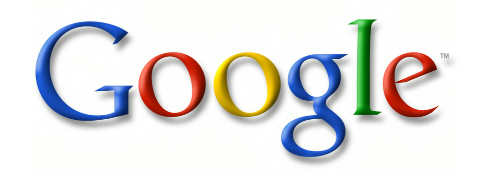


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

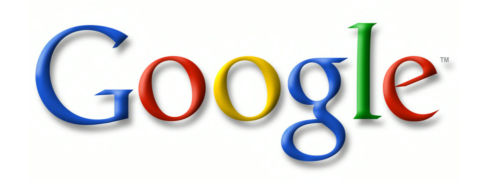
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

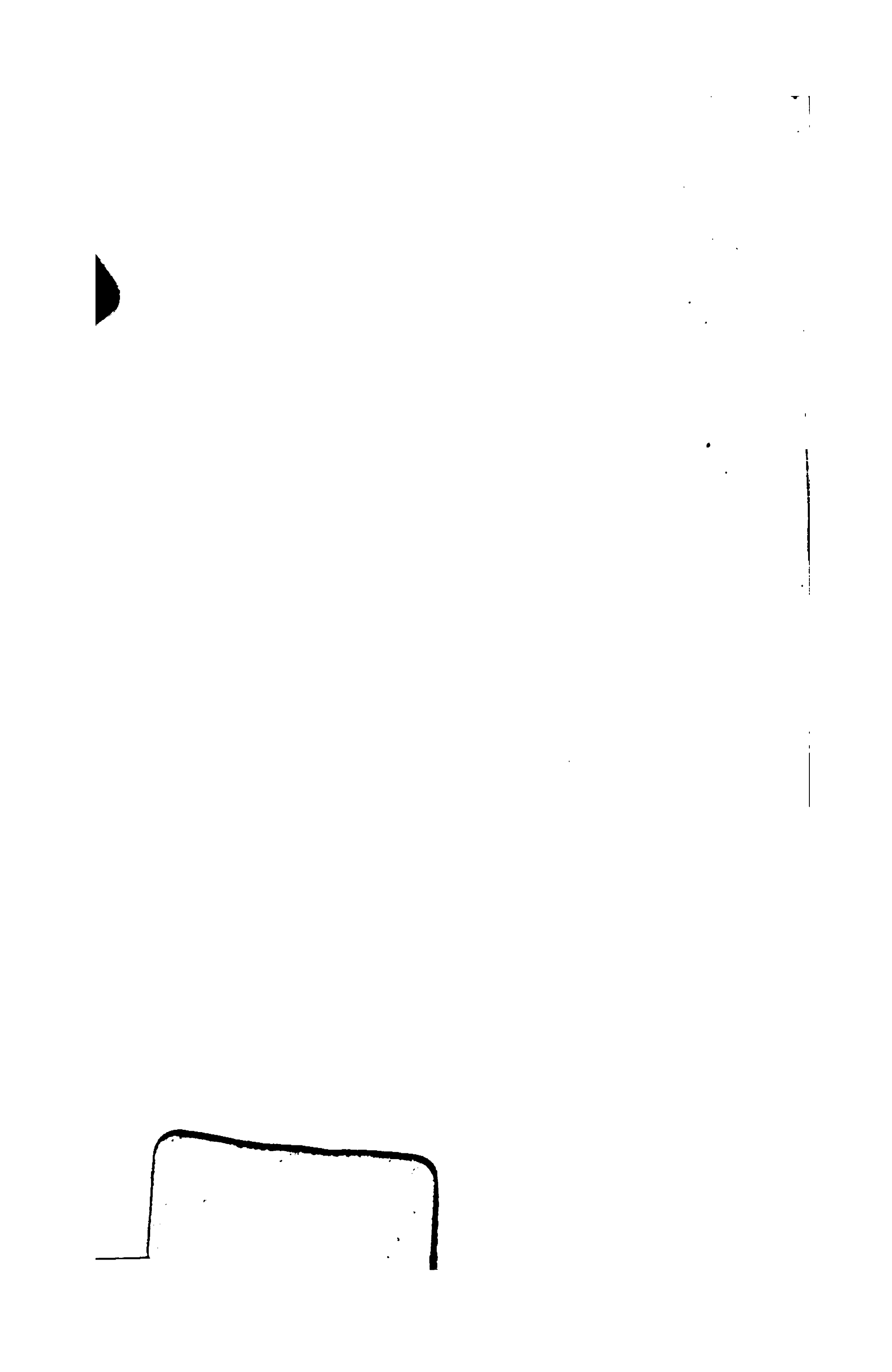
Nous vous demandons également de:

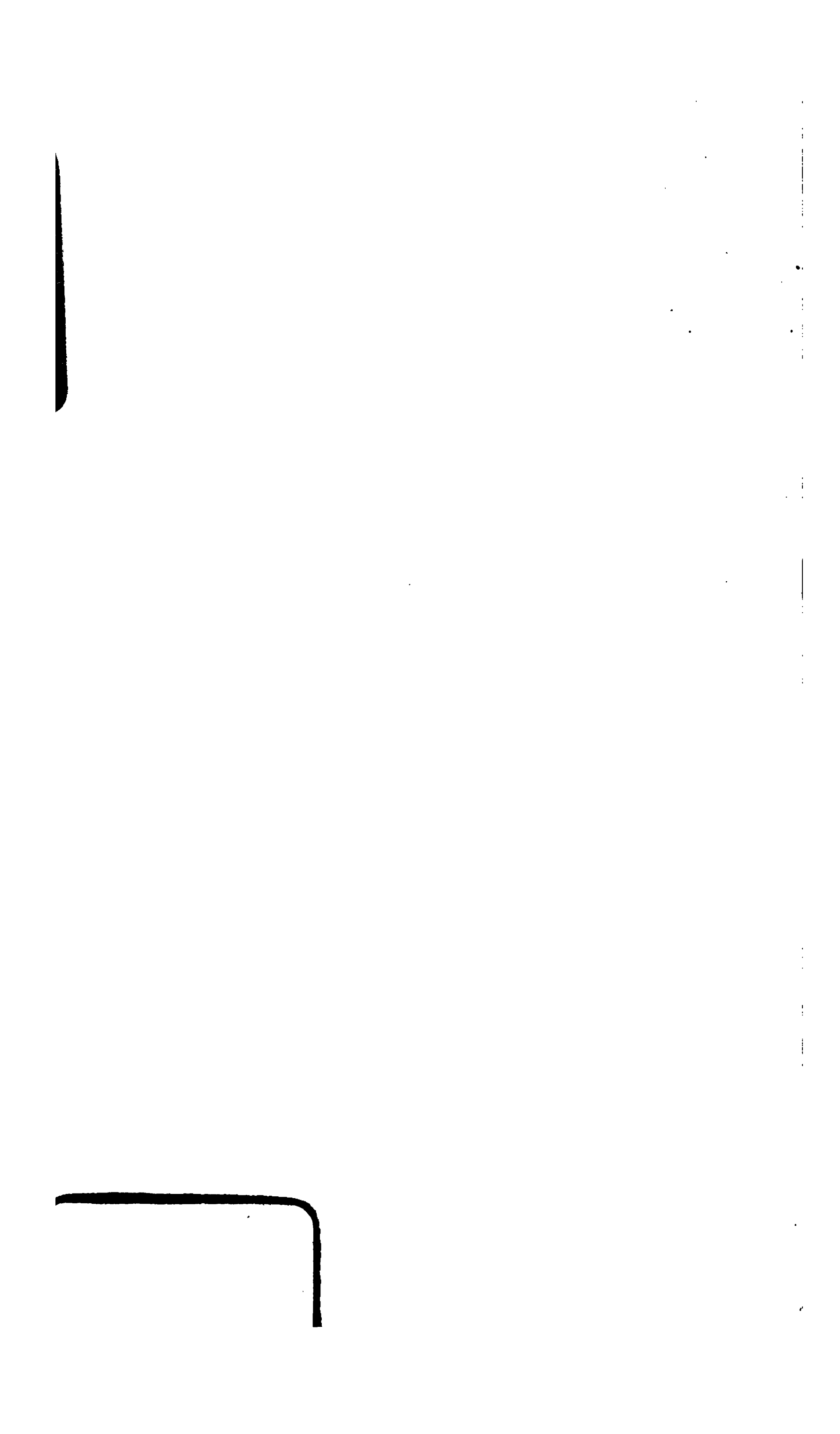
+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06665556 8





DRG
Levallois

LA POLITIQUE

DU

BON SENS

PAR

JULES LEVALLOIS

> La liberté politique appelle la liberté sociale.
>
> (Jean REYNAUD, *l'Esprit de la Gaule*.)

> Il n'y a nation au monde qui fasse plus pour sa ruine que la française, et néanmoins tout lui tourne à salut.
>
> (Paroles de Charles-Quint.)

PARIS

(BIBLIOTHÈQUE LIBÉRALE)

LIBRAIRIE DEGORCE-CADOT

70 BIS, RUE BONAPARTE, 70 BIS

—

D E G
Levallo

1. France — Soc. condit.
2. " — Politics, 1869
3. Prices — France, 1869
4. Clergy... Support — France, 1869
≡D

LA POLITIQUE
DU BON SENS

COULOMMIERS. — Typogr. A. MOUSSIN.

J1160

LA POLITIQUE

DU

BON SENS

PAR

JULES LEVALLOIS

> La liberté politique appelle la liberté sociale.
>
> (Jean Reynaud, *l'Esprit de la Gaule.*)

> Il n'y a nation au monde qui fasse plus pour sa ruine que la française, et néanmoins tout lui tourne à salut.
>
> (Paroles de Charles-Quint.)

PARIS

(BIBLIOTHÈQUE LIBÉRALE)

LIBRAIRIE DEGORCE-CADOT

70 BIS, RUE BONAPARTE, 70 BIS

1869

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
262587B
ASTOR LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1943 L

A MONSIEUR J.-J. BLANC.

Cher monsieur et ami, nous avons une même croyance. Nous pensons l'un et l'autre que le remède aux maux de la situation présente consiste dans une alliance sincère, fondée sur la justice, amenée par la liberté entre la démocratie industrielle et la bourgeoisie. L'antagonisme des classes a ouvert longtemps la porte à l'arbitraire, aux médiateurs intéressés; leur union est la condition et sera le signal d'une émancipation durable. La société moderne ne s'affranchira, ne vivra que si elle comprend la nécessité de l'égalité effective, d'une réelle solidarité entre les divers éléments nationaux. Vos sentiments à cet égard sont, je le sais, d'accord avec les miens. C'est pourquoi, mon cher ami, je suis heureux de vous dédier ce volume en témoignage d'une sérieuse fraternité d'esprit et de cœur.

JULES LEVALLOIS.

AVANT-PROPOS

On trouvera dans ce livre, débattues avec soin, élucidées autant qu'il est possible, plusieurs des questions qui préoccupent jusqu'à l'inquiétude, jusqu'à l'anxiété, la conscience publique. Je n'ai point échappé aux appréhensions que font naître chez les hommes éclairés le triste spectacle du présent et les menaçantes perspectives de l'avenir. Je ne le pouvais d'ailleurs ni ne le désirais. Du moment qu'il réfléchit, qu'il se rend compte, qu'il s'oriente, que ses réponses à certaines questions lui paraissent satisfaisantes, l'individu le plus humble, le plus obscur a non-seulement le droit, mais le devoir de communiquer à ses semblables les solutions auxquelles il est arrivé par la méditation et l'étude. C'est ce que j'ai tâché de faire le plus simplement, le plus nettement possible.

Il n'est pas une des assertions contenues dans les pages suivantes que je ne me sois efforcé de motiver et qui ne se fonde sur l'expérience personnelle ou la vérité historique. Je suis loin cependant de les présenter comme paroles d'Évangile. Le philosophe expose, propose; il n'impose jamais rien d'autorité. Penser librement, faire

penser les autres, voilà son but et toute son ambition. Il est content s'il arrache ou du moins s'il dispute ses contemporains à cet automatisme intellectuel et moral que les roués favorisent, développent et dont gémissent les esprits honnêtes, clairvoyants.

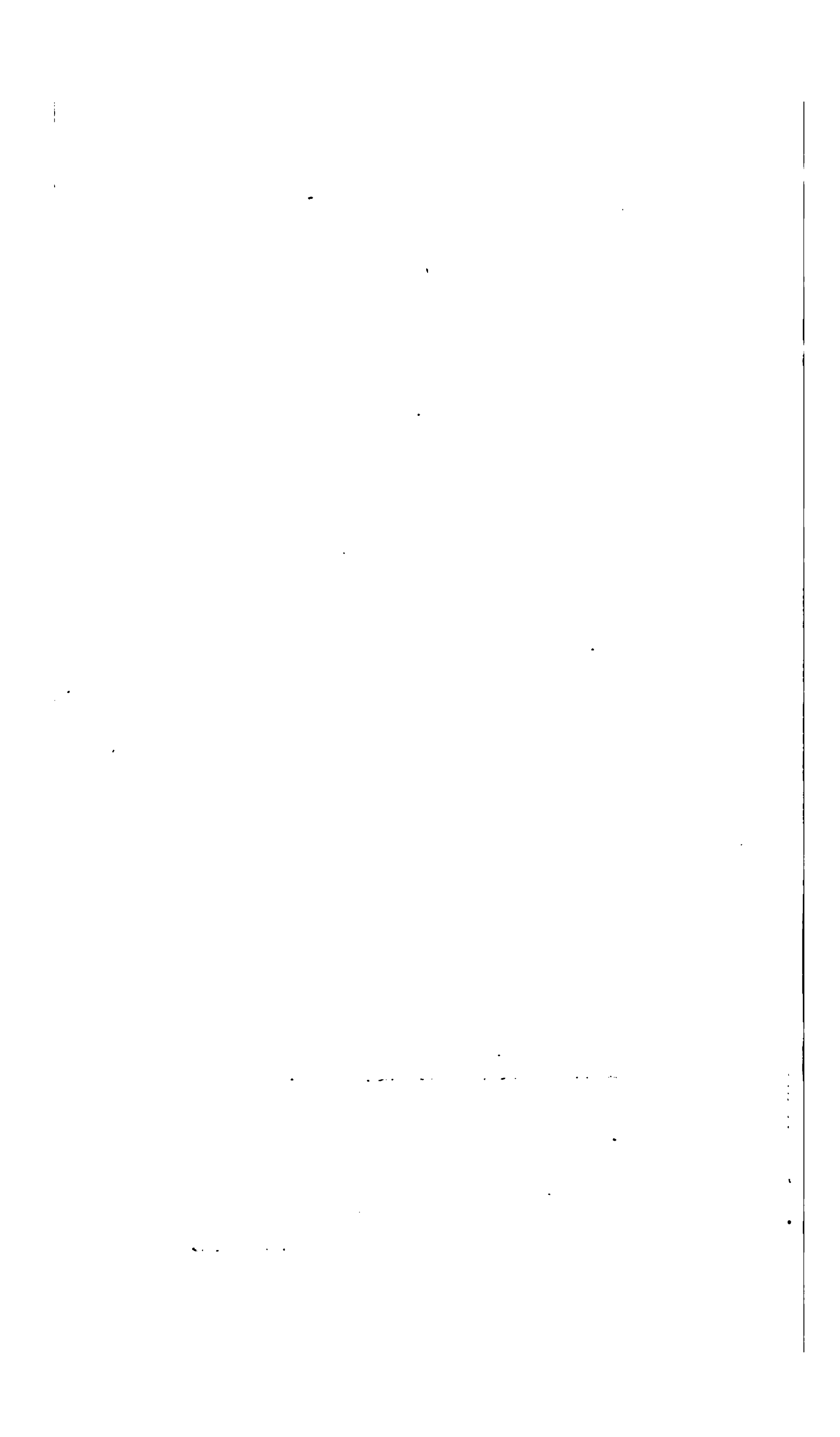
J'ai cherché consciencieusement. A d'autres de chercher à leur tour, de voir et de dire si j'ai trouvé des solutions possibles, indiqué des moyens raisonnables, ouvert des issues vers le mieux. Si je contribue à dissiper une paresse malsaine et coupable, à réveiller une activité salutaire, j'aurai, pour ma faible part, accompli la tâche qui incombe en ce moment au penseur patriote.

Ce volume est écrit, non pas certes dans une disposition dénigrante, mais avec une ferme résolution de critique à l'égard du présent. On a beau ne point se sentir, comme dit Montesquieu, l'*esprit désapprobateur*, il y a des époques où l'on trouve si peu à louer que le blâme devient le fond et, en quelque sorte, la raison d'être de l'action comme de la langue politique. Durant ces périodes ingrates, on n'est soutenu que par l'espérance d'un avenir meilleur; on n'est excité, inspiré que par le désir, le soin d'y travailler, de le préparer.

C'est à ce point de vue que je me suis placé. La nécessité d'une réforme sociale indispensablement liée à un retour vers des institutions libres m'a surtout occupé. Le présent sous toutes ses formes a mérité de périr; il n'échappera point à sa destinée. Pénétré de cette conviction, j'ai porté mon attention vers l'avenir. Je me suis demandé

comment on pourrait s'y prendre pour rendre moins pénible une transition désormais inévitable. Le débat légal, la participation progressive du prolétariat à la gestion des affaires, la réduction graduelle des dépenses, le renoncement aux vaines convoitises, aux puériles satisfactions du luxe, la sincérité dans l'enquête sociale, l'ordre fondé sur la libre activité humaine, la piété d'autant plus efficace, d'autant plus respectée que les garanties de la pensée indépendante seraient au-dessus de toute atteinte : tels sont les moyens qui m'ont paru praticables, et qui, dans tous les cas, sont dignes d'être examinés, sérieusement. Les agonies ne sont supportables que lorsqu'elles conduisent à des renaissances. Abrégeons ce douloureux et dangereux passage. En cette occurrence décisive, notre salut, sachons-le bien, ne dépend que de notre intelligence et de notre volonté.

Saint-Cloud, 4 octobre 1869.



I

LA

PETITE BOURGEOISIE

Tout petit prince a des ambassadeurs.
Tout marquis veut avoir des pages.
LA FONTAINE.

Quittons cette fausse opulence qui n'en impose plus à personne.
BALZAC.

LA

PETITE BOURGEOISIE

I

« Mauvais signe, dit le médecin à M. de Pourceaugnac, lorsque le malade ne sent pas son mal. » Plus mauvais signe encore, ajouterons-nous, lorsque le malade, sentant vaguement son mal, ne veut ni en connaître la cause, ni en chercher le remède, ni surtout en entendre parler. Telle est précisément à l'heure qu'il est la disposition morale de la petite bourgeoisie en France. Insensiblement, avec une résignation voisine de l'inertie et que l'irréflexion entretient, avec le mutisme du découragement suprême, elle se laisse glisser dans la mort.

La voix qui rompra le silence, dévoilera les plaies secrètes, indiquera les moyens efficaces, héroïques de guérison, ne sera pas bien accueillie; il faut s'y attendre. Ceux en faveur desquels elle s'élèvera, seront les premiers à la blâmer. On pardonnera difficilement à l'indiscret assez malavisé pour venir

déranger une si belle fin, si décemment et proprement arrangée. Comment! on avait réussi, tant bien que mal, à dissimuler les misères, les angoisses de la situation, on était à la veille de s'éteindre en paix ; on ne se permettait pas la moindre réclamation, la plus légère plainte, pas un soupir ; et voilà que, cédant à un zèle inopportun, un esprit, sincère sans doute, mais évidemment incapable de résignation, ne craint pas de déroger à la majesté de ce douloureux silence en mettant au grand jour tout ce qu'on voulait cacher, en confessant hautement tout ce qu'on voulait taire.

Non, certes, je n'ai pas hésité une minute, car ce qui presse le plus, c'est d'échapper à ce silence funeste, — silence de vanité, notez-le bien, nullement de dignité — et qui par conséquent n'a rien de majestueux ni même de respectable. La résignation se comprend, lorsque les circonstances contraires arrivent, en se multipliant et s'accumulant, à constituer ce qu'on appelle la force majeure. La responsabilité se trouve alors en quelque sorte dégagée et, comme dit le proverbe, *à l'impossible nul n'est tenu*. On peut en semblable occurrence s'envelopper de son manteau comme d'un suaire et attendre la mort avec le stoïcisme du philosophe ou la fierté du sauvage. Mais ici, rien de pareil. Il n'y a ni force majeure à invoquer, ni responsabilité (ainsi qu'on le voudrait bien) à dégager. Si l'on meurt, c'est de plein gré, par inintelligence et parce qu'on s'acharne à la poursuite d'un faux idéal; si l'on se tait, c'est, je le répète, au nom d'une vanité mal entendue que résume clairement ce triste dicton bourgeois : *il vaut mieux faire envie que pitié.*

Singulière idée, en vérité, peu digne à coup sûr de se loger dans une cervelle humaine et d'y exercer quelque influence. C'est elle pourtant, il faut le reconnaître, non sans une certaine humiliation, qui, depuis longtemps déjà, inspire et règle la conduite de la petite bourgeoisie. Si pressante, si menaçante que soit la réalité, sauver les apparences est toujours le grand souci, la préoccupation dominante. On se tirera d'affaire plus tard, n'importe comment ; tout d'abord, n'ayons pas l'air pauvre ou nous serions perdus. Conservons le décorum. — Hélas! c'est ce maudit décorum qui nous paralyse et nous étouffe!

Soyons juste cependant et ne mettons pas tout sur le compte de la vanité bourgeoise. Nous avons et nous aurons encore assez de reproches à lui faire, pour ne lui en adresser que de strictement mérités. Assurément l'ambition de ressembler à plus riche que soi, malsaine et sotte émulation, est une des causes principales de ce culte du décorum, mais elle n'est pas la seule.

Accoutumé à sacrifier aux apparences (ce qui devrait lui apprendre à n'en pas être dupe), le public les exige chez les autres. Il en fait une condition de crédit ; il y voit ou du moins affecte d'y voir une garantie de moralité.

L'autorité n'est pas exempte de ce travers. Il est possible qu'en théorie elle recommande aux employés, aux fonctionnaires, la vie simple et modeste, mais dans la pratique, dans la réalité, elle attache beaucoup d'importance à ce qu'ils tiennent un certain rang, à ce qu'ils soient logés, vêtus, meublés avec quelque éclat et quelque ostentation. Ce n'est pas que — comme elle le devrait faire en bonne logique

— elle augmente pour cela leurs appointements ou leur assure de nouvelles ressources. Elle obéit à la tendance générale, sans en prévoir les suites, sans songer aux charges que cette tendance impose aux petits et aux pauvres, sans se douter des éventualités qui peuvent surgir d'un tel état de choses.

Le professeur ayant femme et enfants, qui gagne deux mille quatre cents francs, l'employé marié dont les appointements ne dépassent pas dix-huit cents francs, peuvent-ils se loger, se vêtir, se meubler d'une manière aussi simple, aussi peu coûteuse, que le fait tel ouvrier à qui cependant son travail rapporte dix ou quinze francs par jour ? Peuvent-ils mettre une blouse même dans leur intérieur pour épargner et ménager leurs vêtements ? Que dirait monsieur le proviseur ou monsieur le chef de division si, frappant à la porte de son subordonné, celui-ci lui venait ouvrir en blouse ou en manches de chemise ? L'honorable supérieur s'évanouirait sur le palier et moi-même, rien que pour avoir fait cette hypothèse audacieuse, je me sens troublé et tout pâle d'effroi ! Que sera-ce, si faute d'espace et d'argent, comme cela se voit tous les jours, le ménage est réduit à n'occuper qu'une ou deux chambres, à faire de la même pièce le cabinet de travail du mari, la salle à manger, la chambre à coucher ? Voilà ce qu'un chef d'administration ne saurait voir qu'avec répugnance, avec mauvaise humeur.

Je passe sous silence les soirées officielles, les dîners priés et tous les faux frais qu'ils comportent. La voiture de place qu'il faut prendre pour peu que le temps soit mauvais ou le logis du patron trop éloigné ; la piécette blanche qu'on glisse au domestique

chargé des paletots et des chapeaux; le petit cadeau de rigueur à la fin de l'année, la boîte de pastilles de chocolat ou le sac de marrons glacés ; les gants qui se salissent si vite, qui, mal cousus, *trompent la confiance* et doivent être remplacés sur-le-champ.

Le vêtement lui aussi a ses tyrannies. S'il n'est irréprochable, sinon d'élégance, au moins de fraîcheur et de lustre, il devient un indice accusateur, un révélateur accablant. La médiocrité besoigneuse de la toilette vous enlève jusqu'au mérite de votre exactitude, jusqu'au fruit de votre assiduité. « As-tu remarqué, dit le maître de la maison à la maîtresse, lorsqu'on éteint les bougies, comme l'habit d'un tel est rapé? Je crois même y avoir distingué une tache; et quelle coupe surannée! Ne peut-il donc payer son tailleur? Ce garçon-là manque d'ordre, il a quelque vice caché. Peut-être court-il les filles ou boit-il de l'absinthe : j'aurai l'œil sur lui. »

Regardez dans un salon ce groupe d'hommes en habit noir. Tous, à bien peu de chose près, si l'on ne considère que le vêtement, se ressemblent, se confondent. Quel est le pauvre? Quel est le riche? Vous ne sauriez le dire. Il faut (au prix de sacrifices inouïs chez le malheureux) que cela soit ainsi. La vanité le veut et aussi, ce que j'appellerai faute de mieux, le besoin de sécurité sociale, ce qu'on couvre d'un mot hypocrite et vague, la nécessité de la considération.

D'ailleurs l'autorité n'est pas ici expressément et uniquement en cause. Ses exigences ne sont ni plus fortes, ni plus impérieuses que celles du public. Elle suit un courant qu'elle n'a pas créé. Ce que nous avons dit du professeur, de l'employé, n'est pas moins cruellement vrai de l'avocat, du médecin, de la

plupart de ceux qui exercent des professions censées libérales. Qui hésitera de nos jours entre le médecin logé dans une chambrette, au sixième et celui qui occupe un premier étage, fastueusement meublé et décoré, sur quelque nouveau boulevard? Le riche appartement commande et emporte la confiance. Quoi! un homme si bien logé ne serait pas habile! c'est inacceptable

> J'ai vu dans le palais une robe mal mise
> Gagner gros.....

a dit La Fontaine dans sa jolie fable des *Devineresses*. Elle n'est plus guère vraie aujourd'hui cette fable. Tout le monde déserterait avec enthousiasme le *galetas* pour courir à la *chambre tapissée*. Chacun le sait et agit en conséquence.

On commence par se procurer, par étaler l'éclatant, l'éblouissant, ce qui jette de la poudre aux yeux. La clientèle viendra si elle veut; on n'aura rien négligé pour l'attirer. Mais au moins qu'elle ne tarde pas à venir, car on n'a pas le moyen, la possibilité de l'attendre longtemps. Les frais d'installation, de *lancement*, la réclame, l'annonce ont dévoré le plus clair des ressources du débutant. L'avenir est engagé, escompté; c'est à lui de payer. Et s'il ne répond pas aux espérances conçues, aux promesses faites, la catastrophe est imminente, la ruine certaine.

Ainsi la vanité déjà si naturelle à notre race, aiguillonnée chez la petite bourgeoisie par le désir de paraître aussi riche que l'aristocratie d'argent qui pèse sur elle, est encore surexcitée par les exigences du public. Le luxe notoirement disproportionné avec les moyens d'acquérir ou de conserver,

les ressources connues, les recettes probables, ce luxe qui devrait effrayer, éloigner, rassure au contraire et attire. L'acheteur pauvre qui à grand'peine simule l'aisance, passe devant l'humble petite boutique et va au magnifique, à l'immense magasin du marchand pauvre aussi, qui s'exténue à jouer l'opulence.

Celui-ci écrasé par les frais de loyer, d'éclairage, etc., lui vendra très-cher des denrées, des étoffes de mince valeur, et ce bénéfice âprement obtenu, arraché, il n'en profitera pas. Mille dépenses parasites, un nombreux personnel à payer, des emprunts à rembourser, des commanditaires à contenter volatiliseront en quelque sorte l'argent entre ses mains. Ce qu'il gagnera à droite, il lui faudra aussitôt le rendre à gauche : rien en propre pour sa joie personnelle, pour son accroissement particulier ne lui restera. Triste dupeur, qui de ses duperies n'a que la fatigue, le dégoût, l'écœurement ! comme les damnées de la fable, il verse constamment son gain et ses ressources dans un abîme sans fond.

Telle est au vrai cette sinistre situation que personne n'ose avouer, sur laquelle chacun se tait. J'ai porté la main sur l'arche sainte, démasqué la vanité niaise et maladive qui nous ronge, foulé aux pieds les sacro-saintes apparences et montré qu'elles ne recouvrent que le malaise et la gêne. On m'accusera d'avoir ébranlé le crédit, diminué l'autorité de la petite bourgeoisie; mais il me semble que ce crédit est déjà fort ébranlé à lui tout seul par les faillites qui se succèdent sans relâche et sans trêve, et qu'il ne convient guère de parler de cette autotité quand nous voyons quel esprit d'intérêt et de

dépendance à la fois s'est emparé d'une classe qui jadis passait pour libérale et désintéressée.

Ce crédit et cette autorité, je voudrais au contraire les relever, les asseoir sur des bases inébranlables ; mais pour cela, il faudrait que la petite bourgeoisie consentît à revenir sur ses pas, à sortir de l'impasse où chaque jour elle se précipite avec une obstination aveugle. Il faudrait qu'elle comprît que son idéal actuel est dangereux et faux ; que les moyens qu'elle emploie pour y atteindre sont ruineux, immoraux, corrupteurs et de plus, — ce qui devrait les condamner sans rémission à ses yeux, — impuissants à la mener à son but. Jamais d'un pas si décidé on n'a marché à sa perte ; jamais on n'a plus délibérément tourné le dos à la solution nécessaire et salutaire. Posons nettement et brièvement la question.

L'idéal de la petite bourgeoisie actuelle est d'arriver à égaler par la fortune la haute bourgeoisie. C'est une ambition financière plutôt que politique, une convoitise plutôt qu'une aspiration. La bourgeoisie girondine, jacobine, a rêvé le pouvoir; la nôtre rêve tout simplement, tout platement la richesse et les plaisirs qu'elle donne. Peu lui importe d'être la classe dirigeante, pourvu que d'abord et exclusivement elle soit la classe jouissante.

Nous verrons tout à l'heure ce que vaut cet idéal, non-seulement au point de vue de la moralité, — il est jugé d'avance, — mais au point de vue du bon sens, de l'histoire, de la philosophie politique. Passons maintenant à l'énonciation des moyens qu'on peut mettre en œuvre pour le réaliser. J'en connais un qui est légitime, il n'a que le tort d'être impraticable et aussi le pratique-t-on fort peu, au moins

dans ce but : c'est le travail. Il en est un autre, essentiellement condamnable celui-là, mais plus séduisant, plus commode, d'un emploi plus facile, conduisant d'un seul trait au pinacle, quand il ne mène pas à l'abîme, et qui semble à la portée de tout le monde : c'est la spéculation, nommons-le de son vrai nom, — le jeu.

A Dieu ne plaise que j'accuse la petite bourgeoisie de mollesse, de fainéantise. C'est une classe intelligemment, infatigablement active. Elle ne recule devant aucune tâche, ne s'étonne d'aucun travail. Pas de vie plus occupée, plus dévorée que celle de l'homme voué aux professions libérales. Le petit bourgeois est extrêmement laborieux. Cela est convenu, entendu, incontestable; on ne se trompera pas néanmoins, en affirmant qu'il n'aime point le travail et qu'à l'heure présente il est bien près de le haïr et de le mépriser.

Quel grief a-t-il contre le travail? — un seul, mais terrible et qui se rattache à ce faux idéal dont je viens de parler : *Le travail n'enrichit pas*. Voilà ce qui le déprécie, le déshonore presque aux yeux de nos contemporains. Si le but, si le couronnement indispensable de la vie est la richesse, surtout la richesse obtenue avec une rapidité en quelque sorte instantanée, il n'y a qu'à s'incliner devant ce reproche. Nous tenterions vainement de lui opposer une réponse de quelque valeur.

Nous ne voulons pas chercher si dans une société moins imparfaite que la nôtre, dans un moment moins critique et moins périlleux, le travail équitablement réparti, convenablement rétribué, ne pourrait pas, ne devrait pas conduire à l'aisance, à

une richesse relative. Nous acceptons le fait tel qu'il apparaît dans sa réalité crue. Oui, le reproche est fondé. En présence de la cherté croissante des vivres, du prix excessif des loyers, de l'augmentation progressive de l'impôt indirect, — et la proportion entre les charges d'une part, les appointements, les émoluments, les honoraires de l'autre ne s'étant pas maintenue, — il est impossible de considérer le travail comme un moyen suffisant et sérieux de s'enrichir. Il empêche le nageur de sombrer ; il ne l'aide point à gagner la rive.

En de semblables conditions, on ne sent du travail que la difficulté, le poids, l'amertume. L'affranchisseur, le libérateur par excellence ne paraît qu'un joug de plus, qu'une servitude intolérable. Pourquoi recourir à cette ressource dérisoire, à ce décevant palliatif ? A peine, grâce à lui, peut-on, selon l'expression vulgaire, boucher quelques trous, les plus gros, mais par combien d'autres le flot envahissant continue à entrer, à monter. Pendant que l'on se consume en efforts désespérés, qu'on s'acharne aux lourdes besognes, qu'on multiplie les tâches réputées lucratives, qu'on en cherche, qu'on en invente de nouvelles, le but tant désiré s'éloigne, l'écart chaque jour s'accuse davantage.

Ce travail qui ne fournit pas le nécessaire, ne procurera évidemment point le superflu : la chose demeure surabondamment démontrée. Qu'il soit donc honni, maudit et, si l'on ne peut à toute force s'en passer, qu'il reste au dernier rang, instrument accessoire dont on rougit, dont on enrage de se servir. Ce qu'il refuse absolument ou ce qu'il n'accorde à quelques-uns qu'avec une parcimonie révoltante,

une avaricieuse lenteur, on le demandera carrément à la spéculation. Celle-ci est la bonne fée qui convertit en or tout ce qu'elle touche, qui prête aux faibles, aux paresseux, aux découragés, aux somnolents le tapis magique des *Mille et une Nuits*, à l'aide duquel, sans remuer les jambes, on est transporté en un clin d'œil au pays des rêves et des chimères, au royaume de Cocagne ou dans la terre d'Eldorado.

A priori, ce qui frappe et ce qu'on peut affirmer, c'est que les résultats quotidiens ne justifient en aucune manière de si hautes espérances ; bien plutôt semblent-ils propres à mettre les imprudents sur leurs gardes, à corriger les affolés. Étrange jeu que ce stérile trafic de valeurs, que ce commerce à tâtons, dans les épaisses ténèbres des fausses nouvelles et des charlatanismes éhontés qu'on appelle la Bourse. Bien étrange, oui ! mais non extraordinaire ni impénétrable. Il a cela de commun (et qui devrait faire réfléchir les plus étourdis, les plus emportés) avec tous les jeux de hasard, que ceux-là seuls y gagnent, qui apportent une mise de fonds considérable.

On rit des gens qui cherchent un moyen de gagner à coup sûr, une martingale, comme on se moquait autrefois des chercheurs de la quadrature du cercle, et l'on a raison. Les niais cherchent une chose toute trouvée, un secret depuis longtemps connu. Le moyen de jouer sans courir aucun risque est bien simple. C'est d'être d'abord en état de perdre beaucoup, de fatiguer la veine infailliblement changeante, en un mot de pouvoir attendre.

Au jeu, comme à la guerre, la victoire reste aux gros bataillons sur lesquels glissent les plus grandes

pertes et qui les réparent aisément. A la Bourse, le résultat final, invariable, inévitable, est toujours celui-ci : le gain pour le riche, la perte pour le pauvre. Nous venons de montrer à quoi tient l'infériorité de ce dernier dans la lutte, l'inégalité de ses chances, l'impossibilité de son succès. IL NE PEUT PAS ATTENDRE : tout est là.

Sans doute telle valeur aujourd'hui extrêmement dépréciée, mais financièrement bonne et solide, se relèvera quand la manœuvre déloyale qui la frappe n'aura plus de raison d'être. En ce moment, vous avez dans votre tiroir des feuilles de chêne, avant un an, avant six mois peut-être, ce sera de l'or en barre, vous prendrez largement votre revanche. Attendez. — Je ne puis. Telle échéance pressante, un engagement formel, le terme qui s'approche, que sais-je ! Est-ce que cela vous laisse votre libre arbitre ? On vante le coup d'œil du financier, le sang-froid du calculateur ; mais il n'y a ni sang-froid, ni coup d'œil qui tiennent contre l'impérieuse nécessité. Le plus grand général du monde ne saurait sans soldats gagner la moindre bataille. Otez à Turcaret sa caisse, et voilà l'aigle de la finance petit garçon comme vous et moi. Eh ! parbleu, je vois bien qu'il serait sage de garder cette valeur ; que, dans un temps donné, à bref délai même, elle sera excellente; mais qu'y faire ? Il faut réaliser, il faut vendre, vendre tout de suite et à perte : je ne puis attendre.

La spéculation est donc interdite aux petites bourses, sous peine de ruine, sous peine de déshonneur et de mort. Rien ne démoralise vite et radicalement comme le jeu. La mise de fonds, si insuffisante qu'elle soit, il est indispensable cependant, du

moment qu'on s'est jeté dans ce gouffre, de l'entretenir, de la renouveler. Où prendre, où s'adresser pour cela ? Ne parlons point d'économies. Ce serait cruel. Le produit du travail ? A peine s'il alimente le maigre repas quotidien· Reste l'expédient, l'emprunt sous toutes les formes, *la chasse à la pièce de cent sous*, comme le disait cyniquement — et judicieusement — Murger.

Une fraction considérable de la nation, la majeure partie d'une classe réduite à l'emprunt, ne vivant que de cette triste ressource, cela ne s'était jamais vu ! Nous assistons en cet instant à ce navrant et stupéfiant spectacle. C'est un fait nouveau dans notre histoire et des plus significatifs. « Les dettes abrégent la vie, » a dit le moraliste, et plus énergiquement encore : « Un créancier est un homme qui emporte un lambeau de notre être. » Belle expression philosophique de la pensée que Shakespeare a incarnée dans le personnage de Shylock et développée sous forme dramatique dans *le Marchand de Venise*. L'homme qui doit, toujours timide, tremblant, effaré, se sent entravé, paralysé à chaque moment de son existence. N'espérez de lui ni ressort ni fierté ; il est atteint, comme dit le peuple, dans ses moëlles.

Lamennais, l'indomptable et invincible Breton, aimait à répéter ce mot d'un ancien : *Celui qui s'est soumis aux choses, finira par se soumettre aux hommes.* L'emprunteur se soumet du même coup à l'homme et à la chose. Il est serf de l'argent, serf de celui qui le lui prête, serf surtout de sa propre convoitise pour laquelle il cherche sans cesse de nouveaux aliments. Que serait une nation d'emprunteurs si, par impossible, un phénomène aussi monstrueux pou-

vait se rencontrer? Une collection d'esclaves tout simplement.

Et quel besoin avons-nous de faire des hypothèses! Regardons autour de nous, examinons la réalité. L'emprunt tel qu'on le pratique depuis plusieurs années dans la petite bourgeoisie, a déjà créé trois catégories de *dépendants.*

1° Ceux qui, forcés de renoncer à leur libre industrie ou de déserter leur libre profession, se tournent vers le soleil administratif, demandent une place, entrent dans les bureaux, grossissent l'armée des fonctionnaires.

2° Ceux qui, désespérant de lutter avec la haute bourgeoisie, de l'égaler jamais, de la rejoindre, prennent le parti, peu glorieux mais prudent, de ramasser les miettes qu'elle laisse tomber de sa table, et forment autour des puissants industriels ou des grands banquiers une tourbe servile, une sorte d'empressée clientèle, comme en traînaient à leur suite les patriciens de Rome! De temps en temps le patron jette aux plus affamés, qui naturellement aussi sont les plus obséquieux, quelque menue faveur, quelque intérêt dans une nouvelle entreprise, quelque obligation dans un canal ou un chemin de fer.

3° Enfin, les déclassés. Ceux-là dépendent de tout le monde. Ils sont à qui les abrite, les secourt ou les effraye. Quelques-uns, sentant qu'ils n'ont rien à perdre, ont des velléités d'indépendance, de dignité, de révolte; mais cela ne va pas loin. Les malheurs qui n'ont point une noble cause, n'engendrent point de nobles résolutions. Le seul sentiment auquel les déclassés restent fidèles, c'est l'horreur, le dégoût du travail. Paresse et parasitisme, voilà de

bons recruteurs pour la légion de la basse bohême.

Que deviennent dans tout ceci, je vous le demande, la plénitude et l'intégrité du libre arbitre, l'alacrité de l'esprit, la hauteur des vues, l'audace de la pensée, l'absolu désintéressement que commandent les fortes et inébranlables convictions ! Le professeur, le fonctionnaire, le bureaucrate gouvernemental n'a pas d'opinion même philosophique, même littéraire, ou la cache soigneusement. S'il en soufflait un seul mot, plus d'avancement, la révocation probable. Adieu les appointements au bout du mois, les agréables perspectives de la retraite, la sécurité dans la vieillesse. Le client n'est pas beaucoup plus libre. S'il veut se pousser, faire son chemin, happer quelque bon morceau, il est nécessaire qu'il règle ses opinions, ses paroles d'après les opinions et les paroles du patron. Du moins perd-il à l'égard de celui-ci toute liberté d'appréciation. Que son sens moral approuve ou réprouve les intentions, les plans, les actes du *gros bonnet* dont le caprice peut le tirer de la misère, il faut, dans l'un et l'autre cas, qu'il s'y prête avec une égale docilité.

Étonnez-vous après cela, si, à l'heure qu'il est, le niveau moral de la petite bourgeoisie est sensiblement au-dessous de ce qu'il était sous la Restauration et même pendant la première moitié du règne de Louis-Philippe, avant l'adoption définitive du système Guizot et la mise en pratique effrénée de la brutale maxime : *Enrichissez-vous !* Abandon ou du moins subalternisation du travail, recours à la spéculation, déceptions et chutes qu'entraîne celle-ci, nécessité, à la suite de ces désastres, de s'incliner pour gagner le pain quotidien, soit devant le gou-

vernement, soit devant de riches particuliers, mutisme complet, sur les opinions et les croyances, par prudence d'abord, puis par indifférence et incapacité, telles sont dans leur ordre de génération, de succession, les causes qui ont amené la présente décadence de la petite bourgeoisie française.

II

D'où vient le mal? Etudions-le dans son germe, prenons-le à sa racine. C'est l'unique moyen de le combattre, la meilleure chance de le guérir.

Nous avons signalé, dès le début de cette étude et rappelé à plusieurs reprises, le faux idéal qui trouble l'entendement de la petite bourgeoisie, pèse sur toutes ses décisions, lui suggère des résolutions contraires à son intérêt et à son génie, la détourne de son droit chemin, la trompe sur son but. Nous avons montré que le moyen employé par elle — la spéculation — pour réaliser cet idéal qui consiste à égaler par l'opulence la haute bourgeoisie, est déplorable, immoral et, par dessus le marché, complétement ruineux; que loin de mener au but, il en éloigne ; qu'au lieu de rapprocher les distances, il les rend infranchissables. Soumettons maintenant cet idéal à un contrôle sévère et rendons-nous compte de sa valeur intrinsèque.

Nous nous abstiendrons de rechercher quelles sont les sources de l'immense fortune de la haute bougeoisie. Il nous suffira de savoir et de dire que, parmi ces sources, le travail personnel figure dans une proportion extrêmement minime et que si la spéculation joue un grand rôle dans l'élévation de notre aristocratie d'argent, cette spéculation n'a pas été tentée dans les conditions dérisoires auxquelles aujourd'hui se soumettent bénévolement les petites bourses. Nous n'examinerons pas davantage si, dans son intérêt bien entendu, la haute bourgeoisie, au lieu de tenir socialement et politiquement les petits bourgeois à distance, ne devrait pas leur ouvrir ses rangs, se recruter, se renouveler parmi eux.

Je me demande si de la grande à la moyenne industrie, du grand au moyen commerce, ce qu'on nomme les mésalliances ne serait pas au contraire la plus politique, la plus sensée, la meilleure des alliances. Le danger pour les aristocraties (je me mets en ce moment à leur point de vue), c'est de tourner promptement, fatalement à l'oligarchie. Elles s'immobilisent, se dessèchent, se pétrifient sur place. Le cercle des mariages se restreint. La petite famille aristocratique se trouve insensiblement séparée de la vaste famille nationale et populaire. Un sang généreux et chaud ne vient pas rajeunir celui qui coule dans ses veines. Elle s'étiole et dépérit par orgueil. Dans tout aristocrate il y a une momie.

Quoiqu'il en soit de ces considérations, un fait demeure acquis à l'observation et à l'histoire, c'est que la haute bourgeoisie, qui voit très-bien les efforts que font les petits bourgeois pour s'élever jusqu'à elle, ne les encourage nullement et barre aussi cap-

tieusement, aussi obstinément que possible le chemin à ces émules trop zélés. Cette précaution ou cette prévention, comme on voudra, remonte déjà assez loin. Ce fut une querelle entre les deux fractions de la bourgeoisie qui amena la révolution de février. Quelle devait être la conséquence de cette fameuse *adjonction des capacités* si ardemment réclamée par M. Odilon Barrot, si durement refusée par les doctrinaires? L'entrée de quelques milliers de petits bourgeois dans les colléges électoraux. C'était une soupape ouverte à la révolution, un acheminement qui pouvait alors paraître raisonnable à l'extension du suffrage, une réconciliation momentanée entre l'intelligence inquiète et la richesse aveuglée.

Cette seule perspective rendit la haute bourgeoisie inflexible. Montée au pouvoir, elle avait tiré l'échelle; elle ne souffrit pas qu'à leur tour et dans la même intention, d'autres s'en servissent. Elle aima mieux risquer une révolution et, en somme, malgré les transes qu'elle a subies et dont elle nous rebat chaque matin les oreilles, elle n'a pas eu trop à s'en plaindre; car, en dépit du suffrage universel, l'accès des principales fonctions, le maniement du pouvoir, la direction des grandes influences sont, par le fait sinon par le droit, bien plus interdits aujourd'hui à la petite bourgeoisie qu'en 1847.

C'est de ce côté-là, petits bourgeois intelligents et pauvres, que vous devez porter la vue; c'est en ce sens qu'il convient de rectifier votre idéal. La richesse de la haute bourgeoisie vous éblouit et vous cherchez à l'égaler, non-seulement parce qu'elle est de nature à procurer une foule de jouissances dont vous ne faites point fi, mais aussi parce que, cédant

au préjugé national, vous attachez à l'idée de richesse l'idée de supériorité intellectuelle et morale. Souffrez que je vous arrête sur cette pente, car c'est là le principe et la cause de cette erreur dont les conséquences sont si funestes. La haute bourgeoisie est riche, très-riche, je vous le concède ; elle ne dédaigne ni les douceurs de l'existence, ni les splendeurs du confort ; nous le savons de reste. Quant à sa supériorité intellectuelle et morale, je ne la vois pas. Sur ce chapitre-là, malgré la dureté exceptionnelle des circonstances, malgré les nombreux symptômes d'affaiblissement et d'énervement que j'énumérais tout à l'heure, vous êtes à tout le moins ses égaux, et demain, si vous le voulez fermement, si vous adoptez une nouvelle ligne de conduite, vous serez ses guides, ses supérieurs et ses maîtres.

Mais pour cela, il ne faut pas continuer la lutte sur un terrain fantastique ; il ne faut pas prendre l'acquisition de la richesse comme unique objectif, s'opiniâtrer à une conquête demontrée impossible. Renoncez, croyez-m'en, à devenir soudainement et fabuleusement riches. Cela vous sera d'autant plus facile que, l'expérience vous l'a prouvé, cette tentation vous a valu et vous vaudra toujours les plus humiliants échecs. Votre amour propre est sauf, puisque nous venons de reconnaître que richesse et supériorité d'intelligence sont loin d'être des termes synonymes. Regardez donc la réalité en face, acceptez-la courageusement, réconciliez-vous franchement avec elle et vous verrez combien vous serez forts.

La première loi de l'économie domestique, loi

dont l'économie politique elle-même ferait bien de ne point s'écarter, est que les dépenses doivent se régler sur le gain. C'est un axiome de bon sens contre lequel tous les sophismes du monde ne sauraient prévaloir. Aussitôt que les dépenses excèdent le gain, comme celui-ci, dans une existence honnête et bien ordonnée, dans ce que nous appellerons, si l'on veut, une existence normale, ne procède que du travail, le travail devient rapidement insuffisant, infructueux, dérisoire, irritant. Il est loin de satisfaire à la multiplicité, à l'exigence des besoins. On se voit donc contraint, pour parer aux éventualités qu'il ne conjure plus, de recourir tantôt au jeu, tantôt à l'emprunt, presque toujours à ces deux détestables moyens à la fois.

Je sais que récemment une nouvelle économie politique, venant fort à propos au secours de la seconde morale inventée par M. Nisard, a prétendu que l'emprunt est un signe de richesse, que par exemple plus un état emprunte, plus il est riche. Cette nouvelle économie politique n'admet pas non plus la nécessité d'une balance entre les dépenses et le gain. « Dépensez franchement, dit-elle aux souverains, dépensez toujours; pour couvrir vos dépenses, faites un emprunt puisque les recettes sont notoirement insuffisantes; pour payer les intérêts de cet emprunt, faites-en un second, puis un troisième et ainsi de suite jusqu'à la consommation des siècles. En outre, comme il est bon de ne rien négliger, augmentez proportionnellement l'impôt, surtout l'impôt indirect, de sorte que ce que vous rendrez de la main droite, vous le reprendrez de la main gauche. »

Il en est de même pour le jeu. En principe, on le condamne, on menace les petits princes d'Allemagne de fermer de force leurs roulettes, mais des économistes plus ou moins patentés, soutiennent que les équivoques et mensongères transactions de la Bourse sont indispensables à la vie de la nation, et poussent l'audace jusqu'à comparer aux battements du cœur populaire les fluctuations de la hausse et de la baisse. Les jeux de hasard sont défendus, le fameux 113 au Palais-Royal est fermé et Philippe Bridau n'y pourrait plus aller perdre l'argent de la Descoings. Celle-ci, en revanche, pourrait encore, avec un peu de bonne volonté, entretenir et nourrir un terne à la loterie, car ce ne sont pas ces sortes d'opérations qui font défaut. Nous en avons de toute provenance, de toute grandeur, de toute couleur, et dans un grand Etat, que vous connaissez bien, on a voulu, par une disposition absolument incompréhensible, que ces infractions à la morale et à la loi fussent placées spécialement sous le patronage, laissées pleinement à la discrétion de la personne que le chef du pouvoir exécutif a épousée.

En fait de morale et d'économie, n'écoutez point les gouvernements, ni leurs interprètes officiels ; n'imitez pas d'avantage ce qu'ils font. Il pourrait, comme on dit vulgairement, vous en cuire. Vous ne le savez d'ailleurs que trop. Quand à grand'peine vous avez contracté un premier emprunt et que vous êtes dans le plus cruel embarras pour en payer les intérêts, trouvez-vous aisément à en contracter un second? Et cela fût-il possible, facile, le feriez-vous? Votre conscience ne vous avertirait-elle pas

que vous commettez là une action qui peut vous mener loin et qu'il est singulièrement grave de prendre un engagement qu'on craint de ne pouvoir tenir. Sur qui lèverez-vous des contributions pour subvenir au surcroît des dépenses? Avez-vous le droit de mettre un impôt sur vos voisins? Non, n'est-ce pas? Eh bien! puisque vous n'avez pas les ressources légitimes ou illégitimes des gouvernements, gardez-vous d'agir comme eux.

Quand on a derrière soi un million de baïonnettes, on peut émettre beaucoup d'idées fausses et se permettre des sophismes et des paradoxes qu'il est interdit à un modeste bourgeois de concevoir, de proférer, surtout de prendre à la lettre. Et puis, personne ne l'ignore aujourd'hui, c'est vraiment le secret de la comédie, ces moyens extraordinaires ou plutôt extra-moraux, pour ne pas les qualifier trop sévèrement, ne rendent guère plus de services aux gouvernements qu'aux particuliers, et ne les tirent point d'embarras. Les effets désastreux se font sentir moins vite, mais ils finissent inévitablement par se produire, parce que le vrai est toujours le vrai; que la logique ne perd jamais ses droits et que dans les palais comme dans les cabanes, la mauvaise gestion porte des fruits amers.

Dès le milieu du XVIIIe siècle, Montesquieu écrivait: « Il n'est pas inouï de voir des Etats employer pour se ruiner des moyens qu'ils appellent extraordinaires, et qui le sont si fort, que le fils de famille le plus dérangé les imagine à peine. » *Se ruiner*, le mot y est, remarquez-le bien; et les mots sous la plume d'un homme aussi modéré, aussi maître de sa pensée et de son âme que Montesquieu,

ont toute leur valeur. L'illustre philosophe parlait de ruine; c'est sous la ruine financière en effet et devant d'écrasants déficits, que s'est écroulée l'antique monarchie française. Louis XIV, Louis XV, Louis XVI avaient pris des engagements qu'ils savaient pertinemment ne pouvoir tenir; le dernier contractant coupable lui-même, dans la mesure de ses promesses faussées et de son serment violé, a payé pour tous. A travers les âges la solidarité s'exerce imperturbablement. Le descendant acquitte, volontairement ou non, les dettes des ancêtres. Louis XIV moins dur, Louis XV moins rapace et plus probe, eussent amorti le coup qui frappa Louis XVI.

Donc n'empruntez pas, si vous voulez rester libres; ne jouez pas, si vous voulez rester calmes et connaître les douceurs d'une sécurité relative; résistez aux tentations qui vous pressent de tous côtés et qu'on ne vous ménage pas. Gardez-vous de ces emprunts chinois, persan ou japonais qui promettent monts et merveilles et ne sont au fond que du jeu déguisé; méfiez-vous-en comme de l'agence des poules et de toutes ces réunions sur le turf qui servent beaucoup moins à perfectionner la race chevaline, qu'à faire casser le cou aux jockeys et à dégarnir les poches des badauds. N'attendez votre salut ni d'un coup de Bourse, ni d'un gros lot, ni d'une martingale, ni du triomphe de Gladiateur ou de The-Earl. Ne l'attendez que de vous-mêmes, si vous voulez conserver la tranquillité de votre âme, la lucidité de votre esprit, l'entière disposition de vos forces.

La vie du joueur est une vie d'anxiété, de fièvre.

L'imprévu y règne en maître, décide toutes les actions, bouleverse toutes les résolutions. Le hasard est le dieu du joueur, mais il n'est point la divinité qui convient aux hommes libres. « Je hais l'imprévu, disait Goëthe, ce mot n'existe pas pour moi. » Sans aller aussi loin que le grand poète de l'Allemagne et tout en tenant compte de ce qu'il peut y avoir de soudain, de déroutant dans les circonstances, nous pensons comme lui que le plus noble usage qu'on puisse faire de la liberté, de l'activité humaine, c'est de réduire, autant que possible, la part de l'imprévu, du hasard, de la fatalité. Disputons à la puissance des éléments ou au caprice des hommes tout ce qu'on peut leur disputer; ne laissons à la chance, à *l'alea*, que ce qui est incontestablement de son domaine.

III

Chaque pas que l'on fait vers la simplicité, on le fait aussi vers la liberté. Entre l'indépendance de l'âme et la simplicité des mœurs, il y a une étroite corrélation. Les monarchies le savent bien, qui toutes prêchent et favorisent le luxe, les républiques aussi, qui toutes plus ou moins le blâment et le combattent.

Il est dans la nature humaine de s'attacher aux

personnes et aux choses en proportion de ce qu'on a risqué pour les obtenir, des sacrifices qu'elles ont coûtés. L'homme qui a fait entrer dans ses calculs le luxe (souvent modeste) du mobilier comme élément d'un succès probable, finit par attacher quelque chose de son cœur, de son amour, à tel meuble longtemps désiré, tardivement acheté et que les alternatives d'une vie nécessiteuse peuvent d'un jour à l'autre emporter brusquement de la maison. Quelles besognes, quelles fatigues, quelles tortures ne s'imposera-t-il pas pour sauver son canapé ou son armoire à glace! Il lui semble qu'au moment où il lui faudra revenir à une manière d'être, à des habitudes plus conformes au pécule restreint dont il dispose, sonnera pour lui l'heure de la déchéance; que toute espérance de s'élever, de s'affranchir désormais sera perdue. En quoi il prend juste le contrepied de la vérité. Son faux luxe le rendait esclave, c'est la simplicité qui va l'affranchir. Il entre dans la sécurité relative.

Je me sers à dessein de ce mot relative, parce que je ne crois pas que la condition de l'homme sur la terre comporte rien d'absolu. La grande prétention des gouvernements d'établir la sécurité complète, de fonder une parfaite stabilité, est en contradiction avec la nature des choses et irréalisable. Ce qu'ils appellent l'ordre ne serait que l'immobilité et la mort. Rien dans ce sens étroit n'est stable, n'est assuré ici bas. La loi du monde, c'est le mouvement avec les modes infinis de transformation et de renouvellement qu'il implique. Contentons-nous donc d'une sécurité relative et ne songeons pas, ainsi que toujours et partout l'ont trop fait les hautes classes,

à nous asseoir dans la vie, avec toutes nos aises, comme si cette vie ne devait jamais nous manquer.

La petite bourgeoisie française qui, du jour où cela lui conviendra, sera l'avant-garde de la civilisation, n'a que faire de s'embarrasser d'un lourd bagage. Il faut laisser aux Assuérus et aux Xerxès les fastueux attirails, les grotesques fardeaux. Une démocratie doit imiter le philosophe Bias et pouvoir porter tout son bien sur elle. La frugalité est la condition normale d'une âme libre. De là, elle peut rayonner; là, elle se sent inébranlable et sereinement joyeuse. Le rat des champs avait mille fois raison quand il faisait fi du plaisir que *la crainte peut corrompre.*

Voulez-vous donc, va-t-on me dire, transformer le ménage bourgeois en ménage ouvrier ? — Quand cela serait, où serait le mal? La recherche du luxe éloignait la petite bourgeoisie du peuple; une réelle simplicité de mœurs doit infailliblement l'en rapprocher. Cette réforme morale n'amenât-elle que ce résultat, il faudrait la bénir, car nous lui devrions le plus grand, le plus inestimable des bienfaits.

La vanité maladive, l'ambition démesurée et déraisonnable de la petite bourgeoisie ont détourné ses regards du peuple : elle ne le connaît plus, ne le comprend pas, s'associe à peine à ses efforts. Le peuple de son côté, délaissé par ces vaniteux enfiévrés, se passe d'eux, les oublie, les dédaigne. Sous ce rapport, les choses depuis vingt ans ont changé du tout au tout, et ce changement est loin de témoigner en faveur de la classe moyenne. Dans un livre éloquent et profond, qui sera un de ses plus beaux titres de gloire, dans *le Peuple*, écrit en 1846,

M. Michelet a dit cette parole, vraie alors et qui ne l'est plus aujourd'hui : « L'ouvrier se promet bien que, s'il peut épargner quelque chose, il se fera marchand. »

Maintenant l'ouvrier même bien rétribué, même fort à son aise, ne songe en aucune façon à se faire bourgeois. Il reste ouvrier par goût, par raison, par dignité sagement entendue. En effet, à entrer dans la petite bourgeoisie telle qu'elle est constituée, il aurait tout à perdre. Il quitterait le monde des réalités pour celui des apparences, et ces apparences-là lui mangeraient le plus clair de ses gains, la totalité de ses économies.

Ensuite, qu'irait-il faire dans une classe dénuée d'initiative, silencieuse par système et par amour-propre, où l'association est presque inconnue et regardée avec une méfiance qui touche à l'hostilité, où l'individu, abandonné à lui-même, se consume en excitations stériles, en vaines tentatives ! N'a-t-il pas tout bénéfice à demeurer dans son milieu ?

Depuis que le peuple a vu qu'il ne peut compter ni sur la haute, ni sur la petite bourgeoisie, il semble avoir pris pour devise le célèbre mot, *Fara da se.* Il agit par lui-même, il organise le travail, étudie les questions économiques, se plaint quand il est mal, réclame quand il se trouve lésé, s'occupe d'améliorer son sort, y intéresse les autres ; il vit enfin et donne énergiquement signe de vie.

Quoi de pareil parmi les petits bourgeois ! Qui a entendu leurs réclamations, leurs plaintes ! Quelles réformes ou quelles garanties ont-ils obtenues ! Dans quels congrès ont-ils discuté, examiné les moyens de soulager leurs souffrances, d'alléger le fardeau qui

2.

pèse sur eux, de relever le niveau moral de leur classe ! On ne peut citer à leur honneur, que dis-je ! à leur décharge, aucun fait de ce genre. Aussi le mouvement d'ascension populaire vers cette classe, ce mouvement si naturel, noté par M. Michelet en 1846, s'est complétement arrêté. On cède au plus intime désir de la petite bourgeoisie en ne dérangeant pas sa paisible agonie. « Je n'ai que faire, semble-t-elle dire, de nouvelles recrues ; c'est ici le royaume des moribonds ; laissez-nous tranquillement nous éteindre en famille. » Et déja on la prend au mot ; déjà l'on s'éloigne de ce corps volontairement inerte en répétant comme l'ours de la fable : *Otons-nous, car il sent !*

Au fait et sans ironie aucune, la petite bourgeoisie ne peut demeurer ainsi, indéfiniment suspendue entre la haute bourgeoisie, qui ne veut pas d'elle, et le peuple, qui commence à s'en passer parfaitement. Une sincère et complète alliance avec la classe populaire, mieux que cela, une fusion de sentiments et d'habitudes, tel est, selon moi, l'unique moyen qui reste à la petite bourgeoisie de se relever, de reconquérir une grande place dans le monde moral, politique et social. Le retour aux mœurs simples, à la vie modeste, en attestant un désintéressement irrécusable et en rendant possibles bien des audaces, dissipera plus d'un malentendu, fondra la glace, cimentera l'union. Est-il donc si difficile de vivre à l'ouvrière, à la paysanne, comme Rousseau, comme Proudhon, comme tels autres que je pourrais citer?...

Entendons-nous cependant. Simplicité ne signifie ni dénuement, ni privations. Il est à cent lieues de ma pensée de prêcher l'abstinence, la mortification, l'éternel carême. Autant je suis ennemi du luxe,

autant je suis partisan déclaré du bien-être. Chauffez-vous bien en hiver, buvez frais en été, nourrissez-vous abondamment et sainement en toute saison, ayez de commodes et solides vêtements, ne vous privez ni des joies innocentes, ni des plaisirs honnêtes; bref, soyez gais, heureux, *cossus* même, mais soyez-le *simplement*. Hors de là, point de salut.

Ajoutons, pour ne nous écarter en rien de la vérité, que le peuple aurait aussi beaucoup à gagner à cette alliance. La petite bourgeoisie lui apporterait deux forces immenses. La culture intellectuelle, variée et raffinée dont elle a encore la tradition, et cette clarté, cette promptitude de conception qui se manifestent sous mille formes, même sous celle qui n'est pas à dédaigner, d'une certaine élégance de bon goût dans la vie familière, de ce qu'on nommait au XVIIe siècle, la politesse des mœurs. Ce qui encore à l'heure présente manque le plus au peuple, ce n'est ni l'élan, ni la sagacité, ni la puissance, ce sont les procédés littéraires et artistiques, les méthodes philosophiques, les formules, qui abrégent et condensent. Voilà ce que la jeune bourgeoisie, unie de cœur comme d'aspirations avec lui, est à même de lui donner. L'avenir de notre pays et peut-être celui du monde dépendent du plus ou moins de promptitude, de sincérité, de solidité qu'on apportera dans la conclusion et l'observation de cette alliance.

L'influence politique serait la conséquence et le prix d'une renaissance morale. Ceux-là sont bien forts et ont une vue bien nette des choses, qui ont jeté loin d'eux toute vaine convoitise! Quelle action aurait-on sur eux? Ils ne craignent point le caprice d'un supérieur et ne sont à la merci d'aucun patron.

Sous la Restauration, les dernières tentatives de l'ancien régime forcèrent la haute bourgeoisie de s'unir aux petits bourgeois qui s'étaient rapprochés du peuple. Toutes les forces vives de la nation se trouvèrent d'un seul côté. Aussi le succès fut rapide, la victoire complète. Elle l'eût été encore davantage si, dès le lendemain du triomphe, la haute bourgeoisie désertant la cause commune et entraînant à sa suite la petite bourgeoisie leurrée d'un faux espoir et victime d'un faux idéal, n'avait méconnu son grand et généreux allié de la veille. En 1848, on sait quels résultats foudroyants amena une courte réconciliation entre la petite bourgeoisie et le peuple. Trop courte, hélas! et que de nombreux malentendus, suscités par d'habiles et acharnés ennemis, changèrent peu à peu en hostilité sourde, en malveillant éloignement.

Il importe aujourd'hui que cette réconciliation soit définitive. Elle seule peut donner à l'élection populaire une pleine valeur et une incontestable autorité. Plus il sera intelligent et indépendant, plus le vote sera fécond. Nous n'entendrons plus le dialogue convenu d'avance et en quelque sorte fictif du propriétaire, du commerçant, de l'industriel, avec le fermier, le commis, l'ouvrier auxquels ils posent pour la forme une question dont la réponse est toute dictée par l'intérêt, par la dépendance de l'esprit et du cœur. Ce seront des hommes libres qui parleront dans l'intégrité de leur conscience, selon les lumières de leur raison. Ce sera vraiment la voix de la nation qui s'élèvera du scrutin et la classe gouvernante n'aura qu'à l'écouter et à la suivre pour accomplir le vœu national. C'est à la petite bourgeoisie de voir si

une telle perspective la séduit, lui paraît préférable à quelques émotions de jeu, à quelques satisfactions de vanité.

D'ailleurs à quoi bon dissimuler ou atténuer une vérité qui, d'ici à peu de temps, sera évidente pour tout le monde? Si la petite bourgeoise ne prend pas par bon sens et de bon cœur le parti que ses vrais amis lui indiquent, si elle ne met pas résolument sa main dans la main du peuple, en vue d'une régénération morale et sociale, le nombre toujours croissant des déclassés ne l'en fera pas moins déchoir de ce qu'elle appelle son rang. Pour n'avoir ni compris, ni estimé la pauvreté fière, elle aura, comme légitime et dernier châtiment, la misère honteuse.

II

LA
CAUSE DE LA CHERTÉ

LA

CAUSE DE LA CHERTÉ

I

« Tout est si cher ! » voilà quatre mots qui reviennent souvent, beaucoup plus souvent qu'il ne faudrait, dans la libre familiarité des conversations amicales, aussi bien que dans les propos des ménagères. Depuis une dizaine d'années surtout, ils sont devenus en quelque sorte le fond de la langue. On les prononce sur tous les tons et en toute occasion, tantôt avec l'accent irrité de la convoitise ou de l'ambition qui s'aperçoit que le but où elle vise recule indéfiniment, tantôt à voix presque basse et de l'air résigné qui sied au renoncement, à l'abdication. Quelquefois, dans ce concert assez triste, une note particulièrement douloureuse et menaçante se fait entendre ; elle s'échappe des lèvres de ceux qui voient devant eux se fermer les issues et se dérober jusqu'à la lointaine espérance.

Il est grave et, ajoutons-le tout de suite, il est mauvais que le sentiment de l'impossible, de l'inaccessible, une trop claire conscience de la pesante et accablante nécessité s'impose ainsi à la majeure partie d'un peuple.

Depuis que l'humanité occupe la terre et qu'elle lutte contre la nature, elle n'a cessé de sentir et de répéter avec raison que la vie est terriblement difficile. C'est pour diminuer cette difficulté, pour alléger le fardeau qui nous tient tous plus ou moins courbés que les sciences, les arts libéraux et spécialement l'art social ont multiplié les inventions, les découvertes, créé des institutions propres à soutenir notre faiblesse, à contenter nos besoins et nos désirs.

L'effort humain a toujours été tourné vers l'amélioration progressive, vers une transformation intelligente des conditions générales de l'existence. Cette civilisation de laquelle, dans une certaine mesure, nous avons le droit d'être fiers, n'est autre chose que l'heureux résultat de cet effort. Il est permis d'y voir le triomphe, fort incomplet encore et cependant réel, du bien-être sur la souffrance, de la libre et joyeuse activité sur la fatalité morne.

Un peuple est donc dans la bonne et véritable voie quand son organisation sociale, le jeu de ses institutions, l'agencement des diverses parties de la machine politique s'accordant avec des circonstances suffisamment favorables, lui rendent la vie facile et lui permettent de songer pour l'avenir à de nouvelles et considérables améliorations. Il est au contraire dans une voie funeste ou plutôt il se trouve engagé dans une impasse quand, par un con-

cours singulier et malheureux d'événements dont il n'a su saisir ni le sens ni la portée, tout semble se réunir, se combiner pour immobiliser la partie ascendante de la nation, pour raréfier autour d'elle, si l'on peut parler ainsi, l'atmosphère sociale.

Voulez-vous savoir si la nation à laquelle vous appartenez en est là, voulez-vous tâter le pouls à votre époque? Je vais vous indiquer deux excellents moyens de contrôle. Regardez où en est la solidité des transactions commerciales. Voyez en même temps si la somme des naufrages sociaux augmente ou diminue. Consultez le greffe du tribunal de commerce et les registres de l'assistance publique.

Il y a dans les entreprises commerciales autre chose à considérer que la multiplicité, la hardiesse et même l'importance de ces entreprises. On parle toujours et très-volontiers du mouvement commercial, on insiste sur le nombre des établissements qui se fondent, on exalte l'utilité, la puissance, la richesse de quelques-uns de ces établissements et l'on ne tarit pas en prophéties sur le brillant avenir qui leur est réservé. Voilà qui va fort bien, mais puisque l'on montre avec tant de complaisance l'endroit de la médaille, parce qu'il semble de nature à inspirer la confiance et à éblouir, il faut avoir également le courage et la probité d'en montrer le revers.

Or, ce revers, c'est justement l'issue malheureuse de la plupart de ces entreprises, la chute ou du

moins l'ébranlement continu, l'existence précaire, contestée, misérable, de ces établissements trop vantés. Beaucoup se mettent en route, nous le voyons bien et, pour le constater, vous n'avez pas besoin de les étourdir, de nous étourdir aussi de vos souhaits et de vos clameurs. Combien périssent en chemin ! Vous le savez parfaitement, mais vous vous gardez de le dire. L'effet est produit, le coup de grosse caisse est donné : c'est le principal. Mille fanfares plus éclatantes les unes que les autres ont célébré l'élan, l'essor, le mouvement du commerce. Beau mouvement, ma foi ! et dont on devrait faire moins de bruit, s'il n'aboutit qu'à des faillites !

Je ne veux pas exagérer les mérites de l'homme qui tente une entreprise commerciale ni lui prêter sur la politique générale de son époque des vues dignes de Montesquieu ou de Benjamin Constant. Il est cependant strictement juste de reconnaître qu'avant d'accomplir cet acte si simple, si vulgaire, si élémentaire, en apparence, d'ouvrir un magasin ou même une petite boutique, le futur commerçant a dû, à sa manière et selon ses lumières plus ou moins étendues, porter un jugement d'ensemble sur l'état de la société contemporaine. En d'autres termes, il a dû rigoureusement calculer les chances de réussite et les possibilités d'insuccès.

Il veut vendre et s'enrichir en vendant ; il croit donc pouvoir vendre et s'estime certain de rencontrer le nombre d'acheteurs nécessaire : sans quoi, il se tiendrait tranquille et laisserait ses modestes

capitaux fructifier en paix, tout à leur aise, chez son banquier. Chercher la fortune par le commerce, c'est, on le voit, mettre en pratique deux des vertus théologales : l'espérance et la foi. On espère en la facilité, en la multiplicité des transactions ; on a foi dans les conséquences, qu'on regarde comme assurées, de la prospérité générale.

Qu'un négociant se trompe, fasse un faux calcul, prenne mal ses mesures et soit puni de sa présomption, de son incapacité par une déconfiture rapide, il n'y a là rien d'extraordinaire, il n'y a pas surtout de quoi pousser les hauts cris ni concevoir un effroi hors de toute proportion. Mais si, en une seule année, dans une grande ville, il se commet deux mille erreurs de ce genre, suivies deux mille fois de la même conséquence inévitable, il faudra bien présumer que tant de négociants, qui devaient aussi cruellement expier leur erreur, n'ont pas tous été victimes de l'insuffisance de leurs lumières ou des précipitations de leur convoitise. Quand une erreur est partagée par un aussi grand nombre de personnes, quand elle s'impose en quelque sorte à la plupart des intelligences, la faute en est, non plus à ces intelligences, mais au milieu où elles se meuvent et d'où rayonnent les mirages qui les déçoivent, qui les égarent.

Est-il vrai, oui ou non, que dans la ville, où semble se concentrer et se résumer la vie de la nation, le chiffre des faillites s'est élevé suivant une progression malheureusement trop régulière? Est-il également vrai que deux mille négociants venant à succomber sous le poids des mêmes circonstances, après s'être lancés sur la foi des mêmes apparences

et des mêmes promesses, ne peuvent ni ne doivent être regardés et jugés en masse comme des spéculateurs incapables et de malhonnêtes gens? Je crois ce second point non moins incontestable que le premier.

Ils ont été victimes, non pas de leurs ambitions ou de leurs illusions particulières, mais d'une immense illusion sociale. L'activité fébrile et factice qui a régné de 1855 à 1862, devait faire naître et en effet a déterminé un mouvement commercial très-vif, très-considérable. Un état de choses s'est créé, comme par enchantement, du jour au lendemain, assez éclatant et assez splendide pour paraître au-dessus des vicissitudes du sort et des atteintes de la mauvaise fortune. Par malheur, cet état de choses, reposant sur des bases fragiles et artificielles, ne pouvait aboutir qu'à des résultats ruineux.

Les désastres commerciaux et financiers de la période actuelle sont la suite logique, l'inévitable conséquence du mouvement excessif, disproportionné, habilement suscité après 1852, laborieusement entretenu et soutenu jusqu'à ces dernières années. Malgré les précautions et les replâtrages, tout à présent s'écroule à la fois et laisse, en se brisant avec fracas, apparaître la vérité longtemps méconnue ou dissimulée. En somme, de la prospérité factice des dix premières années de l'empire que reste-t-il aujourd'hui? Un découragement profond, général dont la nation n'est pas près de se relever ni de se guérir, le sentiment d'une amère déception, la douleur, si pesante à l'âme, d'avoir entrevu la perspective d'une vie meilleure, d'en avoir touché le seuil,

reconnu les issues et de la voir se fermer devant vous, plus inaccessible que jamais.

Oui, plus inaccessible, car cette prospérité passagère a eu pour résultat immédiat d'amener, sur tous les objets de consommation (et ce point-là est celui auquel chacun s'intéresse), une hausse qui s'aggrave par sa durée même et se fait cruellement sentir. La cherté actuelle a une cause plus profonde, plus sérieuse, et ces pages ont justement pour but de la signaler; mais dans l'analyse d'un sujet aussi grave et aussi complexe, on ne doit négliger aucun élément.

L'augmentation du prix des denrées nécessaires à la consommation générale et quotidienne est à la fois un symptôme de la situation actuelle et une conséquence de la situation antérieure. A ne la considérer que sous ce dernier rapport, il est évident qu'elle aurait dû disparaître, car il n'est pas conforme à la logique qu'un effet subsiste lorsqu'il n'a plus de raison d'être. Mais, comme disait Oxenstiern, *le bon sens n'est pas ce qui gouverne le monde*, et la logique est exposée à recevoir des faits et des hommes plus d'un croc-en-jambe et d'un soufflet. Ce n'est pas encore ici le lieu d'expliquer le motif véritable de cette persistance de la hausse, nous nous bornons en ce moment à constater que la vie est aujourd'hui plus difficile, plus fermée, plus barrée, qu'elle ne l'était il y a vingt ans.

Vivre pour tout être, mais plus expressément encore pour l'être humain, c'est progresser, monter, rayonner. Voilà ce qui devient de plus en plus impossible. Heureux le possesseur d'une aisance modeste si, à force de soins, de privations, en ayant

Nous prenons cette route, la même, s'il vous plaît, où s'engagea l'empire romain et qui le mena droit à sa perte. L'assisté fleurit chez nous à côté du failli, et cette floraison qui, comme on vient de le voir, a pris récemment des développements extraordinaires, nous attriste, nous effraye. Il y a de quoi trembler, quand on y pense sérieusement.

L'homme qui demande au travail son pain quotidien, n'est pas mieux récompensé de son effort que celui qui demande au commerce l'aisance et l'indépendance. J'écarte même en ce moment la supposition (qui cependant n'est que trop souvent la pure réalité) que le travail puisse lui manquer. J'admets qu'il ait toujours trouvé des fardeaux à porter, des besognes à faire. La situation n'en est que plus déplorable.

Si l'assistance ne recevait, ne secourait que les inoccupés, il y aurait de l'espoir, on pourrait compter tôt ou tard sur une reprise de travail. Mais bien souvent ce sont les meilleurs, les plus honnêtes, les plus déterminés travailleurs qui sont réduits à recourir à l'assistance, parce que le salaire, fût-il suffisant en lui-même, ce qui est une autre question, est insuffisant à solder les plus utiles, les plus indispensables dépenses.

Bref, le travailleur se fait mendiant, parce que les objets nécessaires à sa consommation sont hors de prix et qu'il ne peut les acheter, parce que tout est trop cher, de même que le marchand en est réduit à déposer son bilan, parce que, forcé lui aussi de vendre trop cher au détail pour se *rattraper*, comme on dit, il voit le désert se faire autour de sa boutique et ne trouve plus de chalands. Les deux

situations sont solidaires. L'un ne peut pas plus vendre que l'autre ne peut acheter. La cherté les tient tous deux à la gorge et les étrangle. Elle prend à celui-ci son honneur, à celui-là son indépendance. Elle sème chez un peuple honnête et fier ou, à mieux parler, elle sèmerait, si nous ne réussissions pas à la faire disparaître, de la graine d'escrocs et de la graine d'esclaves.

Ne vous révoltez par sur ce dernier mot. La susceptibilité n'est honorable et légitime que lorsqu'elle est raisonnable. Autrement, elle n'est que vanité puérile. Ne se mettrait-on pas directement en lutte avec l'évidence, si l'on osait soutenir que l'individu auquel, dans la force du terme, le travail refuse l'aliment nécessaire à son existence et qui, sans la générosité d'autrui, ne saurait vivre une minute de plus, est pleinement libre, maître de ses actions, absolument responsable de sa direction morale ? L'homme qui a faim appartient à celui qui le nourrit : cela est clair comme le jour. Si dans un pays régi par le suffrage universel les hommes affamés et secourus viennent à être les plus nombreux et si le pouvoir *secourant* est une élite opulente ou un gouvernement favorisé par cette élite, il n'y a pas besoin d'être un grand docteur pour deviner que la conscience des pauvres sera exposée à plus d'une tentation et qu'elle n'y résistera pas toujours victorieusement.

Primum vivere, dit le proverbe latin ; *item*, *il faut vivre*, traduit la sagesse normande. Ne blâmons pas trop ceux qui cèdent par besoin, mais dans l'intérêt de la liberté, de la raison, de la civilisation, tâchons que ces victimes de la *fatalité du ventre*, selon la pittoresque expression de Michelet, devien-

nent de plus en plus rares. Enlevons sa proie à la charité aussi bien officielle que privée. L'aumône, cet aveu détourné, cette expiation boiteuse de l'injustice sociale et dans laquelle on verra un jour ce qu'elle est réellement, un crime de lèse-dignité humaine, l'aumône avilit et enchaîne celui qui reçoit sans rendre meilleur celui qui donne. Le morceau de pain accepté, reçu implique un contrat de servitude; le morceau de pain acheté est une garantie de dignité, de liberté. Mais encore faut-il qu'il soit *achetable*, qu'il ne soit pas trop cher.

Tout nous ramène à ce problème de la cherté. Tout s'y rattache et en dépend. Voyons maintenant au juste d'où vient ce fléau, remontons à sa cause. Nous est-il imposé par la nature des choses ou n'est-il que le résultat des imparfaites mesures de la politique humaine? C'est ce qu'il importe avant tout de savoir. On vient à bout des fléaux naturels en redoublant à l'égard du monde extérieur de vigilance et d'industrie; on triomphe des maladies sociales causées par l'ignorance ou l'iniquité, en réformant les institutions vicieuses et les mœurs corrompues.

II

Pour que la cherté puisse être considérée comme un résultat de la fatalité extérieure, il faut que les produits naturels qui forment les principaux objets de consommation aient diminué d'une manière sensible, ou que le nombre des consommateurs ait augmenté dans une proportion non moins frappante et de façon à détruire tout équilibre. Un écolier, un enfant même comprendra sans peine que la rareté absolue ou relative des objets de consommation doit amener forcément une hausse de prix. Mais dans le problème qui nous occupe, dans l'espèce, pour nous servir des termes du palais, rien de pareil ne se présente. Les dernières récoltes ont pu être plus ou moins bonnes, plus ou moins abondantes ; la moyenne a été satisfaisante, on ne saurait le nier. La France, sous le second Empire, n'a traversé aucune de ces effroyables crises qui donnent aux aliments une valeur extraordinaire. La population a-t-elle augmenté, s'est-elle multipliée avec une rapidité prodigieuse ? Les documents scientifiques et officiels sont là pour attester le contraire.

Ainsi, voilà le dilemme sans issue où nous sommes enfermés : la cherté que, faute de mieux et pour l'opposer à une autre que nous aurons à qualifier tout à l'heure, on nous permettra d'appeler naturelle ne peut avoir d'autre origine que l'extrême rareté des objets de consommation ou la surabondante quantité des consommateurs; or, les objets de consommation ne sont pas plus rares, et les consommateurs ne sont pas plus nombreux : donc, en ce moment, si l'on ne tient aucun compte des circonstances politiques et sociales, si l'on se place au point de vue de la simple expérience et de l'observation pratique, il ne devrait point y avoir de cherté, il ne peut même pas y en avoir. D'autre part, ainsi que l'a remarqué Chateaubriand avec une bonhomie narquoise, rien n'est têtu comme un fait, et s'il est un fait incontestable, c'est qu'à l'heure présente tout est excessivement cher, fort au-dessus généralement de la portée des petites bourses. Comme nous voulons suivre jusqu'au bout les déductions de la logique, nous avouerons aisément que la cherté dont nous souffrons aujourd'hui n'est point naturelle, quoiqu'elle ne soit que trop réelle. Serait-elle artificielle, par hasard? C'est ce que nous allons examiner.

On nous rendra ce témoignage que nous nous sommes attaché à ne point tracer un tableau de fantaisie. Le conseil que nous donnions aux autres, nous l'avons suivi pour nous-mêmes, et lorsque nous avons eu à produire des faits, nous nous sommes prudemment appuyé sur les registres du tribunal de commerce et de l'assistance publique. Au bout de cette analyse, que rencontrons-nous en défi-

nitive? Un vendeur qui, malgré sa bonne volonté, ne trouve pas à vendre; un acheteur qui, malgré le plus vif désir, le plus impérieux besoin, ne peut pas acheter.

Voici un objet qui vaut six francs. Le vendeur en demande dix, non pas pour tromper le client ou surfaire la marchandise, c'est parce qu'il lui faut absolument cette somme et que sa caisse vide la réclame. L'acheteur en offre quatre francs, non pas, admettons-le également, par lésinerie, mauvaise foi ou amour du marchandage, mais en réalité parce qu'il ne peut consacrer une somme plus forte à son acquisition et, lâchons le fin mot, parce qu'il n'a pas davantage dans sa poche. Selon toute probabilité, le marché ne se conclura jamais. Il faudrait, d'une part ou de l'autre, se résigner à un sacrifice ruineux, désastreux.

D'où vient, je vous prie, ce supplice de Tantale, on peut l'appeler ainsi, car les deux personnages que nous mettons en scène se condamnent aux privations, se consument, se dessèchent sur place au milieu des plus favorables, des plus engageantes conditions. Quel obstacle s'interpose entre eux et la réalisation de leurs désirs, la satisfaction légitime de leurs intérêts? Nous l'avons déjà indiqué cet obstacle, c'est le vide qui règne dans la caisse de l'un et dans le porte-monnaie de l'autre. Nous n'avons plus à découvrir que la machine pneumatique assez puissante, assez insatiable et assez infatigable pour mettre à sec tant de porte-monnaie et tant de caisses.

Cette machine pneumatique, c'est l'impôt ; le Gargantua ou plutôt le Moloch moderne, c'est le budget. Qu'entend-on par budget? L'ensemble des dépenses que nécessite l'entretien des services publics, dépenses qui ne peuvent être soldées qu'au moyen d'impôts levés sur la nation. Qu'un peuple paye ceux qui le servent, rien de plus naturel, de plus équitable. La question est de savoir si pour les payer il doit épuiser ses ressources, aller jusqu'à son dernier écu, se mettre, comme feu Job, sur la paille ou le fumier. Pour traiter convenablement cette question, descendons un instant des hautes sphères spéculatives et traduisons l'économie politique, qui généralement est fort obscure, en économie domestique qui presque toujours a sur sa noble sœur l'avantage d'être très-claire.

Vous sonnez chez un brave rentier. Une servante vient vous ouvrir. « Votre maître est-il chez lui? — Je ne sais pas, Monsieur, je vais le demander à son valet de chambre. — Diable! dites-vous intérieurement, voilà un homme qui doit être à son aise. » Vous êtes tout surpris de trouver un pauvre bonhomme étique, transparent comme une lanterne, grelottant en décembre devant une cheminée veuve de feu et trempant pour déjeuner de vieilles croûtes de pain dans un verre d'eau.

Si l'intérêt que vous lui portez ou votre situation auprès de lui vous engage, vous autorise à lui parler avec sincérité, vous ne pourrez pas vous empêcher de lui dire : « Mais, mon cher Monsieur, renvoyez-moi bien vite ce grand flandrin de valet de chambre, et avec ce qu'il vous coûte, vous aurez de quoi vous nourrir et vous chauffer. » Votre étonnement n'aug-

menterait pas peu si, au lieu d'être le moins du monde touché de ce discours, le susdit rentier vous répondait du ton le plus prétentieux et le plus dogmatique : « Eh ! la, la, mon cher ami, si vous vous mêlez de faire des critiques, faites-les complètes au moins. Sachez qu'outre la servante et le valet de chambre que vous avez vus, j'ai encore un cocher, un valet de pied, un cuisinier, et que madame a deux femmes de chambre.

« Jusqu'à présent, à force de sacrifices et de privations, j'ai réussi à payer grassement et régulièrement tout ce monde-là. Il fait froid dans ma chambre, mais il fait très-chaud à la cuisine. On meurt de faim ici, mais on se goberge à l'office. Tant qu'il me restera un souffle de vie et un écu dans mon gousset, je continuerai à m'imposer cette dépense et à me donner ce singulier plaisir.

« Vous le trouvez coûteux et vous n'avez pas tort, d'autant plus que, n'ayant point de voiture, je pourrais me passer d'un cocher et que, me nourrissant de pain sec, un cuisinier m'est fort inutile. Eh bien, l'habitude d'avoir une foule de serviteurs, qui ne me servent à rien et mangent de gros traitements, est tellement invétérée chez moi que si j'y renonçais un seul jour je me croirais mort ou tout au moins déshonoré. » Après un tel discours, vous n'auriez plus qu'à prendre votre chapeau et à vous retirer en grommelant entre vos dents : « Le bonhomme est fou, fou à lier ! »

En effet, se créer à plaisir des sujets de dépense est une preuve de folie, même quand on est riche ; à plus forte raison quand on ne l'est pas. Si l'entretien des services publics excède les ressources normales

de la nation, s'il est une cause d'appauvrissement, de dépérissement pour le corps social, il est évident que ces services remplissent fort mal leur objet et sont peu dignes de leur nom. Ils ne servent point, ils desservent; ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

Je pourrais prendre tour à tour ces grands services qui jouent dans un Etat le rôle de fonctions vitales, l'administration, la magistrature, l'Eglise, l'armée, et chercher dans quelle mesure ils sont légitimes, jusqu'à quel point ils répondent à une nécessité sociale, dans quel esprit ils y satisfont. Un tel examen, qui, pour être décisif, exigerait que l'on entrât dans beaucoup de détails, trouvera sa place dans une autre étude; en tous cas, je le recommande aux législateurs de quelque future Constituante; ils feront bien de commencer par là.

Pour le moment, je fais l'hypothèse la plus invraisemblable, mais aussi la plus favorable aux services publics. J'admets qu'ils sont extrêmement utiles. Cela ne m'empêche pas de voir qu'ils sont encore plus coûteux. Que faire en pareille occurrence? Nous retombons ici dans l'apologue du rentier : ou il faut achever de nous ruiner en vertu de je ne sais quelle habitude, par ostentation, par décorum, ou il faut nous résigner, sinon à des suppressions, au moins à des réductions qui se traduiront par des économies, lesquelles économies apporteront un allégement au malaise général.

Simplifier l'écrasante et majestueuse mécanique administrative, empêcher les services publics de se transformer définitivement en lourdes charges, atteindre l'impôt dans sa source et le tarir en éteignant

les sinécures et en diminuant les gros traitements, tel est le seul moyen de ramener parmi nous le bon marché, l'aisance, la sécurité.

Sauf les cas heureusement assez rares de crise politique ou de guerre, l'impôt ne doit jamais être excessif; dès qu'il est trop fort, il est injuste ou absurde. On n'a pu attribuer aux services publics une importance exagérée sans leur accorder en même temps une rétribution nécessairement exagérée aussi. Cette rétribution ne pouvant sortir que des poches des contribuables, il a fallu augmenter l'impôt en conséquence; et comme l'impôt direct repose sur des bases qui ne sont pas aisément ni surtout insensiblement modifiables, on a demandé à l'impôt indirect le surcroît de ressources dont on avait besoin. L'impôt indirect est justement celui qui atteint la vie quotidienne dans ses profondeurs, qui se fait sentir dans les moindres détails. C'est lui qui, par des voies détournées, par mille petits canaux imperceptibles, a si bien soutiré l'argent de la caisse du vendeur et du porte-monnaie de l'acheteur. C'est lui qui a donné naissance à la cherté, et elle ne cessera que le jour où, par la simplification des services publics, il sera possible de le diminuer.

III

Ce n'est pas tout que de dévoiler la cause d'un mal; ce n'est même pas assez que d'en indiquer le remède; il faut encore que ce remède soit applicable. Il semble au premier abord que la réforme dont nous venons de signaler l'urgence importe assez à l'intérêt général pour ne rencontrer devant elle aucune résistance. Tout le monde en effet ne devrait-il pas être également intéressé à ce que l'impôt diminue, à ce que la cherté prenne fin, à ce que la vie devienne plus douce et, dans la société, le mouvement ascensionnel plus facile. Oui, cela devrait être, mais pour arriver à cet heureux résultat, si naturel au fond, il faudrait que chacun comprît par quels liens d'étroite solidarité son intérêt particulier est uni à l'intérêt général. Faute de s'élever à cette compréhension large et haute, certaines parties de a nation se sont fait de notre organisation politique et sociale une conception assez fausse pour regarder comme une menace, pour craindre comme un malheur cette simplification des services publics.

Dans notre pays, on parle trop du gouvernement

et pas assez des classes gouvernantes. C'est un tort. Un gouvernement, si fort qu'il paraisse, n'est qu'un fantôme en présence de l'influence durable et prépondérante que donne la richesse concentrée dans un nombre de mains relativement peu considérable. Le souverain le plus absolu en apparence ne fait en réalité que ce que lui permet la haute bourgeoisie, et elle ne lui laisse rien faire de ce qui pourrait la blesser ou l'amoindrir. Aussi est-il juste, lorsque les actes du gouvernement donnent lieu à des appréciations sévères, à des verdicts rigoureux de la conscience publique, de faire peser une part de responsabilité sur la classe élevée et dominante, sans l'assentiment et le concours de laquelle le souverain serait singulièrement embarrassé de rien accomplir.

Par exemple, en ce qui touche l'augmentation progressive et continuelle du budget, on a justement blâmé les tendances du gouvernement, et l'on a eu raison, puisque c'est lui qui, par ses conseillers d'Etat, ses orateurs, ses ministres, prend chaque année l'initiative de cette augmentation. Mais croyez-vous que la haute bourgeoisie qui forme la majorité du Corps législatif et qui par là personnifie bien réellement, bien activement ce que j'appelle la classe gouvernante, doive demeurer exempte de blâme? Non, certes.

Pendant plusieurs longues législatures, elle n'a pas fait preuve de grandes lumières politiques; mais si peu versée qu'elle ait été et qu'elle soit dans la science des affaires, elle n'est pas encore assez naïve, assez inconsciente, pour ignorer que les gros budgets engendrent les lourds impôts. Si donc elle a voté sans les discuter ces énormes charges qui al-

laient peser sur le pays, c'est qu'elle croyait trouver à cela son intérêt et sa sécurité, c'est qu'elle ne reculait devant aucun sacrifice pour maintenir cet immobilisme stérilisant et pétrifiant qu'elle appelle la stabilité sociale.

Les classes dominantes ont une tendance irrésistible à se transformer en castes. Elles ne savent pas, ne veulent pas voir qu'il n'y a pour elles de grandeur, d'avenir, d'existence possible que dans un renouvellement partiel et continu. Au lieu de s'ouvrir, de se montrer accueillantes et hospitalières, de chercher à s'assimiler les éléments nouveaux, jeunes, ardents, vivants, qui n'ont point de parti pris ni d'hostilité préconçue, elles se ferment soigneusement, se font de tout une barrière et un rempart, multiplient à l'égard de ce qui est en dehors d'elles les témoignages de malveillance, les marques de défiance; volontiers elles imiteraient les Chinois et s'entoureraient d'une interminable muraille.

C'est cette crainte du nouveau, cet esprit d'excessive méfiance envers ce qui grandit et s'élève, qu'elles prennent pour l'amour de l'ordre et de la stabilité sociale. Dans cette disposition fâcheuse et peu intelligente, elles sont portées à diriger les moyens d'influence et les forces considérables qu'elles ont entre les mains, de façon à prévenir, à décourager, à écraser dans l'œuf la moindre velléité d'amélioration, de réforme.

Les mêmes appréhensions complétement chimériques et profondément regrettables les ont con-

duites peu à peu et presque à leur insu à détourner les services publics de leur destination réelle, à se les approprier en quelque sorte, à les accaparer pour leur usage, leur sécurité, leur satisfaction. Sur ce point, aucun observateur attentif et de bonne foi ne me démentira. Les services publics à l'heure présente sont beaucoup moins ce qu'ils devraient être, c'est-à-dire les organes nécessaires de la vie sociale, que des instruments d'action, des moyens de résistance, des garanties de sécurité ou plutôt de toute puissance pour une partie de la nation.

Un tel abandon de la droite ligne et de la saine conduite politique est si absolument en opposition avec la marche générale de l'humanité et avec la nature des choses qu'il donne lieu à des difficultés infinies et va toujours s'aggravant. C'est en effet la condition précaire et l'inévitable châtiment de ce qui tend à s'établir contre la raison et l'équité, de rencontrer devant soi les protestations instinctives de l'âme humaine froissée dans son essence même, et de ne pouvoir durer que par un appel incessant à une énergie factice, par l'emploi constant de mesures captieuses et de moyens exceptionnels.

On se plaint chaque année et l'on ne saurait trop se plaindre de l'augmentation du budget, mais ce dont on ne se rend pas assez compte, c'est que cet accroissement de rétribution exigé par les services publics, sans que rien, dans les circonstances intérieures ou extérieures, le justifie, prouve jusqu'à l'évidence que cet accroissement correspond, non pas à un besoin réel, mais aux embarras croissants d'une situation artificiellement créée. Nous ne faisons pas la guerre et nous avons triplé notre armée;

nous ne plaidons pas davantage, et le budget de la justice s'enfle sans cesse; à coup sûr, nous ne sommes pas plus religieux, et les sommes destinées à l'Église s'accroissent démesurément. Puisque cette augmentation de traitement n'a pas pour cause une augmentation équivalente, un redoublement d'activité normale, il faut de toute nécessité qu'elle en ait une autre. Il est clair que les services publics sont de plus en plus rétribués, parce que leur tâche devient de plus en plus laborieuse, mais leur action ne rencontre tant d'obstacles et ne coûte si cher que parce qu'elle s'exerce en dehors de sa sphère naturelle et poursuit un but qui n'est pas le vrai.

Du moment que l'augmentation du budget prend sa source, non dans l'intime et inéluctable nécessité des choses, mais dans une conception obstinément, aveuglément fausse de la stabilité sociale et des moyens de la maintenir, il est évident que tant que les personnes imbues de cette conception exerceront dans les conseils de la nation et sur les actes du gouvernement une influence quasi-omnipotente, aucune diminution ne sera possible, aucune simplification ne pourra être proposée.

« De quoi vous plaignez-vous? me dira-t-on. Ces budgets énormes qui rendent l'impôt plus dur et la cherté plus irrémédiable, sont votés par le Corps législatif, composé des délégués de la nation. Or, si la nation veut payer de gros budgets, s'il lui plaît d'entretenir des serviteurs trop nombreux, inutiles et malveillants, de quoi vous mêlez-vous et pourquoi

voulez-vous l'en empêcher? Si la femme de Sganarelle veut être battue, qu'est-ce que cela vous fait? Souvenez-vous qu'il arriva malheur à M. Robert pour avoir essayé de la défendre malgré elle. Inclinez-vous devant les décisions d'une majorité élue par le pays et ne soyez pas de ces gens qui prennent *les intérêts du Ciel plus qu'il ne veut lui-même.* »

L'objection n'est pas maladroite ni sans portée, mais en prouvant trop, elle ne prouve pas assez. Assurément l'état de choses dont nous souffrons et contre lequel nous réclamons, est — uniquement en ce qui touche les résolutions législatives — d'une légalité irréprochable. Seulement il reste à démontrer, d'une part, que tout ce qui est légal est légitime; d'autre part, que, jusqu'à présent, nos assemblées politiques ont été la représentation exacte de tous les éléments dont la nation se compose, qu'elles ont fidèlement reflété sa pensée, prévenu ses besoins, satisfait ses vœux avec empressement. C'est, je crois, ce qu'on n'essayera pas de démontrer si l'on a quelque habitude de la réflexion et quelque connaissance de l'histoire.

La haute et la moyenne bourgeoisie ont dominé, dominent encore dans les assemblées issues du suffrage universel, comme elles faisaient dans les chambres élues par le suffrage restreint. Cela est incontestable; mais faut-il voir dans cette continuité d'influence la persistance du vœu national ou le règne opiniâtre d'un préjugé politique. Cette distinction n'a rien de subtil et il est strictement équitable de la faire.

Depuis l'établissement du suffrage universel, deux séries de faits contradictoires se déroulent

sous nos yeux. Les tendances, les vœux, les idées sont démocratiques ; les élections et, par suite, les décisions législatives, ne le sont pas.

Ce désacord n'est surprenant qu'en apparence ; il n'étonnera pas ceux qui savent combien l'éducation politique d'un peuple est longue à faire, combien tardive est son émancipation intellectuelle et morale. Lors même que les classes gouvernantes ont tout à fait perdu le sens de la situation générale et ne comprennent plus rien aux aspirations de la société qu'elles ont pris à tâche de diriger, cette société pendant longtemps encore leur accorde un mandat de confiance et se met à leur merci, tout en sentant qu'elles ne la représentent plus et que, volontairement ou non, elles la trahissent. Vous connaissez ce qu'on appelle en physique la *vitesse acquise*. Il y a dans le domaine politique un phénomène ou une loi analogue et qu'on pourrait nommer l'*influence acquise*. Certaines classes gouvernent, parce qu'elles ont gouverné déjà ; il n'y a pas de meilleure raison, et celle-là suffit au plus grand nombre. D'autres, naturellement, impérieusement appelées à l'action politique, se résignent à ne gouverner jamais, parce qu'elles n'ont point gouverné encore et naïvement s'en croient incapables. Voilà le triomphe du préjugé.

Ceci répond à l'objection et nous explique comment une législature nommée, il est vrai, par le peuple, mais pleinement et essentiellement bourgeoise, peut ignorer complétement les souffrances, les vœux populaires, ou même en venir à croire que ses intérêts de caste sont en opposition avec les aspirations et les besoins de la majeure partie de la nation.

Il devient facile alors de comprendre comment l'état légal qui résulte des délibérations et des décisions de cette législature, se trouve en désaccord absolu avec la réalité des choses. Il ne faut pas pour cela « sortir de la légalité pour rentrer dans le droit. » Cette légalité, on peut la modifier. D'artificielle qu'elle était, on en peut faire une vérité. Si une société démocratique subit une législation bourgeoise qui la blesse dans sa dignité, ses intérêts et son avenir, c'est qu'elle le veut bien ; c'est qu'elle manque de résolution civique autant que d'intelligence politique. Le grand émancipateur tout indiqué, qui n'est ni un intrus, ni un révolté, ni un factieux, c'est le bulletin de vote.

Jusqu'à présent les espérances que la démocratie avait fondées sur le suffrage universel n'ont guère été justifiées, on doit en convenir franchement ; mais, je le répète, l'éducation politique d'un peuple est une œuvre lente et laborieuse. Il ne renonce que difficilement, petit à petit, avec infiniment de regret à ses illusions, aux rêves de son imagination, car dans la politique du peuple il entre beaucoup d'imagination. Pour qu'il retire sa confiance aux classes ou aux individus qui la possédaient tout entière, il faut qu'on l'ait trompé, déçu, joué vingt fois, cent fois, mille fois.

Quand s'opèrera cette évolution décisive, énergiquement efficace du suffrage universel, quand les foules comprendront-elles que leur bien-être, leur liberté, leur salut est dans leurs mains et que

l'urne électorale est destinée à les dispenser dans un bref délai des maîtres confinés dans leurs salons et des sauveurs tombés du ciel? Je l'ignore. Ce que je sais à n'en pouvoir douter, c'est qu'il n'y a que cette percée rationnelle et légale qui puisse transformer en un chemin l'impasse où, depuis trop longtemps énervés par l'ennui, par la faim, pataugent la petite bourgeoisie et le peuple.

Ces vérités, qui seraient toujours utiles à proclamer, à rappeler, reçoivent une opportunité, une force, une valeur nouvelle de l'approche des élections. Il importe que les citoyens aillent au scrutin en sachant bien au juste ce qu'ils font et votent dans la pleine lumière de leur conscience. Si la cherté leur convient, si même ils sont curieux ou désireux de la voir augmenter, ils n'ont qu'à renvoyer au Corps législatif les membres de la majorité actuelle. Il se pourrait que leur attente fût surpassée; en tous cas, je réponds qu'elle ne serait point déçue.

Si au contraire ils pensent que la cherté provenant directement de l'impôt et celui-ci s'accroissant sans cesse, grâce au concours empressé de la haute bourgeoisie législative, il est temps, pour modérer ce beau zèle, pour diminuer du même coup cherté, impôt et budget, d'envoyer comme représentants à la chambre des individus appartenant aux classes qui souffrent le plus de la gêne créée par de fausses mesures, ils feront acte de libéralisme éclairé, de véritable sagesse politique. Le sens commun veut que le contrôle soit exercé par ceux dont les intérêts, plus que cela, l'existence même sont en jeu, en péril. Il s'agit donc, on le voit, d'un simple retour au sens commun, mais depuis quelques années nous nous

en sommes tellement éloignés, que c'est une grosse affaire d'y revenir.

Demander que la petite bourgeoisie et le peuple aient leurs représentants réels et non pas nominaux dans les futures assemblées, dire qu'en dehors de leur concours, de leur contrôle, de leur action, aucune résolution atteignant la vie nationale dans ses modes les plus divers, dans ses profondeurs les plus intimes et, en quelque façon, jusque dans ses entrailles, ne nous paraîtra investie de ce caractère d'autorité que donne seule l'impartiale justice, ce n'est pas demander que les assemblées soient exclusivement composées de petits bourgeois et de prolétaires, ce n'est pas dire qu'eux seuls aient qualité pour délibérer sur la chose publique, pour élaborer et voter les lois. Nous nous défions de ces exagérations et nous ne croyons ni à l'efficacité ni à la légitimité de ces substitutions soudaines et radicales qui pourraient changer momentanément la condition des individus sans hâter la solution du problème.

Chacun des éléments dont la société française se compose a droit à sa part d'influence; mais aucun d'eux ne doit exercer une influence excessive, exorbitante. Quand cela s'est produit, ça toujours été au détriment de la partie la plus nombreuse et la plus vivace de la nation. Les classes ne sont pas plus sages que les individus. A elles aussi, le pouvoir tourne la tête. Chez elles comme chez les princes, la faculté de régler l'impôt et la dépense amène le mélange, aussi singulier que fréquent, de l'avarice et de la prodigalité.

Il leur est donc nécessaire et même salutaire d'être combattues dans une certaine mesure, limitées, critiquées, contrôlées. On arrivera certainement à ce résultat en donnant à la multiplicité des éléments sociaux le droit et le pouvoir de se manifester avec une énergie suffisante. Les classes gouvernantes ont trop mal et trop peu scrupuleusement géré le patrimoine national, pour que désormais on leur en laisse à elles seules la direction : c'est maintenant au peuple français de déclarer nettement, par le choix de ses élus, qu'il exige de ses mandataires l'humanité, l'économie et le désintéressement.

III

LES PROLÉTAIRES

A LA CHAMBRE

LES PROLÉTAIRES

A LA CHAMBRE

I

La composition de la représentation nationale, depuis le rétablissement du suffrage universel, offre, lorsqu'on se donne la peine de réfléchir un instant sur ce sujet, la plus singulière et la plus attristante des énigmes. Jetez les yeux sur la liste des membres du Corps législatif actuel, vous y verrez figurer — comme dans les précédentes assemblées du second Empire — des nobles, tant anciens que nouveaux, de grands manufacturiers, les chefs du haut commerce, des banquiers, des rentiers, des propriétaires, des avocats : pas un petit bourgeois, sauf deux ou trois journalistes, pas un paysan, pas un ouvrier. Au temps du suffrage restreint, lorsque la suprématie sociale de la classe moyenne était quasi érigée en dogme, une telle exclusion pouvait paraître, sinon excusable (rien ne la saurait justifier),

du moins concevable. Sous le régime de l'appel au peuple et du suffrage universel, elle semble incompréhensible.

Pourtant, il n'y a pas de fait qui n'ait son explication, le tout est de la chercher et, quand on croit l'avoir trouvée, de la donner nettement, sans arrière-pensée ni réticence. Diverses interprétations et solutions se présentent. D'abord celle-ci : les classes que dans un esprit de prudence, dans leur intérêt bien compris, à ce qu'on assure, on avait jusqu'à ces dernières années tenues à l'écart de la vie publique, amnistient et ratifient par les choix qu'elles font aujourd'hui en toute liberté la conduite des pouvoirs antérieurs à leur égard. En dehors de leur concours et sans leur consentement, on nommait pour les représenter des nobles ou de riches bourgeois; à l'heure qu'il est, maîtresses d'elles-mêmes et, en vertu d'une disposition légale, jouissant tous les six ans d'une souveraineté passagère, c'est encore parmi les nobles de race ou de cour, parmi les plus considérables personnalités de la haute bourgeoisie qu'elles vont choisir leurs délégués.

Ne vous avisez donc pas de soutenir que la nation est insuffisamment, incomplétement représentée. Un semblable reproche — si l'on tient compte du système électoral actuellement en vigueur — porte non pas sur ceux qui sont élus, mais sur ceux qui élisent, sur la classe la plus nombreuse. Or, si cette classe se trouve convenablement, sincèrement et, pour tout dire d'un mot, mieux représentée par des individus appartenant à la classe censée supérieure que par des mandataires choisis dans son sein; si elle proclame spontanément, de bonne foi et avec

une honorable résignation son entière incompétence en matière politique, que pourrait-on redire à cela et de quel droit préfèrerait-on telle ou telle doctrine soi-disant démocratique, à l'instinctive sagesse, à l'aveu franc et loyal du peuple?

D'autres vont plus loin et ajoutent : «Les paysans et les ouvriers nomment des bourgeois parce qu'ils sentent, en dépit de tout ce qu'on a pu avancer, qu'entre les diverses classes d'une même nation, il y a solidarité d'intérêts. Ils prouvent ainsi par leur vote que ce prétendu antagonisme dont on nous entretient si volontiers et qui paraît inspirer autant de terreur dans un camp que d'indignation dans le camp opposé, n'est au fond qu'une chimère et un vain épouvantail.» Si réellement, entre le bourgeois et le prolétaire, soit urbain, soit campagnard, il existait des dissentiments profonds, de graves divergences, sur des questions d'importance capitale, ces divergences se traduiraient de toute nécessité au moment du renouvellement de la Chambre; chacun suivrait une direction différente et confierait à des hommes de son milieu, de son bord, le soutien de sa cause. C'est justement le contraire qui arrive.

Les ouvriers, les paysans, chargent exclusivement des bourgeois de régler tout ce qui concerne les questions commerciales, industrielles, agricoles. Ils s'en remettent à eux pleinement, absolument. La conséquence est facile à tirer. Ayant eu lieu déjà d'être satisfaits de leur gestion, ils font acte de gratitude et de raison en leur renouvelant un mandat dont ils ont si bien usé. Qu'on ne nous parle donc plus d'antagonisme des intérêts, de désaccord ou de rivalité des classes, de conflits possibles; ces appré-

hensions, qui seraient coupables si elles n'étaient absurdes, tombent au contact d'une réalité incontestable, plus éloquente que des paroles oiseuses, l'accord du bourgeois et du prolétaire devant le scrutin.

Ces interprétations sont spécieuses et ne manquent point d'ingéniosité, mais elles ont le tort de trop se tenir à la surface des choses, de ne pas remonter aux causes, de ne pas rechercher les *dessous*. En présence de deux ordres d'actes et d'idées radicalement différents, elles négligent les éléments multiples et contradictoires du problème. *Le fait électoral*, devenant par une évolution naturelle le *fait législatif*, ne doit pas à lui seul absorber l'attention des penseurs. Il y a aussi le *fait social* qu'on ne peut pas laisser de côté et qui s'impose à nos méditations. Les interprétations que nous venons de soumettre à nos lecteurs concluent délibérément du fait législatif au fait social. Elles posent ou plutôt supposent en principe que la composition de nos assemblées répond exactement à l'état des esprits et traduit, met en pleine lumière la disposition générale, universelle.

Là précisément est l'erreur. Expliquer la composition à peu près exclusivement bourgeoise du Corps législatif par l'abdication raisonnée de la majorité des électeurs reconnaissant humblement leur incompétence politique, ou bien encore par la similitude, par l'identité d'intérêts qui existe entre le prolétariat et la classe moyenne, c'est peut-être se conformer aux formules logiques de l'école, mais

c'est aussi se fonder sur les apparences les plus trompeuses, c'est surtout avouer qu'on ignore ou qu'on ne veut pas voir ce qui se passe chaque jour sous nos yeux, ce qui éclate, s'affirme, se manifeste dans tous les discours et toutes les actions.

L'histoire des vingt dernières années, s'unissant sur ce point à l'expérience quotidienne, atteste que jamais les classes laborieuses ne furent moins disposées à se reconnaître incompétentes en matière politique et que jamais non plus, en ce qui touche leurs intérêts, elles ne se sentirent si résolues à revendiquer hautement des garanties nécessaires et le libre exercice de leurs droits. Le peuple ne songe point en ce moment à une abdication politique; il n'incline pas davantage vers je ne sais quelle transaction sociale que d'ailleurs la force des choses rendrait impossible. Voilà qui réduit à néant ces timides essais d'interprétation, mais l'énigme n'en devient pas pour cela plus commode. Le contraste frappant, choquant entre le fait législatif et le fait social subsiste, plus on cherche, plus il s'accuse nettement.

Pourquoi les petits bourgeois et les prolétaires si jaloux, et avec raison, de leur part de souveraineté, s'empressent-ils, dès qu'ils en peuvent jouir, de la déléguer, de la déposer en d'autres mains? Pourquoi, fortement et justement attachés à leurs intérêts, ne plaident-ils pas eux-mêmes, puisqu'ils le peuvent, leur cause à la face du pays? Pourquoi enfin vont-ils uniquement chercher leurs mandataires dans les rangs de la classe avec laquelle ils luttent depuis si longtemps, contre laquelle ils réclament sans cesse? Nous avons vu quelles réponses on fait à

ces questions. Elles nous ont paru bien peu satisfaisantes. Essayons à notre tour, sans fausse honte, d'expliquer l'énigme. L'heure des précautions littéraires, des simagrées académiques est passée. Hâtons-nous le sphynx n'attend pas.

II

Lorsque nous voyons une personne légalement et de plus récemment mise en possession d'un droit précieux dont pendant des années elle avait passionnément réclamé l'exercice, hésiter à en faire usage et n'en tirer aucune des satisfactions qu'elle avait espérées, nous sommes portés à croire que quelque secret obstacle l'entrave, la paralyse, et dix-neuf fois sur vingt, l'expérience nous prouve que nous avons raison, que son apparente liberté cache plus d'une gêne, plus d'une servitude. Ce qui est vrai d'un individu l'est aussi d'une classe et même d'une nation. Quand des hommes reconnus libres n'agissent pas conformément à leur condition officiellement proclamée, ce n'est pas qu'ils s'en déclarent indignes ou soient assez aveugles pour refuser d'en jouir, c'est, croyez-m'en, parce qu'un obstacle non avoué et peut-être non prévu par la loi, mais insurmontable, infranchissable, arrête leur élan, enchaîne leur volonté.

Quelle est la plaie secrète du suffrage universel?

Qu est-ce qui l'empêche d'être pleinement lui-même, tout à fait sincère et d'envoyer au Corps Législatif une représentation qui étant réellement complète se trouverait par cela seul investie d'une immense autorité? Cette plaie, je vais la nommer tout de suite. Je vais dire pourquoi le prolétaire n'est jamais député, pourquoi le bourgeois et le noble le sont toujours. L'explication est simplement dans ces deux mots que déjà sous Louis XIV le catholique et monarchique La Bruyère faisait alterner d'une façon si redoutable: ceux-ci sont riches, celui-là est pauvre.

S'il est une vérité dont tout le monde en France soit bien persuadé, trop persuadé même, c'est que rien n'est plus coûteux qu'une élection. Ne me demandez pas à combien cela se monte, je ne saurais vous le dire au juste, n'ayant jamais eu pour mon compte une note de ce genre à payer. Mais je ne suis pas sans avoir connu quelques candidats ou amis de candidats et il m'est revenu qu'on se tirait difficilement d'affaire sans dépenser, au bas mot, de quinze à vingt mille francs. Mettons dix mille, cinq mille, c'est trop cher pour vous, n'est-ce pas, et pour moi aussi. En revanche, Harpagon, le banquier ou le comte de Chateaucroulant peut parfaitement se passer cette fantaisie. Il en sera quitte, s'il ne réussit pas, pour augmenter un peu ses fermages ou hausser légèrement l'escompte. Plaie d'argent dans ce cas se guérit vite et les piqûres ne sont que pour son amour-propre.

Imaginons maintenant (les hypothèses ne coûtent rien) que dans le fond d'un village, en Bourgogne ou dans le Nivernais, se trouve un homme jeune encore, qui, de bonne heure et par d'honnêtes

moyens, possesseur d'une petite fortune, a consacré ses heures d'indépendance et de loisir à l'étude des problèmes politiques et sociaux. Il a beaucoup réfléchi sur ces matières ; il croit avoir découvert certaines solutions ; il se sent assez de talent, de santé, d'énergie, pour exposer, propager, défendre ses idées. L'ambition la plus naturelle, la plus noble, la plus légitime, celle de soutenir des opinions qu'on croit vraies et de servir des intérêts auxquels on s'associe, parce qu'on les voit de haut et largement, cette ambition germe peu à peu dans son cœur ; elle s'accroît ; elle n'attend qu'une occasion pour se manifester.

Sur ces entrefaites, un siége au Corps Législatif vient à vaquer dans l'arrondissement où notre rentier philosophe plante ses choux. Son premier mouvement est de se présenter. Il a, lui assure-t-on, tout ce qu'il faut pour faire un député passable... un député peut-être, mais un candidat, non pas. L'arrondissement est fort grand et la sous-préfecture a découpé les circonscriptions avec une habileté qui n'exclut pas le caprice. Notre ami a-t-il seulement un cabriolet pour courir partout, peut-il comme Harpagon, qui ne s'entend pas moins à spéculer sur la charité que sur la cupidité humaine, répandre à propos les aumônes, ou donner des tableaux aux églises, des soutanes aux curés, comme le comte de Chateaucroulant ? Peut-il offrir des banquets auprès desquels les festins de Gargantua et les noces de Gamache ne seraient qu'une plaisanterie ? Est-il à même comme ses compétiteurs de prodiguer les rouleaux compresseurs, les vélocipèdes, de coiffer plusieurs compagnies de pompiers ? A-t-il de quoi louer un lieu *clos et couvert* pour y recevoir sept ou

huit cents électeurs (un bâtiment d'une belle étendue, comme vous voyez, et généralement d'un prix non modique) ?

Et puis avec son air réservé, modeste, que ses rivaux ne se gênent pas pour qualifier d'air *minable*, pourra-t-il, lui qui n'a qu'un programme à opposer à des promesses inspirer quelque confiance à des gens encore étourdis des engagements pris par le banquier parisien ou le seigneur du village ? S'il leur parle de mesures d'intérêt général, ils lui répondront en demandant des avantages locaux, un pont, une église, une caserne, un embranchement de chemin de fer. A leurs yeux un député n'est qu'un solliciteur puissant et riche qui doit constamment quémander pour eux quelque faveur auprès des grands de la terre et qui, en attendant, ne regarde ni à la dépense, ni aux largesses.

Indépendant et sincère avant tout, notre homme se consulte et se tâte. Pour soutenir la lutte, pour contrebalancer l'influence du presbytère, du château, pour avoir quelque crédit et quelque autorité auprès des électeurs, pour parer aux frais de publicité indispensables et avec tout cela, en fin de compte, n'arriver très-probablement qu'à un échec, il faudrait manger dix années de son revenu, se condamner indéfiniment à la misère, bref se ruiner. Trouverons-nous bien étonnant, surtout s'il a une famille, de le voir reculer devant une lutte où les chances sont tellement inégales ? Oserons-nous le blâmer ? Etait-il dans une situation à faire librement un choix ? Je vais aussi loin que possible dans le regret ; j'admets que s'il eût réussi, le Corps législatif eût vu s'assoir sur ses bancs un

homme éminent, un penseur, un orateur ; mais l'humble citoyen n'est pas plus condamnable qu'un soldat qui, n'ayant ni poudre, ni balles, ni sabre, se retirerait devant l'ennemi. Il a cédé sans combattre, j'en conviens. Que voulez-vous ? Il est pauvre !

On devine quelles raisons me font écarter de cet exemple tout ce qui serait de nature, soit à le trop particulariser, soit à lui donner une teinte d'exagération. J'ai laissé dans l'ombre l'opinion politique, les tendances sociales du patriote désintéressé qui a rêvé la candidature ; il n'espère rien de la pression administrative ; il n'en redoute rien non plus. Son indépendance peut, à la rigueur, n'être pas le résultat direct de ses doctrines ; elle tient à son humeur, à son caractère, à la sécurité que lui garantit sa petite mais solide aisance. Un tel ensemble de conditions est plus facile à imaginer qu'à réaliser ou à découvrir. Eh ! bien, nous l'avons vu, fût-il réalisable, fût-il en quelque sorte sous notre main, il serait insuffisant et ne conduirait pas au succès.

La démonstration s'achève d'elle-même. Le terme auquel l'aisance du petit bourgeois ne saurait parvenir, est-ce la pauvreté du paysan, la misère de l'ouvrier, du prolétaire qui serait en mesure d'y atteindre ? Evidemment non. Veuillez vous reporter aux obligations, aux charges dont nous faisions tout à l'heure l'énumération, et vous reconnaîtrez aisément, au premier coup-d'œil, que ce qui est horriblement difficile, écrasant, désastreux pour le com

merçant au détail, l'industriel de second ordre et le rentier, est tout simplement impossible pour le fermier, le métayer, le typographe, le maçon, le couvreur, le fileur. Ceux-là n'ont même pas la faculté de se ruiner. La moindre tentative pour s'élever à l'action politique leur est interdite.

Nominalement éligibles, de fait jamais élus, ils formeront éternellement la foule des électeurs, foule anonyme, passive (sauf à de rares intervalles), demeurant à distance des fonctions publiques, inflexiblement immobilisée. Trop heureux encore si, par un de ces coups de désespoir réactionnaire, comme notre histoire n'en contient déjà que trop, la haute bourgeoisie s'alliant avec les débris de l'ancien régime et avec le clergé, ne leur enlève pas, par une nouvelle loi du 31 mai, leur dernière prérogative et ne les rejette point à ces profondeurs incommensurables où M. Thiers voulait que l'on reléguât la *vile multitude!*

Ainsi, pour se présenter aux élections il faut être riche, pour avoir chance d'obtenir, d'emporter les suffrages, il faut être très-riche. Ceci se passe à une époque où de prétention, d'étiquette et de surface, tout est démocratique. Un tel résultat cependant ne l'est guère. *Silence au pauvre,* écrivait Lamennais dans le dernier numéro du *Peuple constituant*, lorsque le cautionnement tout-à-coup rétabli, vint bâillonner la presse républicaine et socialiste. Ce mot pourrait s'appliquer non à l'apparence légale, mais à la palpable et visible réalité de notre système électoral. Le pauvre vote, mais il ne parle pas. Muet et inactif souverain, il règne sans jamais trouver le moyen ni l'occasion de gouverner. On fait ses af-

faires devant lui, pour lui, quelquefois contre lui; jamais il ne les fait lui-même.

Pourtant la loi ne s'y oppose pas, que dis-je, elle l'y invite. Non contente de lui en reconnaître le droit, elle lui en impose presque le devoir. De même que, selon le mot cruellement ironique de Louis XVIII, chaque soldat a le bâton de maréchal dans sa giberne, chaque électeur, selon les dispositions et les possibilités légales, a dans les mains son mandat de député. Seulement les soldats ne deviennent ordinairement que caporaux et quant aux prolétaires législateurs, je ne sache pas que, depuis le Coup d'État, on en ait aperçu un seul dans nos assemblées. Résumons d'un trait la situation. Les possibilités et même les facilités légales ne pourront rien, ne serviront à rien, tant que subsisteront et se dresseront invincibles les impossibilités sociales.

Je prévois ici une objection et j'y vais parer tout de suite :

« Votre raisonnement, me dira-t-on, repose sur une double pétition de principes. Vous semblez toujours supposer entre la bourgeoisie et le prolétariat un violent antagonisme d'intérêts, une sourde et profonde rivalité ; vous paraissez croire que la classe gouvernante ne fait rien pour attirer dans les assemblées dirigeantes la classe gouvernée, et que si elle ne redoute pas ce que vous appelez les impossibilités sociales, elle ne s'empresse point en les diminuant d'abaisser la seule barrière qui interdise

au prolétaire l'approche et l'exercice du pouvoir.

« Sur ce premier point, les faits eux-mêmes se chargent de vous répondre et de vous confondre. Les prolétaires, à vous en croire, n'envoient aucun des leurs au Corps Législatif parce que personne parmi eux n'est assez riche pour supporter les dépenses qu'entraîne une candidature. Tenons un instant cette raison pour bonne. Elle n'explique pas pourquoi, si les prolétaires sont aussi mécontents que vous le donnez à entendre de la haute bourgeoisie et de la noblesse, ils envoient avec une invariable régularité à la chambre des manufacturiers, des banquiers, des industriels et des nobles.

« En supposant qu'ils ne trouvassent pas dans leurs rangs des candidats à élire, ils pourraient toujours rejeter ceux qui, selon vous, gèrent mal leurs intérêts et leur sont antipathiques. Rien n'est plus simple, plus facile, moins dangereux qu'une démonstration négative. Il n'y a pas besoin d'être riche pour cela. Il suffit de vouloir. Que craindrait-on ? Le scrutin n'est-il pas secret ? Elle est encore à venir cette démonstration et les circonstances ne font point prévoir qu'elle doive être très-prochaine. Quelle preuve plus concluante peut-on fournir de l'entente des gouvernés avec les gouvernants ? Il y a longtemps que les chambres bourgeoises se seraient évanouies devant le souffle des prolétaires, si au fond ceux-ci n'aimaient, ne respectaient les bourgeois et ne les voulaient au pouvoir.

« Nous ne contestons pas pourtant (car nous sommes d'entière bonne foi) qu'il ne se soit élevé, qu'il ne s'élève journellement entre les deux classes des malentendus, des conflits, des querelles. Les

intérêts ont beau être similaires; ils ne sont pas identiques. Des divergences inséparables des faiblesses de la nature humaine et qui s'expliquent aussi par l'état relativement peu avancé de notre civilisation, se manifestent de temps à autre. Mais il nous semble que dans ce cas, les défenseurs, les interprètes ne manquent point aux prolétaires et que l'opposition s'acquitte de sa tâche, de son devoir avec autant de conscience que de talent. Croyez-vous qu'un épicier ou qu'un menuisier exposerait mieux les griefs, les revendications de sa classe, que les honorables et brillants orateurs de la gauche? Nous pensons que fût-il à la chambre, il y aurait tout bénéfice pour lui à les laisser parler. Ce qui prouve, entre nous, que sa présence n'y serait pas très-utile et par conséquent n'y est pas désirable. »

Répondons d'abord sur le second point, pendant que nous sommes encore sous l'impression du reproche qu'on nous adresse. Il est un fait que nos contradicteurs oublient ou qu'ils passent trop modestement et trop volontiers sous silence, c'est que l'opposition n'a formé depuis 1852 qu'une minorité assez faible, qu'elle a peu ou point influé sur la confection des lois, la marche du gouvernement et la direction générale du pays. Lorsqu'elle a parlé en faveur du prolétariat il faut avouer qu'elle a été bien peu écoutée et que la majorité n'a guère tenu compte de ses réclamations. Qu'y a-t-il de surprenant, en pareille occurrence, à ce que, voyant le mauvais

accueil fait à ses discours, à ses propositions et l'impuissance trop clairement constatée de ses efforts en face de l'inébranlable obstination d'une majorité compacte, qu'y a-t-il de surprenant à ce que nous songions à lui amener des renforts et des auxiliaires.

Je ne vous garantis pas que l'épicier du coin parlera aussi bien que nos députés libéraux, mais je vous assûre que dans les questions d'économie sociale il votera en pleine connaissance de cause, et ce vote, avouez-le, ne laisse pas que d'être important. Les discours éloquents ont leur prix, sont nécessaires et nous les estimons fort; nous en jouissons surtout quand, au lieu de n'être qu'une splendide et, malheureusement, inutile protestation en l'honneur du droit méconnu, ils exercent une action victorieuse et font pencher la balance vers l'humanité, vers l'équité. Cent ou cent cinquante prolétaires à la gauche ne donneraient certes pas plus de talent à nos orateurs, mais confèreraient, s'il est possible, encore plus d'autorité à leur parole. Loin de voir un affaiblissement, un empêchement ou une marque de défiance dans un mouvement électoral qui amènerait un grand nombre de prolétaires dans l'enceinte de la chambre, les membres de l'opposition démocratique salueraient, nous en sommes persuadé, cet heureux évènement comme l'aurore d'une époque de paix définitive et de réparation sociale.

J'espère avoir rassuré mes contradicteurs en leur montrant que les prolétaires introduits à la chambre n'y feraient pas double emploi, y joueraient un rôle actif, indispensable et s'y rendraient fort utiles. Il

me reste maintenant à examiner la première partie de leur argumentation. Leur grand cheval de bataille, le bucéphale sur lequel ils caracolent et triomphent, est ce dilemme : à défaut d'une manifestation affirmative que vous proclamez et que tacitement nous reconnaissons impossible, les prolétaires pourraient faire une démonstration négative; ils ne la font pas; donc ils sont d'accord avec les bourgeois.

Oui, ce dilemme serait excellent si la mineure n'était complétement fausse. L'instinct des prolétaires a sur ce point, et fort heureusement, vu plus haut, plus loin, que la sagesse des doctrinaires. Rien en effet ne leur était plus facile que de faire une démonstration négative et soyez certain qu'ils en ont eu plus d'une fois la tentation : toujours un sentiment de haute prudence les a retenus. La plupart d'entre eux ignorent à coup sûr le célèbre axiome, « on ne détruit que ce qu'on remplace ; » dans le fait, ils ont agi comme s'ils le connaissaient. Ils pouvaient paralyser le mouvement législatif, ébranler, désorganiser le mécanisme gouvernemental. A quoi cela leur eût-il servi ; à quoi cela leur servirait-il encore aujourd'hui, n'ayant pas de candidat à eux et ne pouvant rien substituer immédiatement au vide qu'ils feraient. Une démonstration négative qui n'aurait pas pour motif, pour appui et pour corollaire une manifestation affirmative serait parfaitement stérile et ferait courir à la société les plus grands dangers, sans améliorer sensiblement le sort de ceux qui se résoudraient à ce parti extrême.

Ces deux actes doivent être connexes, simultanés, pour avoir toute leur importance et toute leur vaeur. Le peuple sent très-bien cela. Quoique très-

mécontent de la bourgeoisie, quoique séparé d'elle sur presque tous les points, il vote pour les bourgeois parce qu'il n'est pas encore prêt à les remplacer légalement; parce que son instinct, beaucoup plus conservateur que révolutionnaire (en dépit des assertions contraires qui, pour des raisons différentes, pleuvent de droite et de gauche) lui fait respecter l'ordre établi jusqu'à ce qu'il se trouve en mesure et par conséquent en droit, d'éliminer cet ordre plus apparent que réel, en mettant à sa place un ordre plus complet, plus solide et supérieur.

On le voit, le reproche formulé par nos contradicteurs tombe devant cette explication si simple, si conforme à la réalité. La réserve de la classe populaire atteste la modération de son humeur, la grandeur instinctive de son caractère, l'admirable sureté de son sens politique; elle tourne à sa gloire, non à celle de la bourgeoisie. Tant que les prolétaires ne seront pas certains de leur avènement au pouvoir, c'est-à-dire à la participation et à la gestion des affaires, ils s'abstiendront d'une démonstration négative qui, en faisant table rase et en suspendant la vie politique, provoquerait promptement une réaction irritée et implacable. Empruntant au grand philosophe socialiste sa devise : *destruam et œdificabo*, ils ne démoliront qu'avec l'intime conviction de rebâtir aussitôt; ils ne donneront le premier coup de pioche dans le vieil édifice que lorsqu'ils auront sous la main les pierres de l'édifice futur. *Pierres vivantes!* comme disait Christ à ses apôtres. J'entends par là les hommes qui, après une consciencieuse et complète enquête sociale, accompliront régulièrement la réforme législative,

Ce mot de réforme nous amène précisément à la dernière partie de notre étude, à l'examen des moyens qu'il convient d'employer pour sortir d'une situation qui semble sans issue. Tout le monde y est intéressé : les prolétaires, cela va sans dire ; les bourgeois, plus que personne.

III

« C'est, disent ces derniers, ce dont nous ne convenons point. Nous voyons bien ce que nous pourrions perdre à l'avénement du prolétariat ; ce que nous aurions à y gagner ne nous apparaît nullement. De votre propre aveu et pour parler votre langage, le fait électoral et le fait législatif nous sont acquis. N'est-ce pas le principal? n'est-ce pas avec cela qu'on gouverne le monde? Nous avons pour nous protéger le rempart des impossibilités sociales; mais puisque la route des possibilités légales reste ouverte, notre conscience est en repos. Nous n'empêchons, ne prévenons rien ; nous attendons tranquillement. Vous venez nous entretenir de conflit inévitable, de participation nécessaire, de difficulté sociale à régler; la réalité politique, telle que nous la constatons, n'est guère en rapport avec vos paroles. Dans tous les cas, pourquoi irions-nous de gaieté de cœur au-devant d'éventualités sinon complètement chimériques, du moins peu probables et fort éloignées ? Pourquoi, selon une locution triviale

mais juste, donnerions-nous des verges pour nous fouetter?Nous ne pouvons pas constamment prendre des mesures en vue d'un péril qui n'est peut-être qu'imaginaire. Si jamais la crise menace, on verra comment y remédier.»

L'autruche raisonne ainsi, quand elle cache sa tête sous une pierre, persuadée qu'en ne voyant plus le danger, elle cesse d'y être exposée; mais cet oiseau n'a jamais été considéré comme un prodige d'intelligence ni comme un modèle de sagesse. Pour croire à la possibilité d'une crise, attendre qu'elle éclate c'est une puérile et lamentable politique. Légalement, et socialement la bourgeoisie se regarde comme inattaquable; elle se croit sûre d'une domination indéfinie. Parce qu'elle a su arranger le choses de manière à ce que les indications, les éclaircissements, les réclamations, les plaintes ne se puissent produire à la tribune publique, elle se figure avoir supprimé la cause de ces plaintes et prévenu les conséquences où le mécontentement doit aboutir. Aux hommes d'état à courte vue qui se satisfont de si misérables palliatifs, on pourrait dire en modifiant le mot de l'historien latin : lorsqu'ils ont obtenu le silence, il s'imaginent avoir maintenu l'ordre. Tout cela dure tant bien que mal jusqu'au jour où le sol manque subitement sous les pieds, où le volcan surgit, où pour s'être enfermé obstinément dans la fiction officielle et avoir décliné le débat légal, on se trouve en face de la guerre civile.

Gardons-nous des ironies doctrinaires que le sort, ironique aussi à sa façon, déjoue rudement. Sous Louis-Philippe, il y avait ce qu'on nommait le *pays légal*, composé des électeurs censitaires.

A ceux qui demandaient qu'on élargît ce cercle visiblement trop étroit, étouffant, on répondait avec un sourire de dédain, avec un air railleur qu'on croyait souverainement irrésistible : « Que les aspirants électeurs s'enrichissent et ils pourront franchir les frontières du pays légal. Les voies régulières leur sont ouvertes, personne ne les empêche de gagner de l'argent : » On sait ce qu'amenèrent ces belles réponses : La révolution de février et la proclamation du suffrage universel. Est-ce que cette expérience-là ne suffit pas ?

Aujourd'hui, non pas selon la légalité pharisaïque, mais dans la vérité cruelle et incontestable des faits, il y a en France deux pays politiques, le *pays éligible* qui devient nécessairement le *pays élu ;* le *pays électeur* qui reste électeur et rien de plus. Si l'équité, si l'humanité ne font pas changer cette situation, la nature des choses avec laquelle elle est en contradiction flagrante se chargera de ce soin.

Je ne veux pas me demander si les violences d'un conflit prendraient la bourgeoisie au dépourvu, je ne veux pas interroger ni serrer de trop près une législation où des esprits sévèrement attentifs pourraient trouver plus d'une marque de méfiance, d'irritation et de frayeur ; ce que je sais, ce que nous savons tous, c'est qu'une société, fondée sur l'industrie et le commerce, a principalement, presque uniquement besoin de sécurité. Or, la compression même extrême, même poussée à ses dernières limi-

tes, est loin de donner une sécurité parfaite. Toute lutte (et la répression constante n'est pas autre chose), a ses risques, ses périls, ses alternatives, ses fatigantes et accablantes incertitudes. Par cela seul qu'elle est la lutte, elle implique des éventualités menaçantes ; elle suspend et bouleverse la vie sociale. Il y a bien un moyen auquel les aristocraties inquiètes, découragées, désorientées ont parfois recours, c'est la dictature; mais ce moyen a ses inconvénients et ses charges qui ne tardent point à se faire sentir. On obtient la sécurité; on donne en échange sa liberté.

> Quel que soit le plaisir que cause la vengeance,
> C'est l'acheter trop cher, que l'acheter d'un bien
> Sans qui les autres ne sont rien.

Vengeance est trop fort, mais l'ordre lui-même, cette grande loi des sociétés devant laquelle s'inclineront toujours les âmes pures et les droites intelligences, n'exige pas un pareil sacrifice, ne veut pas qu'on lui offre en holocauste sécurité, dignité, liberté. Le remède, qui de nous ne l'a senti, est pire que le mal. Comment hésiterait-on entre les fluctuations passionnées mais fortifiantes du débat légal et les émotions poignantes, dépravantes de la compression, le calme sinistre de la dictature !

Ecartons ces funestes appréhensions. Détournons notre vue et notre pensée de ces moyens aussi répugnants que condamnables. Il en est d'autres heureusement. Les voies légales sont indiquées, tracées ;

mais on n'y peut circuler, parce qu'elles sont trop étroites et coupées de fondrières. Il faut combler les abîmes, élargir les routes. La presse vraiment libre, le droit de réunion sérieusement garanti et s'appuyant au droit d'association, voilà qui suffirait pour changer du tout au tout la face des choses. Laissez courir la feuille volante, ne l'immobilisez point sous le fardeau fiscal, ne lui barrez pas la voie publique au gré de votre caprice et le pauvre pourra consacrer le fruit de ses modestes épargnes à publier sa pensée, à se mettre en rapport avec ses semblables, ses frères. Et ce qui serait vrai du journal, de la brochure, ne le serait pas moins de la réunion librement tenue.

Eloignez-en la police qui n'y a que faire et dont la présence gâte tout, indisposant jusqu'aux plus paisibles. Donnez carrière et licence à toutes les doctrines, sur tous les sujets. Que les sentiments s'exhalent, que les pensées s'expriment, que les théories s'exposent, que les idées sortent (il n'y a de dangereux que les idées contenues, renfermées) et vous verrez se multiplier les candidatures populaires. Ce que l'individualité réduite à elle-même est impuissante à faire, la collectivité le fera. Les gros sous s'ajoutant aux gros sous couvriront les dépenses indispensables. Sans convulsion, sans secousse, sans effort, sans déchirement, le prolétariat prendra dans l'état la place qu'il mérite, le rang qui lui est dû.

Ne croyez pas en lisant ceci que je suis un de ces libéraux à l'allure indécise et molle, au doucereux langage, qui ajournent l'action aux temps futurs, parce que, disent-ils, les conditions seront proba-

blement plus favorables, plus équitables. Je viens d'exposer quelles seraient selon moi les conditions propres à l'éclosion des candidatures populaires; mais cela ne veut pas dire qu'il en faille attendre indéfiniment la réalisation, pour tenter et commencer l'entreprise. Même avec les insuffisantes ressources légales dont nous disposons, nous pouvons nous avertir, nous renseigner, nous éclairer les uns les autres. C'est au cœur, à la justice, au désintéressement du prolétaire de le guider. Pas de compétition d'amour propre, pas de vaine jalousie. A l'atelier, au comptoir, dans les bureaux, au village, partout enfin où les hommes se trouvent en contact et forment groupe, les aptitudes de celui qui est né pour la délégation, la représentation, se déclarent. Elles sont reconnaissables, évidentes, s'imposent. C'est un signe, un avertissement qu'il convient de ne pas négliger. Celui-là est né pour une fonction; à ses frères de lui en faciliter l'abord. Leur intérêt, un intérêt supérieur aux combinaisons particulières, aux calculs égoïstes, le leur commande.

En suivant leur instinct généralement si délié et si sûr, les prolétaires peuvent, dès les prochaines élections, envoyer à la Chambre un certain nombre d'entre eux. En demandant, en obtenant des améliorations légales et aussi par la magie de l'exemple, ces prolétaires arrivés frayeront le chemin aux autres. Le mouvement commencé dans les grands centres intelligents et travailleurs, à Paris, à Lyon, à Rouen, à Lille, se poursuivra, s'étendra jusque dans les moindres communes; 1869 peut devenir, si nous le voulons, une date glorieuse et bénie. De cette année peut dater un progrès décisif dans l'émanci-

pation du prolétaire appelé enfin à prendre part à la direction générale des affaires du pays. Ce retour à l'équité politique et sociale ouvrira l'ère de la sécurité définitive.

IV

La sécurité, voilà ce que les bourgeois gagneront à l'avènement du prolétariat. La guerre civile évitée la dictature rendue inutile, la réforme prévenant la révolution, sont-ce là, je vous prie, de petits avantages? Cette sécurité, condition essentielle des sociétés après laquelle, depuis tant d'années prolétaires et bourgeois nous soupirons tous, n'est ni possible, ni durable en dehors de l'équité. Point d'ordre sans justice ; point de justice sans information préalable et débat contradictoire.

Une immense difficulté sociale entrave nos destinées, énerve les individus, pèse sur la nation. Le nier, ce serait nier l'histoire contemporaine et ne rien comprendre aux mesures administratives et législatives prises depuis cinquante ans. L'importun, le cruel souci de la question sociale n'a été épargné à aucun des gouvernements qui se sont succédé depuis le premier empire. Les classes dominantes ont tantôt comprimé, tantôt réprimé, toujours éludé. A ce que la question fût nettement posée,

elles ont vu un péril, une menace pour l'ordre, comme si l'énoncé seul du problème eût suffi pour en indiquer la solution, comme si surtout cette solution n'eût pu être que contraire à leurs intérêts.

Compression, répression, mesures captieuses, fallacieuses promesses, détours, ajournements, rien n'a servi. Incessamment le flot monte. Comme la seule digue infranchissable, la Justice, n'a pas été posée d'une main ferme, d'un cœur loyal, on n'a, passez-moi le mot, reculé que pour mieux sauter. La sécurité ne s'obtient ni par les expédients, ni par la ruse ni par la force; elle n'a d'autre garantie, d'autre refuge, d'autre base que le droit. La démonstration historique de cette vérité capitale a coûté cher à l'humanité ; elle s'impose aujourd'hui aux esprits les plus réfractaires, les plus récalcitrants. La ruse et la force ont perdu beaucoup de leur prestige depuis qu'on a vu qu'elles ne résolvent rien et qu'elles enveniment tout. On s'est dit qu'en somme l'équité doit avoir du bon ; et, en désespoir de cause, on se résignera à en essayer. La loi formulée par le poète se vérifiera une fois de plus : *Nolentem trahunt fata.*

Où saigne, profonde et secrète, la blessure de la haute bourgeoisie, je le sais. Elle souffre de partager le pouvoir. La participation du prolétariat au contrôle législatif lui paraît un arrêt de déchéance porté contre elle par le destin. En réalité, depuis la chute de Napoléon Ier, que du reste elle n'avait pas peu contribué à élever sur le trône, elle a, sous tous les régimes et quelle que fût la différence des constitutions, exercé en France une influence prépondérante. Il est vrai que cette influence à laquelle

manquaient de solides assises et que battaient sourdement, continuement les flots du plébéianisme irrité, ne s'est jamais exercée d'une façon incontestée. Deux fois même, en 1830 et en 1848, elle s'est sentie sérieusement menacée; mais ce n'a été qu'un moment difficile à passer. Bientôt rétablie, elle a paru plus irrésistible que jamais.

Il est arrivé alors à la bourgeoisie ce qui arrive inévitablement aux pouvoirs trop sûrs d'eux-mêmes et trop longtemps dominateurs : elle a manqué de prudence. Cédant au désir de consolider, de prolonger sa toute-puissance, elle a peu à peu et quasi-inconsciemment, sous prétexte de bonne gestion, d'administration, d'ordre, détourné, accaparé à son usage les grands services publics. Elle a cru en son infaillibilité; elle a versé du côté où elle penchait.

Heureusement elle ne pouvait échapper à cette nécessité supérieure qui veut que tout pouvoir se limite par ses propres excès. Forcée, pour entretenir les services publics qu'elle tendait à rendre parasites, de redoubler de dépenses et par conséquent d'augmenter les impôts, elle s'est trouvée un jour en présence de ceux qui supportaient les charges sans les décréter. La réclamation des prolétaires s'est fait entendre. La proclamation du suffrage universel a été un premier avertissement d'une part, une première concession de l'autre. Le système qu'il blâmait implicitement n'ayant point changé, le prolétariat est à la veille de faire un second pas plus décisif.

Contribuant à payer l'impôt comme à produire la richesse, il veut concourir à la gestion de cette richesse et à la répartition de cet impôt. En quoi

cette prétention est-elle exagérée? Que peut-elle offrir de blessant ou de diminuant pour la bourgeoisie ? Je vais plus loin et ne crois pas faire un paradoxe en affirmant que ce concours du prolétariat aux affaires fortifierait la bourgeoisie, loin de l'affaiblir. Tout pouvoir réellement contrôlé est un pouvoir solidifié. Cette vérité, qui n'a point cours dans les monarchies absolues, est une de celles que les démocraties ne doivent pas ignorer. Le prolétariat législatif ne crée pas un antagonisme, il apporte un contrepoids. C'est un rétablissement d'équilibre. Or, l'équilibre est souvent le symbole et parfois le commencement de l'équité.

Je reviens et j'appuie sur une de mes dernières assertions. Le débat légal supprimera le conflit, fera évanouir l'antagonisme. Dès qu'il y aura discussion, il n'y aura plus lutte. Les malentendus ne naissent et ne s'accroissent que dans le silence, dans l'obscurité. Aussitôt qu'on se voit, qu'on se parle, qu'on s'explique, on se calme, on se rapproche du vrai. Le grand malheur des bourgeois et des prolétaires, c'est depuis vingt ans de ne s'être jamais trouvés pacifiquement en face les uns des autres. Les bourgeois ne vont pas dans les clubs, les ouvriers n'entrent pas à l'Assemblée et ne sont pas reçus dans les salons. Le pied de fraternité, d'égalité n'existe pas. Comment pourrait-on s'entendre, se comprendre ?

Une fois au Corps Législatif, forcément, on s'entendra. Je ne veux pas dire par là que les préten-

tions des uns et des autres seront parfaitement équitables, qu'elles s'exprimeront toujours dans un langage modéré, sans acrimonie et sans fiel. Il est probable que bien des violences, des récriminations, se mêleront à l'échange des arguments ; mais en définitive on ne peut pas demander à une assemblée humaine d'être composée de purs esprits, d'anges et d'archanges, et pourvu que la majorité (à gauche ou à droite, peu importe) ne soit pas assez considérable pour devenir oppressive et imposer silence à la minorité, les bénéfices et les résultats de la discussion en rachèteront largement les inconvénients.

Du choc des prétentions excessives et contradictoires, lorsqu'elles sont également impuissantes à s'annihiler, se dégage la justice, non pas cette justice idéale que révère le philosophe et dont il a raison de renouveler de temps en temps l'image devant nos yeux, l'impression dans nos consciences, mais la justice relative, celle qui s'obtient à l'aide de concessions mutuelles et qui porte le cachet de sa terrestre imperfection. Précieuse conquête, toutefois, bien qu'incomplète et que nous n'avons pas le droit de dédaigner, puisque nous pouvons la compléter, l'agrandir encore.

Quant aux objections qui se peuvent tirer d'une éducation politique insuffisante, elles perdent beaucoup de leur importance depuis qu'on sait que la meilleure méthode pour apprendre la politique c'est de s'y mêler, de la pratiquer. Lorsque le suffrage universel a été proclamé, les prophètes ne manquaient point pour prédire qu'il ne pourrait pas fonctionner convenablement pendant un an. Il est devenu aujourd'hui la plus inviolable et la plus né-

262587B

cessaire de nos institutions. Le sort du prolétariat législatif ne sera pas moins heureux.

Je ne m'aveugle point sur les inconvénients possibles; mais quand les inconvénients préservent des dangers, je suis d'avis qu'il n'y faut pas regarder de si près. Citez-moi d'ailleurs dans le monde politique une mesure, une décision, une résolution qui soit exempte d'inconvénients, qui ne comporte pas quelques tiraillements douloureux. On ne sort pas de l'eau sans nager et on ne nage pas sans faire d'efforts. De même en politique on n'aboutit à rien sans courage, sans énergie. Ouvriers et paysans en envoyant des prolétaires à la chambre, bourgeois en leur faisant bon accueil, montrons tous que nous possédons encore la vertu civique par excellence, — la virilité.

IV

HOMMES ET PROBLÈMES

Nous touchons à une crise décisive et nous avons de bien plus grands, de bien plus effrayants devoirs que nos pères.

(Victor Hugo.)

HOMMES ET PROBLÈMES

I

La préoccupation politique ne se sépare plus, depuis quelques années déjà, des soucis et des inquiétudes de la vie quotidienne ; elle s'en distinguera de moins en moins. On ne lutte plus pour des fictions, des abstractions ; on ne se passionne plus pour des résultats qui n'importaient en somme qu'à une minorité très-restreinte. Chacun sent aujourd'hui qu'en se prononçant sur la direction gouvernementale, la gestion économique, les affaires de l'État, c'est en réalité sur ses propres affaires qu'il se prononce et de son intérêt individuel qu'il décide.

Nous avons beau en France avoir l'humeur frivole et la tête dure, les leçons cruelles et incessamment répétées de l'expérience ont fini par nous faire comprendre que les erreurs en politique amènent inévitablement des crises, des désastres dans l'existence intime et familière. La corrélation qui rapproche l'un de l'autre ces deux ordres d'action si éloignés,

si différents en apparence, se manifeste souvent par des contre-coups d'autant plus douloureux qu'ils se marquent dans les moindres détails. Que le peuple, souverain tous les six ans, pendant quarante-huit heures, choisisse mal ses mandataires, et par conséquent remette le contrôle des finances nationales à des personnes incapables ou complaisantes, c'est sa bourse qui pâtira de ses bévues. Quand une assemblée n'a pas assez de fermeté pour équilibrer ou alléger un budget, il faut de toute nécessité que le pot-au-feu du pauvre paye les défaillances du législateur.

Je viens d'exprimer nettement un sentiment général et extrêmement vif, mais accompagné et comme enveloppé, chez beaucoup, de ce vague qui s'attache à ce qu'on trouve obscur, mal défini, à ce qui paraît surtout de nature à faire surgir des éventualités menaçantes, des complications redoutables. L'intérêt personnel, mis en question et en jeu, a éveillé, aiguisé dans bien des intelligences la conscience de la responsabilité, il n'est guère allé plus loin. Il n'a su déterminer au juste ni l'étendue de cette responsabilité, ni les moyens de l'exercer efficacement.

Nous sommes responsables, voilà qui est clair. Les coups du sort, nos revers de fortune, les charges que nous supportons, les impôts qui pèsent sur nous, les entraves forgées de nos mains et qui paralysent notre essor, notre activité, tout nous le prouve, tout le démontre avec une frappante évidence. Là s'arrêtent nos lumières. Responsables de quoi, à quel propos, dans quelle mesure, jusqu'à quel point? Nous l'ignorons, et cependant nous n'avons ni le droit, ni même la possibilité de l'ignorer

plus longtemps. Il y a urgence à ce que nous soyons éclairés là-dessus.

Ne nous étonnons donc pas si la pente des esprits est à la curiosité, à une curiosité ardente, insatiable, qui ne se satisfera pas aisément, avec laquelle on aurait tort d'essayer de la tricherie et qu'il serait imprudent de vouloir limiter ou comprimer. Le mal dont nous souffrons n'est que trop incontestable. Aussi avons-nous mille fois raison de chercher à en connaître la cause. On n'est réellement maître de sa destinée que lorsqu'on se meut dans la clarté. Point de liberté, point de progrès pour l'ignorant.

Savoir la vérité sur son propre compte — que l'on soit une nation ou simplement un particulier — rien ne semble plus facile, rien, au contraire, n'est moins aisé. Socrate était pleinement dans le vrai lorsqu'il estimait que le sage est parvenu au plus haut degré dont soit susceptible la science humaine quand il possède et pratique l'art de se connaître soi-même. En nous — qui ne l'a observé? — à côté du désir, du besoin d'être fixé sur nos aptitudes, nos ressources intellectuelles et morales, de faire en un mot l'inventaire aussi exact, aussi complet que possible de notre fonds individuel, il y a un je ne sais quoi ami de la paresse, de l'obscurité, de l'indéfini, de la stagnation qui proteste, se révolte et oppose à une curiosité naturelle, légitime, tous les prétextes, toutes les défaites, toutes les ruses qu'il peut inventer.

Eh bien, ce qui est vrai d'un individu ne l'est pas moins d'un peuple, car la politique et l'histoire ne sont que de la psychologie étendue, généralisée. Plus est vif dans une nation le désir de s'étudier, de se connaître jusqu'en ses dernières profondeurs, plus aussi est opiniâtre la résistance, la protestation des puissances d'immobilisme et de ténèbres que cette nation recèle dans son sein. De sorte que le problème se compliquant se trouve aussi posé : nécessité de voir et de savoir, malgré la difficulté des choses et la mauvaise volonté des hommes.

Avançons encore et poussons plus loin. Je suppose qu'en dépit des obstacles la curiosité nationale parvienne à s'exercer victorieusement, que la source du malaise social découverte, signalée cesse d'être le plus embarrassant et le plus attristant des mystères, il n'y aura d'accompli que la première partie de la tâche. L'enquête implique la réforme comme conséquence nécessaire, aussi bien que la réforme exige l'enquête comme condition préalable. Avant de soigner une maladie, le médecin doit savoir d'où elle vient; mais que diriez-vous de lui si, se bornant au diagnostic, il s'abstenait d'ordonner, de tenter le moindre remède. Les sociétés malades doivent se servir à elles-mêmes de médecin. Elles ont mieux que le droit, elles ont le devoir de se guérir.

A quoi leur servirait la plus subtile, la plus pénétrante clairvoyance si elle ne devait aboutir à un traitement réparateur, à une guérison? Contempler ses maux dans leur intensité, dans leur horreur, en constater la quantité, l'excès, mesurer avec précision les dangers qu'ils présentent et ne rien faire pour les atteindre, pour les couper dans leur racine, ce

serait, de la part d'une nation, plus qu'une indifférence coupable, plus que de l'inhumanité, ce serait de l'insanité.

Ainsi, l'enquête comporte et amène la réforme. Nous tenons désormais en bonne politique comme en bonne logique ces deux termes pour inséparables. Mais par cela seul qu'on a prononcé ce mot de réforme on n'a pas tout dit. Loin de là. On n'a fait qu'ouvrir le champ à la variété des remèdes, des recettes, des moyens. Quel sera l'instrument de la réforme, la force ou le droit? la dictature ou la discussion légale? la persuasion ou l'autorité? Nouveaux problèmes à résoudre et non moins graves que les précédents, car il est évident que l'efficacité, la validité, la durée de cette réforme dépendront de la qualité, de la nature des moyens employés. Se tromper sur l'emploi des moyens, c'est engager, compromettre l'avenir.

Notre génération ne peut éluder aucun des trois problèmes, aucun des trois devoirs que je viens d'énumérer. Il faut, sous peine de décadence, de déchéance, et, pour une nation, déchoir, c'est mourir, qu'elle institue au plus tôt une grande et complète enquête sociale, qu'elle étudie les conditions d'une réforme aussi vaste et aussi absolue dans ses conséquences que la révolution de 89, enfin qu'elle sache nettement d'avance quels sentiers elle suivra, à quelle voie pratique elle aura recours.

Nos obligations, on le voit, sont immenses.

Sommes-nous de force à nous en acquitter? Avons-nous seulement une idée de la disposition d'esprit et d'âme où il convient d'être pour ne pas rester trop au-dessous d'une tâche si nécessaire, qui pourra devenir si glorieuse? Je ne sais et ne veux pas en ce moment chercher à le savoir. Il me serait pénible, en marchant droit devant moi, dans ma ligne de moraliste, d'être entraîné à faire acte de satirique.

Je ne désapprouve pas absolument la satire, mais elle m'attire peu. Je ne la crois pas assez foncièrement utile pour surmonter mon éloignement et m'attacher à la cultiver. Quelle que soit la réalité présente, contemporaine, je la laisse volontairement de côté. J'aime mieux, étant donnée une situation inéluctable, esquisser en quelques traits sommaires l'idéal duquel devront s'inspirer ceux que la marche du temps et la force des choses contraindront à regarder cette situation en face et à en tirer le meilleur parti possible.

Si mes conseils et mes conceptions ne se trouvent pas parfaitement en rapport avec les tendances intellectuelles et morales de mes contemporains; si, d'aventure, je leur demande plus qu'ils ne seraient disposés à donner; si l'énoncé des devoirs à remplir allait paraître un blâme indirect plutôt qu'un but sérieusement proposé à notre activité nationale, il demeure bien entendu que la satire ne viendrait ni de mon fait ni de mon intention, qu'elle ressortirait d'un contraste dont je ne suis point l'auteur ni la cause et que, de tout mon cœur, je voudrais voir cesser. Les problèmes sont terribles; ils ne seront résolus, les périls ne seront conjurés que si les hommes, se surpassant eux-mêmes, s'élèvent au-

dessus de difficultés qui peuvent, au premier abord, sembler insurmontables et qui, dans tous les cas, ne seront surmontées que grâce à une dépense inouie d'intelligence, de dévouement, d'héroïsme. En prévision de ce duel grandiose et suprême, je crois faire œuvre de bon citoyen en hasardant quelques indications que m'a suggérées l'étude attentive et désintéressée de la société où nous vivons.

II

Il n'y a pires aveugles que ceux qui ne veulent pas voir. Dans toute enquête, surtout lorsqu'elle est officielle, on rencontre de ces aveugles volontaires. Quand le mal est à gauche, on peut être sûr qu'ils courent à droite. Est-ce la ville qui souffre, ils explorent la campagne avec soin. Si c'est au contraire le paysan qu'il importe d'étudier, ils s'occupent du citadin avec une touchante sollicitude. Une anomalie, une difformité, une monstruosité vient-elle, par hasard et en dépit de leurs précautions, à leur apparaître brusquement, ils se hâtent de mettre la main sur leurs yeux pour épaissir le bandeau que la prévention y a déjà placé. Avec une telle méthode, en se détournant de la réalité, avec une obstination si réfléchie, si calculée, on est certain de ne rien découvrir, et l'on se croit autorisé à proclamer que les plus consciencieuses recherches, n'ayant amené au

cun résultat, le mal n'existe que dans la cervelle de ces hommes chagrins et moroses qui, toujours mécontents, sont prompts à s'alarmer et voient tout en noir.

Une enquête ainsi dirigée et qui aboutit si pitoyablement, est, remarquez-le bien, en contradiction absolue avec son point de départ. Quel est ce point de départ, en effet? Une souffrance très-vive, extrême, insupportable. Il s'agit d'en déterminer la cause. Or, comme cette cause, on fait tout ce qu'on peut pour ne pas la voir, parce qu'on n'aurait plus d'excuse pour rester dans le *statu quo*, on en arrive à révoquer en doute l'existence des maux dont l'excès a donné naissance à des plaintes, à des discussions, à des recherches. Ne pouvant ou ne voulant découvrir la cause, on néglige d'autorité, très-délibérément, un effet d'autant plus gênant qu'il continue à s'étaler à la vue de tous, contrairement aux lois de la logique. Lorsqu'on a un parti pris de ne point s'informer d'où vient la maladie et par conséquent de ne point la combattre, on se tire d'affaire en déclarant hardiment que le malade se porte bien. S'il dépérit, s'il se dessèche, s'il tourne au moribond, c'est pure malice de sa part et afin de faire pièce aux docteurs.

Je mentirai si vous voulez, dit Sosie à son maître. Tel est aussi le langage de la timidité intellectuelle s'alliant tout naturellement à l'esprit d'hypocrisie. On commence par se tromper soi-même, parce qu'on désire ignorer certaines vérités trop désagréables à connaître, parce qu'on ne se sent ni assez de vertu ni assez de force pour accomplir, soit dans les mœurs, soit dans les institutions, des réformes in-

dispensables. Après cette transaction intérieure, après cet intime acquiescement au mensonge, l'affirmation inexacte, la tromperie publique ne coûtent plus rien. C'est un véritable jeu. On met à égarer les autres le soin qu'on a mis s'éblouir, à s'étourdir. En définitive, au lieu de se rapprocher du vrai, on ne fait que s'enfoncer davantage, avec une plus froide, une plus opiniâtre résolution, dans l'ignorance et dans l'erreur.

Hardiesse et bonne foi : sans ces deux qualités, aucune recherche sérieuse n'est possible. Quand on se décide à entreprendre une enquête comme celle dont nous parlons, ce n'est évidemment pas pour se leurrer à plaisir. A quelles conclusions sera-t-on conduit? On n'en sait rien. Aussi est-il sage de laisser de côté, dès le début, tout intérêt de caste, de secte ou de parti. *Le vrai est ce qu'il peut*, écrivait une femme moraliste. Assurément il n'est pas toujours tel que nous le désirons. Plus d'une fois, en se révélant à nous dans sa nudité sévère, il a contrarié nos rêves, affligé notre cœur, effrayé, assombri notre imagination. Que faire à cela? S'incliner, se résigner et, comme disent les mystiques, *se conformer*. Nous n'avons pas mission de transformer le vrai, de l'accommoder à nos conceptions ou à nos caprices; c'est à lui de nous modifier, de nous changer. Si nos idées sont fausses, nous les rectifierons, voilà tout.

Celui qui se met à la recherche du vrai doit se tenir mentalement ce petit discours : « Tu ne sais pas ce que tu trouveras, mais, quoi que tu trouves, dussent tes instincts les plus vivaces en être cruellement froissés, dussent tes croyances les plus chères y périr, tu l'accepteras sans arrière-pensée, tu t'y attacheras de toute la ferme prise dont ton âme est capable. Tu ne négligeras aucun moyen d'information. Tu ne baisseras les yeux ni ne détourneras la tête devant aucune réalité, si effrayante qu'elle puisse être à contempler. Si tu ne te sens pas l'énergie nécessaire pour aller jusqu'au bout de cette route où tu poses ton pied en ce moment, reste chez toi, et, dans l'ombre, dans le silence de ta conscience, dors le lourd sommeil de la paresse et du préjugé. »

Les individus ne sont pas seuls exposés à des timidités excessives, ils ne sont pas non plus les seuls qui s'abandonnent trop volontiers à des hypocrisies aussi puériles que coupables, les sociétés elles-mêmes, mises en demeure de s'interroger rigoureusement, placées en face de la pressante réalité, de l'inconnu menaçant, hésitent, reculent, demandent instamment à être rassurées, c'est-à-dire abusées. Elles offrent en quelque sorte une prime à l'imposture agréable. La fameuse apostrophe, *Détestables flatteurs!* etc., s'applique aux sociétés non moins justement qu'aux rois. Si Joseph de Maistre a pu écrire avec quelque raison que les nations ont généralement le gouvernement dont elles sont dignes,

on ne manquera ni de mesure, ni d'équité en ajoutant que les sociétés sont servies par la majorité de leurs agents intellectuels et moraux, beaucoup plus comme elles le veulent être, au gré de la faiblesse du moment ou de la fantaisie cupide, que selon les exigences de leur intérêt bien entendu, le respect de leur dignité, le souci de leur avenir.

On s'est avisé, on s'est permis de diviser l'indivisible. On a séparé les vérités en conservatrices et en subversives; les unes qu'il faut proclaner et répandre, les autres que l'on doit dissimuler et taire. Il y a en économie politique, en philosophie, en théologie des limites que ne doivent jamais franchir les gens bien élevés, bien intentionnés, bien pensants. La rigidité mondaine, d'accord en ceci avec la prudence officielle, a placé aux points extrêmes et scabreux du domaine moral des garde-fous auxquels on est tenu de faire grande attention, sous peine d'excommunication sociale.

Les penseurs étant ordinairement des gens d'une simplicité parfaite, d'une innocence proverbiale, plus d'un, parmi eux, me demandera sans doute, dans la candeur de son âme, comment on s'y prend pour distinguer une vérité subversive d'une vérité conservatrice, à quoi l'on reconnaît la vertu contenue dans celle-ci, le venin caché dans celle-là? Il s'en trouvera même, je le crains, d'assez hardis pour me soutenir qu'il ne peut y avoir de vérités subversives; que de soi et par essence la vérité est conservatrice et que si elle a jamais détruit quelque chose en ce monde, ce sont des erreurs, des injustices, des priviléges dont nous ne pouvons, en bonne conscience, regretter la disparition.

Il y a, j'en conviens, beaucoup de vraisemblance, de justesse même dans cette assertion, et ce sont de ces observations sur lesquelles, entre philosophes, on tombe promptement d'accord; mais il n'est pas question ici des gens éclairés, nous parlons des mondains et de leurs opinions. Comme ce sont eux et non les sages qui font la loi, qui donnent le ton dans la société, nous ne courons pas risque de nous tromper en jugeant de l'innocuité ou de la perversité relative des doctrines, par l'accueil qui leur est fait socialement, par la faveur ou l'hostilité que l'on témoigne aux docteurs qui les exposent, aux apôtres qui les prêchent.

Philinte s'exerce sur les questions les plus périlleuses, les plus brûlantes. A tout propos et hors de propos, il écrit sur le paupérisme, les ouvriers, les associations. Le panthéisme l'occupe, le matérialisme et l'athéisme sont le sujet ordinaire de ses études, le thème habituel de ses compositions et dissertations. Les problèmes à l'ordre du jour ne l'effarouchent pas. Tout au contraire. Il les recherche, s'y divertit, s'y complaît. Pour un peu, l'on serait tenté de dire qu'il fait l'agréable et gambade autour.

Voilà un homme, on ne saurait le nier, qui travaille, à sa manière, à l'enquête sociale. La société lui en sait-elle mauvais gré? Pas le moins du monde. Nous avons même tout lieu de croire qu'elle lui est fort reconnaissante des résultats auxquels il est arrivé. Envoie-t-il un mémoire à une académie quelconque, il est couronné sur-le-champ. Se présente-t-il à l'Institut, on se serre pour lui faire place. Les membres les plus âgés poussent la complaisance, le dévouement jusqu'à se dépêcher de mourir, afin de ne

pas trop le faire attendre. La plus doctrinaire des revues, le plus hautain des journaux lui sont ouverts. Il n'est pas un salon où l'on ne s'empresse de lui faire fête, et, quand il lui prendra fantaisie de se marier, vingt familles de la meilleure bourgeoisie se disputeront l'honneur d'avoir un pareil gendre.

Le problème contemporain est aussi ce qui a occupé exclusivement Alceste. Pour se livrer en pleine liberté à ces études âpres, austères et qui *demandent tout un homme*, il a renoncé à des professions lucratives, à des distinctions honorifiques, à l'argent et à la gloriole, aux grades et aux rentes. Il a vécu dans l'intimité, dans la familiarité du prolétaire, s'initiant aux moindres détails de sa condition, partageant ses misères, s'associant à ses joies, à ses espérances.

Philosophe, après s'être mis au courant de la tradition dans son étendue et sa complexité, après se l'être pour ainsi dire assimilée, il a, par un effort de volonté héroïque, rejeté tout cet acquis, oublié tout ce savoir. Il s'est placé en face de chaque question comme s'il ignorait les solutions déjà données, comme si son bonheur, son existence et, bien plus, le bonheur, l'existence des autres dépendaient de l'explication plus ou moins satisfaisante qu'il parviendrait à se donner à lui-même. Les veilles ont succédé aux veilles, les méditations aux méditations. Pendant ce temps-là, la solitude s'est faite autour du penseur. Les difficultés de la vie ont augmenté.

Lorsque, sortant de sa retraite, il a cherché à communiquer à ses semblables le résultat fortement condensé, savamment exprimé de ses études, il s'est trouvé comme étranger parmi les hommes, compre-

nant mal leur langage et se faisant à peine entendre d'eux. Aucune revue, aucun journal n'a consenti à insérer ce qu'on nommait avec dédain ses élucubrations. Les éditeurs ont laissé dormir pendant des mois, pendant des années, ses manuscrits au fond d'un tiroir; ils ont fini par les lui rendre sans y avoir jeté les yeux. A ses frais, avec ses modestes épargnes, ses minces économies, il a imprimé son livre.

Bientôt, sur une dénonciation anonyme, le ministère publique, relevant dans cet ouvrage quelques propositions malsonnantes, a obtenu contre Alceste une condamnation à l'amende et à la prison. Une fois désigné à la vindicte sociale, elle ne lui a plus laissé une minute de repos. Chaque livre est devenu l'objet d'une poursuite et d'une condamnation, chaque phrase a été incriminée, chaque mot a paru coupable. Quand les savants se sont occupés d'Alceste, ça été pour couvrir ses théories du plus écrasant mépris. Ils ont donné le branle au ridicule. La séquelle des sots et des méchants a suivi. On l'a joué sur le théâtre. Les petits journaux ont donné sa caricature. Peu s'en est fallu que les enfants ne courussent après lui dans les rues.

Chassé de son pays, la terre d'exil ne lui a pas été plus clémente que le sol natal, et s'il a connu le repos, c'est seulement dans la tombe. Justice au moins lui a-t-elle été rendue depuis; sa mémoire est-elle honorée comme elle devrait l'être? Nullement. Ses doctrines sont poursuivies avec autant d'acharnement que le fut sa personne. Il est clair que les vérités découvertes, professées par cet homme étaient subversives, tandis que les vérités qui font vivre et prospérer Philinte sont essentiellement conservatrices.

Vous rendez-vous compte maintenant de la différence ? — De la différence d'accueil, oui; mais les doctrines au moins comme tendance; en quoi diffèrent-elles? C'est là ce qu'il importerait de savoir.— J'entends, vous voudriez que je donnasse une caractéristique complète des doctrincs; mais cela n'est pas de mon sujet et m'entraînerait à des développements que je ne puis me permettre. Pour ne pas trop irriter votre curiosité, pour ne pas décevoir votre attente, essayons d'un apologue.

Un propriétaire s'aperçoit que depuis quelque temps sa maison se tasse et se déjette, les murs se lézardent, les plafonds s'écaillent. N'osant descendre dans la cave pour s'assurer au juste de l'état des fondations, il fait appeler deux architectes et les prie de lui dire, après examen consciencieux, où en sont les choses, sans rien retrancher à la vérité, si pénible qu'elle puisse être. Conformément à ses instructions les architectes visitent la cave et constatent que les assises tombent en poussière. C'est miracle si la maison tient encore debout. Le plus prudent et le plus sage serait peut-être de l'abattre sur-le-champ. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut, sans perdre un instant, la reprendre en sous-œuvre, l'entourer d'étais et de contre-forts, consolider tellement quellement, les parties les moins usées, les moins effritées.

— Eh bien, demande notre homme aux deux praticiens quand ils reviennent le trouver, qu'avez-vous vu et quelle est votre opinion? — Monsieur, répond le plus âgé avec une brusque bonhomie, vous devez un fameux cierge à votre patron, car c'est certainement lui qui a intercédé auprès de

Dieu pour que votre baraque restât en équilibre. Il n'y a pas une poutre qui ne soit pourrie, un pilier qui ne soit fendu, une pierre qui ne se désagrége. Si vous ne voulez pas que votre maison dégringole d'ici à demain, mettez-y dès aujourd'hui, dès l'heure présente, des ouvriers. Vous n'avez que le temps. — A merveille! dit le propriétaire visiblement déconcerté et contrarié. Croyez-vous que les réparations dont vous me parlez me coûteront cher? — Assurément, monsieur. Proportion gardée, vous dépenseriez moins en jetant la maison par terre pour en construire une neuve à la place; mais je ne vous en donne pas le conseil. On dirait que j'y suis intéressé, que je ne demande que plaies et bosses pour avoir de l'ouvrage, et que j'exagère à plaisir. — Et vous, fait alors le propriétaire en se tournant vers l'autre architecte, quel est votre avis? — Je crois, murmure doucereusement celui-ci, que mon confrère voit les choses infiniment trop en noir. Selon moi, il n'y a pas le moindre danger. Quelques étais placés à propos, quelques réparations insignifiantes, aussi bien comme travail que comme dépense, suffiront. — A la bonne heure! s'écrie le propriétaire tout joyeux, vous êtes un homme raisonnable et l'on peut s'entendre avec vous, tandis que votre confrère est un vieux fou qui, si on l'écoutait, ruinerait en un clin d'œil le plus riche bourgeois de la ville. Il a le droit de se retirer. Je ne le retiens pas et je serai même très-content de ne le plus revoir. Quant à vous, dès ce moment, vous avez ma pratique et je n'oublierai pas en soldant vos honoraires le judicieux conseil que vous m'avez donné.

L'apologue est transparent et peut se passer de

commentaire. Le premier architecte est subversif, le second, conservateur. — Singulier conservateur! objecterez-vous, puisque ses conseils ne doivent aboutir qu'à laisser effondrer la maison. C'est lui qui est vraiment subversif et qu'il faut traiter en ennemi. — Je ne nie pas la justesse de cette remarque. Toutefois, sans vouloir l'excuser, je vous ferai observer qu'il s'est borné à tirer, comme on dit, son épingle du jeu. Vainement aurait-il joint son témoignage à celui de son confrère. Le propriétaire était parfaitement déterminé d'avance à n'écouter que son enragée avarice et à débourser le moins possible pour les réparations jugées indispensables. En abondant dans son sens, le second architecte a commis une mauvaise action au point de vue de la conscience, mais soyez sûr que sa déclaration n'est ni l'unique, ni même la principale cause de la ruine prochaine de la maison. Le vrai, le grand coupable, c'est le propriétaire et tout doit retomber sur lui, jusqu'aux erreurs qu'il encourage, jusqu'aux bassesses qu'il provoque, jusqu'aux mensonges qu'il exige implicitement. Philinte est comme le second architecte. Il songe avant tout à manœuvrer de son mieux pour établir ou conserver sa position dans le monde. Il sait très-bien que s'il dit les choses comme elles sont, comme il les voit, la misère sera le prix de sa franchise en attendant que la prison ou l'exil en soit le châtiment. Comme cette perspective ne lui sourit pas, il prend le parti d'assurer à la société qu'elle n'a jamais été si heureuse, si équitable ni surtout si solide. Il n'en croit pas un mot, mais, bast! se dit-il en lui-même en répétant la cynique parole de Louis XV, cela durera bien autant que

nous et, ma foi, après nous, le déluge! Vous blâmez ce Philinte, sa conduite vous révolte, ses sophismes vous dégoûtent, votre cœur se soulève en pensant à ce vilain monsieur et à sa vilaine industrie. Soit. Votre sentiment est le mien. Donnons-nous la main et n'en parlons plus. Mais avouez aussi que la société qui cultive, qui dorlote et caresse les Philintes, est encore moins intéressante et, en un sens, plus méprisable qu'eux. On ne la trompe que parce qu'elle veut être trompée. Elle ne succombe que sous le poids de son infatuation et de son hypocrisie. Les sycophantes académiques, mondains et officiels contribuent sans doute à l'égarer, à la paralyser; mais c'est son horreur pour la vérité qui tout d'abord a fait germer, pousser, pulluler, prospérer la multitude des sycophantes. Qui aime le mensonge périra par le mensonge. C'est une loi d'une haute moralité et à laquelle nul n'échappe.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, la société française a voulu voir clair en elle-même. Elle s'est demandé où elle en était comme croyances, comme idées, comme institutions, comme mœurs, comme ressources matérielles et morales; elle a porté dans cet examen une audace et une sincérité extraordinaires. Aussi ce moment est-il resté unique dans l'histoire. Ce n'est pas que les gouvernants de ce temps-là se prêtassent de meilleure grâce que ceux du nôtre à ces éclaircissements toujours fâcheux et

quelquefois périlleux pour les personnes qui, s'étant accommodées du privilége, de la confusion et de l'ombre, ne peuvent que redouter de voir se développer progressivement la lumière, l'ordre et la justice. Rousseau n'était pas mieux traité que ne l'a été de nos jours Proudhon, et Voltaire ne vivait libre, ne parlait haut qu'à la condition d'avoir constamment un pied sur la frontière.

Malgré cela, nous devons reconnaître que, de nous à nos pères, il y a une grande différence, et que cette différence est tout en leur faveur. Les castes privilégiées étaient beaucoup plus intelligentes, beaucoup plus libérales d'instinct que notre classe dominante. Le clergé ne connaissait ni le sombre fanatisme, ni les amers emportements, ni la servitude ultramontaine de nos évêques. Quant à la noblesse, elle avait, je le répète, plus de libéralisme dans l'esprit et dans le cœur, plus de patriotisme, plus de désintéressement, que n'en a jamais eu, que n'en aura jamais notre bourgeoisie. Ce n'est pas, vous le savez aussi bien que moi, dans une Chambre bourgeoise que s'accompliront les sublimes folies d'une nuit du 4 août. Ce sont fantaisies bonnes pour un grand seigneur, pour un Lameth, un Mirabeau, un La Fayette, mais dont rougiraient un commerçant, un rentier, un manufacturier ou même certains hommes de lettres accoutumés à se regarder comme la fine fleur de la classe régnante et qui certes ne sont pas d'humeur à renoncer — fût-ce pour le bien public, pour le salut de tous — aux plus légers avantages de leur position.

Enfin, il faut en convenir, l'opinion était plus ferme, plus exigeante, plus impérieuse à cette épo-

que qu'elle ne l'est aujourd'hui. Cette *reine du monde*, comme la nommait déjà Pascal un siècle auparavant, était vraiment reine alors. On ne lui désobéissait qu'en tremblant. On ne se moquait pas d'elle avec impudence. On ne la bravait pas avec effronterie. Elle, de son côté, soutenait vigoureusement, obstinément ses serviteurs et ses interprètes. Au besoin, elle savait les couvrir de sa protection, leur rendre d'éclatants hommages : témoin le séjour prolongé de Rousseau à Paris, malgré les sévérités et l'animadversion du Parlement ; témoin encore l'accueil enthousiaste fait à Voltaire par la population parisienne, à deux pas de Louis XVI ébahi, de Marie-Antoinette aigrie et humiliée.

La récompense de cette hardiesse, de cette liberté d'esprit, de cette bonne foi absolue ne s'est pas fait attendre. Elle s'appelle 1789. La Révolution française n'a été possible, n'a été féconde, elle n'a créé un monde sur les ruines de l'antique monarchie écroulée que parce qu'elle avait été précédée par cette vaste, lumineuse et complète enquête du XVIIIe siècle.

La démocratie actuelle fera bien de méditer sur cet exemple et de profiter de cette leçon. Ni les artistes, ni les littérateurs, ni les philosophes ne lui ont manqué ; mais elle a parfois manqué à ceux qui se sont dévoués pour elle. Je ne lui reproche pas — et, cependant, je pourrais lui reprocher — d'avoir laissé mourir Lamennais dans l'obscurité, Proudhon dans la pauvreté, Flocon dans le désespoir, de regarder comme tout naturel, comme la chose la plus simple du monde, l'exil de Quinet, de Ledru-Rollin, de Louis Blanc, de Victor Hugo ; mais

je ne m'attarderai point à de vaines récriminations.

Je me contenterai de dire à nos contemporains que, lorsqu'une société, qui aime à se proclamer libérale et démocratique, veut sérieusement s'éclairer sur son propre compte, elle commence par étendre une main protectrice sur les flambeaux investigateurs, par les mettre à l'abri et hors de la portée des souffles ennemis. La nation, qui a su enrichir Scribe et Offenbach, pouvait bien payer quelques-unes des amendes, panser quelques-unes des blessures reçues au service de la vérité par des hommes tels que Proudhon et Lamennais. Il y a manière et manière de protester contre les persécutions sociales aussi bien que contre les rigueurs du pouvoir quand elles tombent sur des têtes entièrement innocentes et vraiment respectables. On peut crier, protester, s'indigner, cela est bien. Mais je sais encore quelque chose de mieux à faire. Témoigner au citoyen, à l'infatigable et courageux chercheur, tourmenté par la classe dominante et frappé par le gouvernement, une estime, une sollicitude, un dévouement fraternel qui prouvent de la façon la plus claire, la moins équivoque, que l'cn accepte hautement la solidarité de ses paroles et de ses écrits. Est-ce que cela s'est fait une seule fois depuis vingt ans, depuis trente ans! J'ai beau chercher, je ne découvre aucun exemple. Il me faut remonter aux souscriptions en faveur de Béranger pour rencontrer quelque chose de semblable.

Etonnez-vous, après cela, que les rangs des défenseurs, des amis du vrai soient clair-semés. Autour d'eux, devant eux, que trouvent ces champions intrépides de la meilleure des causes? L'effarement,

le reniement, la désertion, souvent la calomnie. Tandis que la bourgeoisie câline et choie ses publicistes, la démocratie abandonne et persifle les siens. Comment voulez-vous qu'ils accomplissent gaillardement leur tâche? Vous désirez qu'on vous instruise; aimez donc et soutenez vos maîtres.

Ce qui révolta les juges de Socrate et détermina sa condamnation, ce fut son attitude fière lorsqu'on lui demanda de quelle peine il se jugeait digne. Il répondit, avec sa fine et puissante ironie, qu'il croyait avoir mérité d'être logé durant le reste de ses jours dans le Prytanée et nourri aux frais de la République. Peut-être aussi mes réclamations en faveur des philosophes paraîtront-elles excessives et exciteront-elles chez quelques personnes un sentiment d'impatience et de dédain. Mais je prie ces personnes, si elles sont sincèrement démocrates, de réfléchir que, dans l'ordre intellectuel et moral, rien ne se fait sans le concours ouvertement manifeste d'une profonde sympathie. La lumière ne jaillira de l'art, de la littérature, de la philosophie, que si l'opinion publique dit nettement aux philosophes, aux littérateurs, aux artistes : Je suis avec vous et c'est de moi que vous tenez votre mission. Si l'on vous touche, c'est à moi qu'on s'attaquera. Je vous soutiendrai quand même; et je n'attendrai pas que vous soyez au bout de vos travaux, de vos luttes, pour vous dispenser le plus précieux, le plus inestimable des encouragements, — la gloire.

III

Le premier devoir, c'est l'enquête; le second, qui se lie étroitement au premier et qui dépend, quant à l'exécution, de la manière dont celui-ci a été rempli, c'est la réforme. A quoi servirait l'étude du mal, s'il n'en devait sortir la conviction de la possibilité du bien? Que signifierait une information qui aboutirait à l'inaction? Les sceptiques ne manqueront pas de m'objecter qu'en m'occupant, dès aujourd'hui, de la seconde partie de l'œuvre démocratique, je prends, selon toute probabilité, une peine superflue, puisque, dans les termes où je pose l'idéal de l'enquête, il est fort à craindre que cette investigation radicalement satisfaisante ne s'accomplisse jamais.

Les objections de ce genre n'ont pas le privilége de m'arrêter. Je ne prédis point les événements; je prévois les éventualités, les chances; je pèse le pour et le contre. Je suis un méditatif, non un prophète. Si la société française au XIXe siècle se résigne à une ignorance coupable et meurtrière; si elle s'enfonce avec une opiniâtreté délirante dans la prévention et dans l'aveuglement; si elle est infidèle à sa vocation et à son génie; si enfin elle préfère la mort à la guérison, il est évident que l'heure de la réforme ne sonnera point et qu'il faudra reléguer, avec bien d'autres,

cette possibilité parmi les utopies et les rêves. Mais j'ai meilleur espoir de l'avenir. Aux moments les plus sombres, comme l'invincible Romain , *spero contra spem*. Tant que l'être vit et palpite, il y a de la ressource. Surtout quand cet être est libre et maître de sa destinée.

J'ose dire qu'on passe, qu'on glisse trop légèrement sur cette vérité fondamentale. Il suffit de la bien saisir, d'y appliquer fortement son esprit, pour concevoir qu'il n'y a pas plus de fatalité dans la déchéance que dans l'ascension morale ; la chute n'arrive pas plus nécessairement que ne se réalise le progrès. Si cette notion est exacte — et, pour moi, elle est la vérité même — on comprend que la responsabilité du plus humble, dès qu'il croit avoir une pensée juste et qu'il peut l'exprimer, ne soit jamais dégagée. Que l'enquête se fasse ou non, que la réforme en soit ou non la suite, je n'en dois pas moins manifester mon sentiment sur des occurrences qui n'ont rien d'impossible ni de fantastique. D'ailleurs on a vu trop souvent des changements maladroits, inconsidérés, compromettre, gâter, anéantir les résultats de magnifiques travaux préliminaires, pour que, dans l'intérêt même de l'enquête, il soit inutile de se préoccuper de l'esprit qui présidera à l'exécution de la réforme.

Je ne ferai pas attendre ma conclusion. Tout d'abord, je le déclare : Il ne saurait y avoir de réforme légitime, efficace, durable, si elle n'est précédée,

amenée par la libre discussion, sanctionnée par le libre vote. Les améliorations dictatoriales, fussent-elles inspirées par la plus prévoyante sagesse, sont inévitablement stériles parce qu'il n'y a de fécond que les mesures provoquées par l'initiative nationale, ratifiées par le consentement universel : la force est souvent irrésistible, mais toujours passagère. Elle perd vite son énergie, son prestige et n'a pas le don de s'éterniser. Ce qu'elle décrète, ce qu'elle impose, ne prend point racine et disparaît avec elle. Loin de fortifier la justice, elle l'affaiblit. Elle jette sur la plus pure, sur la plus incontestable vérité une ombre fâcheuse. Son voisinage seul est un inconvénient, quelquefois une souillure.

Donc, pas de réforme par la force, la contrainte, la terreur. Demandons tout à la discussion éclairée, loyale (de laquelle je ne prétends point écarter la passion), au suffrage réfléchi, indépendant, à la loi, expression raisonnée, condensée de la conscience nationale, non au décret impératif, tranchant, arbitraire, qu'il vienne d'une assemblée, d'un comité ou d'un souverain.

La nature humaine, attentivement observée, nous initie à la loi principale de la politique. La société, c'est l'homme additionné, multiplié; mais au fond, ce n'est que l'homme, et pour s'expliquer les mouvements de l'ensemble, les règles auxquelles il obéit, les principes qui le dirigent, on est obligé de se reporter à l'étude de la monade primitive. C'est sa

constitution intime qu'il faut connaître. Elle dissipe les ambiguïtés et rend raison de tout.

Sans faire ici un cours de psychologie, qui ne serait assurément pas déplacé sous la plume d'un philosophe démocrate, mais qui, pour avoir toute sa valeur, exigerait un appareil considérable de démonstrations et de preuves, je me bornerai à rappeler qu'avant d'agir, l'individu examine et délibère. Son premier soin est d'établir et de préciser les termes du problème, le second est de les peser, de les évaluer ; après quoi il se décide. L'examen fournit une base à la délibération ; quant à l'action, sans ces deux préliminaires elle serait mécanique et animale plutôt qu'humaine. Elle dépendrait de la vitalité instinctive plutôt qu'elle ne relèverait de l'activité morale. L'homme n'est pas un souverain capricieux ; il n'est que le président d'une république intérieure. A parler franchement, je trouve que sa dignité n'y perd pas.

Maintenant, élevons les choses ou, si vous aimez mieux, changeons les proportions. A l'individu substituons un peuple. Croyez-vous qu'il puisse se conduire différemment? Avant de prendre une résolution, il faudra bien qu'il examine, qu'il s'informe, et voilà la presse nécessaire. Une fois informé, il ne pourra échapper à l'obligation de choisir. Or, on ne choisit pas sans délibération, et voilà le parlement indispensable. Oui, je ne plaisante pas et quelques instants de réflexion suffiront pour vous en convaincre, la presse et le parlement sont en germe, en puissance et en réduction dans l'individu. Ces deux instruments de civilisation résident au fond de l'âme humaine. C'est ce

qui fait qu'on n'a jamais pu les abolir, les briser.

Dans ses heures de défaillance, d'épouvante, de déraison, l'humanité abdique, mais ses abdications ne sauraient durer, parce qu'elles sont contre nature. Telle nation peut de très-bonne foi se promettre à elle-même de ne plus penser, de ne plus discuter, de ne plus vouloir ; mais la vie morale qui refuse de s'éteindre ne ratifie pas ces honteux serments. C'est comme si l'arbre jurait de ne plus pousser de feuilles, comme si l'animal s'engageait à ne plus respirer. On ne tient point des promesses aussi insensées. La presse, un instant silencieuse, ne tarde pas à élever de nouveau la voix. Le débat légal, traduction agrandie de la discussion intérieure, se rouvre, après une compression momentanée, et redevient plus vif, plus intéressant que jamais.

On reproche à l'action législative, on reprochera par conséquent à la réforme légale les précautions, les tâtonnements, les lenteurs. Je ne conteste pas que ce mode de procéder n'ait des inconvénients. La précipitation et la brusquerie en présentent de bien plus graves. Ni le bien ni le juste ne s'improvisent. On bâtit en cinq minutes un château de cartes, non une maison.

Personne plus que moi ne croit au progrès. Quinze ans de réflexions et d'études n'ont fait que me confirmer, m'affermir dans cette croyance. Je ne vais pas toutefois jusqu'à me le représenter comme immédiat, accéléré, rectiligne. Il est sujet à des haltes, à des sommeils, à des déroutes. Il prend mille détours et suit les courbes les plus sinueuses. A vouloir trop le hâter, on le retarde. D'où qu'ils viennent, du palais de César ou de la modeste demeure

des Gracques, j'accorde une médiocre créance aux gens qui ont dans leur poche une recette assurée pour rendre en vingt-quatre heures tout le monde heureux et l'humanité parfaite. *Le temps respecte peu ce qu'on a fait sans lui.* Je me tiens à ce vieil axiome et ne m'en dépars point.

Si les réformes qui sortent d'une discussion approfondie ont contre elles l'inconvénient de ne point marcher et s'exécuter avec une rapidité foudroyante, elles ont l'avantage, qui n'est pas à dédaigner, de ne se produire qu'après avoir respecté les scrupules de la conscience, garanti les droits de la raison, donné carrière et sécurité aux opinions, aux intérêts. Nos codes sont imparfaits sans doute, mais il est à croire que si on les avait décrétés en une semaine, ils le seraient encore bien plus. Savoir attendre, c'est savoir fonder. La patience est une vertu essentiellement politique. Elle suppose que l'on joint au respect des convictions d'autrui une profonde croyance en ses propres principes, une foi absolue au pouvoir de la persuasion et à l'irrésistible magie du vrai.

Être patient, c'est être croyant, c'est être calme et fort! mais entendons-nous bien, ce n'est pas être bénignement optimiste, platement résigné. A la manière dont certaines gens croient au progrès, on dirait qu'ils le regardent comme doué d'une impulsion mécanique. Ils estiment probablement qu'il va tout seul et qu'en poussant à la roue, ils courraient risque de tout entraver, de tout gâter. C'est

trop de respect vraiment et de vénération. Le progrès n'est ni une idole ni un rouage passif. C'est nous qui le faisons, qui le créons. C'est en nous qu'il commence, grâce à nous qu'il se poursuit. Si nous ne mettons résolûment et constamment la main à l'œuvre, rien n'avancera et, ce qui est bien pis, tout reculera. L'optimisme exagéré côtoie à son insu le pessimisme. « Tout ira bien sans moi, dit l'optimiste, je n'ai qu'à me tenir tranquille. » — « A quoi bon me remuer, murmure à son tour le pessimiste, les choses vont si mal que je n'y puis rien. Il n'y a pas de remède; restons dans notre coin et vivons le moins mal possible. »

Tous deux, on le voit, aboutissent à l'inaction. Celui-ci parce qu'il désespère trop vite; celui-là parce qu'il pousse la confiance à l'excès. Tâchons de nous tenir dans la mesure qui convient à un être intelligent et libre, mais faible et limité. Nous pouvons beaucoup, pourvu que nous sachions vouloir toujours la même chose, avec une égale intensité. Notre destinée est dans nos mains aussi bien comme individu que comme nation, à condition de ne nous abandonner, de ne nous abdiquer jamais. La patience, au sens où je l'entends, est l'inséparable compagne de l'inflexibilité. Elle avance lentement mais incessamment, sans se lasser ni s'effrayer, sans souffrir qu'on la détourne de son droit chemin. Elle ne se prête point aux reculades! Modérée dans la forme, radicale et absolue dans le fond, cette patience inflexible défie toutes les séductions, brave toutes les attaques. L'or glisse sur elle et le glaive s'y émousse. Elle userait le granit.

V

LA

CONDITION DE L'ORDRE

Les trois choses principales à obtenir dans l'état d'humanité sont la science, l'amour, la force morale.... Ces trois choses sont appelées les trois victoires.

(*Triades bardiques.*)

LA
CONDITION DE L'ORDRE

I

Fonder l'ordre, maintenir l'ordre, substituer un ordre meilleur à un ordre imparfait, ces expressions sont celles qui se rencontrent le plus souvent, qui arrivent de la manière la plus naturelle sous la plume ou sur les lèvres des hommes politiques. Tous, à quelque parti qu'ils appartiennent, si violente que soit l'opposition de leurs principes, tombent d'accord sur ce point capital, la nécessité de l'ordre, de son établissement ou de sa conservation. Les peuples ont à cet égard une persuasion aussi vive, aussi profonde que leurs gouvernants ; et, la preuve, c'est que pour sauvegarder cet ordre précieux, inestimable, ils mettent à leur disposition des ressources immenses, comme police, comme armée, comme argent. Il semble qu'en présence d'une pareille unanimité, qui ne date pas d'hier, l'ordre devrait être depuis longtemps assis, consolidé, enraciné définiti-

vement. Chacun sait qu'il n'en est rien. S'il est quelque chose de précaire, d'incertain, de fréquemment troublé, de toujours remis en question, c'est justement ce fameux ordre social, objet de tant de vœux, d'adorations et de sacrifices!

On cherche des moyens pour obtenir la tranquillité, le calme, le repos; c'est l'agitation, l'activité, le mouvement qui croissent et se développent. Les intentions sont conservatrices; la réalité rénovatrice. Les pouvoirs que l'on appelle forts et les hommes qui s'intitulent providentiels jouent, avec un peu plus d'éclat momentané et par conséquent de confusion finale que les autres, le rôle de l'antique Sisyphe. Avec de grands raidissements de muscles et des attitudes d'athlète, ils roulent leur rocher jusque sur les plus abrupts sommets; par malheur pour leur gloire, ils n'aboutissent qu'à le laisser retomber de plus haut.

Après Louis XI, après Richelieu, après Louis XIV, la détente fut d'autant plus marquée que la discipline avait été plus sévère, l'activité générale plus rigoureusement endiguée. Au moment où les gens paisibles respiraient, où les surfaces commençaient à s'aplanir et à se régulariser, où le fleuve devenait eau stagnante, on s'aperçut à je ne sais quel redoublement, quel débordement de vie qu'il n'y avait rien de gagné, qu'il fallait tout reprendre à nouveau et que le gouvernement du grand ministre ou du grand roi demeurait en quelque sorte comme non avenu.

Cette leçon, l'histoire l'a trop peu ménagée; elle l'a renouvelée avec trop d'insistance pour que nous soyons dispensés d'y faire sérieusement attention.

Quand les faits se reproduisent d'une façon si invariable, c'est qu'ils expriment une loi. Le parti le plus sage que nous ayons à prendre consiste donc à tâcher de trouver la raison, de déterminer la formule de cette loi pour nous y conformer avec intelligence et mettre notre liberté d'accord aussi bien avec la nature des choses qu'avec les réelles aspirations de l'âme humaine. Le fait que je me permettrai d'appeler perpétuel, puisqu'il n'a pas cessé de se produire depuis qu'il y a des sociétés, peut s'énoncer ainsi dans sa simplicité crue et en tenant compte de l'élément contradictoire qu'il contient : La société veut constamment l'ordre et l'ordre est constamment troublé. Voici au premier abord qui est bizarre et pis que bizarre, monstrueux. Ne restons pas sous le poids de ce cauchemar.

Le légitimité du but poursuivi par la société est incontestable. La condition normale, la fin terrestre de l'humanité, c'est l'harmonie, c'est l'ordre. Personne ne révoque en doute cette vérité essentielle. Mais en présence des continuels échecs, des insuccès trop souvent et trop fréquemment constatés qu'ont toujours subis les pouvoirs institués dans ce but, on est contraint de se demander s'ils n'ont pas cherché, comme on dit vulgairement, midi à quatorze heures, s'ils ont employé une bonne méthode, s'ils ont suivi la vraie route. Ils ont assimilé l'ordre au repos. Cette assimilation est-elle juste? L'événement dit non; et lorsque sous les formes les plus diverses, à travers les péripéties les plus tragiques, l'événement dure depuis des siècles, il a le droit de parler haut, de se faire écouter.

« Les hommes, dit Pascal, ont un instinct secret qui les porte à chercher l'occupation au dehors... et ils ont un autre instinct secret, qui reste de la grandeur de notre première nature, qui leur fait connaître que le bonheur n'est que dans le repos, et non pas dans le tumulte (1). » *Le bonheur dans le repos*, telle est la conception à laquelle s'arrête le plus sincère et le plus profond des catholiques, tel est le but qu'il assigne à l'âme humaine, l'idéal qu'il lui propose. Le mouvement, pour l'auteur des *Pensées*, c'est le désordre, c'est le faux et le mal. Il n'en parle qu'avec dédain, et ne pouvant se résoudre à le prendre au sérieux, il l'appelle *divertissement*, l'assimilant ainsi, d'une manière assez directe, à tout ce qui est pure distraction mondaine, à la chasse, à la danse, etc.

Cette opinion, qu'il exprime avec la brusque franchise qui lui est habituelle, opinion qu'il n'eût pas, je crois, sensiblement modifiée si les *Pensées* avaient paru de son vivant, est encore aujourd'hui celle que toutes les religions enseignent, d'après laquelle les gouvernements se guident et j'ajouterai, pour être moi aussi complétement franc, celle qu'un très-grand nombre d'hommes acceptent et professent d'instinct.

On regarde généralement le repos comme devant être l'état définitif, tandis que l'on considère le mouvement comme n'étant qu'un état essentiellement transitoire. Rien de plus simple, de plus commun et, il faut bien le dire, de plus logique, que de régler sa conduite en conséquence. On sacrifie tout au

(1) *Pensées*, t. I, p. 50. Édition Havet.

repos que l'on veut atteindre ; et, sans marquer pour notre activité autant d'horreur et de mépris que Pascal, on ne voit en elle qu'un moyen fort défectueux et très-fatigant de s'élever, d'atteindre à la suprême tranquillité. Seulement on ne fait pas réflexion que cette tranquillité n'arrivant jamais et le mouvement persistant toujours, coupé çà et là de courtes haltes et de rapides sommeils, c'est le repos qui est transitoire et le mouvement qui est définitif.

Montrez-moi dans l'histoire un seul état qui ait joui positivement d'une année de repos. Vous-même, évoquez vos souvenirs, interrogez votre passé, notez vos impressions pendant le jour qui s'écoule et l'heure qui fuit, vous ne constaterez ni dans votre raison, ni dans votre conscience, ni dans votre cœur dix minutes de calme absolu. Le mouvement seul est réalité : le repos est chimère. On l'a désiré, rêvé souvent, j'en conviens, mais qui l'a connu, qui l'a touché, qui l'a savouré ! Les philosophes, les solitaires, les ascètes eux-mêmes, Joubert, Senancour, Maine de Biran, l'auteur de *l'Imitation* ont été intérieurement les plus agités des hommes. Il n'y a que sur les tombes qu'on ait le droit (et encore, selon moi, on ne l'a pas) d'écrire *requiescat*. Mais nous parlons ici des choses de la vie et non de celles de la mort.

Et cependant la tendance au repos existe. — Sans doute comme le besoin de sommeil. Mais, de ce que tous les jours nous sommes contraints de sacri-

fier un certain nombre d'heures à l'immobilité, à l'inconscience, personne s'est-il jamais avisé de conclure qu'il faut tout rapporter dans notre existence à ce moment suspensif et négatif? Quel homme, si dormeur fût-il, a eu l'idée saugrenue de bâtir sa vie exclusivement au point de vue du sommeil? Selon le train que suit l'humanité en ses pratiques et habitudes familières, le dormir n'est qu'une parenthèse, un accident; la veille, au contraire, est la règle, la substance, le fond indéfectible sur lequel on compte et dont se compose le tissu même de l'existence.

Gouverner, c'est-à-dire agir dans l'espoir d'obtenir le repos absolu, n'est ni plus raisonnable, ni plus applicable que d'arranger ses intérêts, ses sentiments et ses actes dans la perspective ardemment rêvée d'une catalepsie continuelle. Quand la fortune, cruelle dans son ironie, a permis à un gouvernement, à un peuple d'approcher de ce funeste idéal, d'en essayer, d'en ébaucher la réalisation, ce peuple, ce gouvernement sont devenus la proie du néant. Ils ont disparu de la pensée des hommes, n'ont plus compté sur le globe, se sont de leurs propres mains effacés de la carte du monde.

Voyez l'Inde. Si jamais l'ordre au sens où l'entendent les plus fougueux, les plus intraitables conservateurs a régné dans un pays, c'est bien dans celui-là. La place de chacun dans la hiérarchie sociale était déterminée, fixée pour l'éternité, et — d'une part, la plus terrifiante des théocraties, de l'autre, le plus écrasant des climats concourant à fortifier la compression politique — il était impossible d'échapper à cette savante et dépravante organisation. Le paria restait paria sans que rien — pas même un

miracle — pût le tirer de sa condition, le relever. Il fallait cela nécessairement pour que le brahmane demeurât brahmane, pour que, d'aucune façon et sous aucun prétexte, le prêtre ne pût cesser d'être l'arbitre souverain des destinées. Le rêve de Fénelon était dépassé. La délimitation des castes était plus exactement, plus rigoureusement marquée que dans la république de Salente. A quoi tant de précautions contre la nature ont-elles abouti? A pétrifier à la surface, à énerver et à dissoudre en ses moelles, sans lui donner un instant de bonheur ni même de tranquillité, un peuple intelligent, capable de grandes vertus et chez lequel, de temps à autre, l'énergie comprimée et latente s'affirmait par des complots de palais et des crimes, plutôt que d'abdiquer entièrement.

En dehors de ses rapports avec les autres nations, l'histoire de l'Inde a si peu d'importance qu'elle ne mérite guère d'être étudiée. Toutefois, si l'érudit obéissant à cette curiosité insatiable, qui aura été l'une des plus vives passions de la première moitié de notre siècle, se hasarde dans le dédale de ces sourdes intrigues, de ces luttes intestines, misérables et féroces, il sera frappé de ce qu'il peut y avoir d'agitation dans la stagnation, et il ne tardera pas à se convaincre que les sociétés mécaniquement, théocratiquement ordonnées ne connaissent pas plus la sécurité, le repos que les autres. Dans la plus dormante, la plus croupissante des mares, il y a des batraciens qui se combattent, des insectes qui se dévorent. L'immobilisme longtemps, durement imposé corrompt les peuples, les pourrit sur pied. Vienne l'ennemi, non pas un conquérant redoutable, suivi

d'immenses armées, mais simplement un homme résolu, à la tête d'une poignée de braves, et des multitudes enrôlées, équipées, disciplinées par le despotisme, s'enfuiront au moindre choc, si même une panique irrésistible et générale ne les empêche pas d'arriver jusque sur le champ de bataille et d'apercevoir le visage de l'adversaire.

L'infortune durable et, dans une certaine mesure, le châtiment des nations qui ont accepté ou subi cette forme factice de l'ordre, c'est lorsqu'un favorable concours de circonstances les délivre du joug qui pesait sur elles et leur permet de s'organiser d'une manière plus conforme à leurs aspirations et à leur dignité, c'est, dis-je, de se sentir impuissantes et, en face des difficultés de la tâche, d'être obligées de s'avouer vaincues avant d'avoir lutté sérieusement. L'ordre sous Philippe II régnait à Madrid comme il peut régner aujourd'hui à Varsovie et à Moscou. Pas un souffle ne s'entendait, pas une parole ne s'exhalait des poitrines oppressées. Les récalcitrants, très-rares d'ailleurs, allaient au bûcher. On tremblait, on adorait, on se signait dévotement. Surtout on se tenait coi dans sa maison, comme Siméon Stylite sur sa colonne.

A rester indéfiniment dans ces attitudes et ces poses-là, on s'engourdit et on s'ankylose. Quand on vous autorise à remuer, à marcher, vous ne savez plus vous servir de vos jambes. Vous butez, vous tombez à chaque pas. Vos mouvements ont quelque chose d'emprunté, de gauche, de grotesque qui attriste, décourage vos amis et réjouit les malveillants.

Si, de nos jours, l'Espagne a tant de peine à rentrer,

à s'établir dans les voies de la liberté, si elle oscille des rêves les plus hardis aux résolutions les plus rétrogrades, la faute en est, croyez-m'en, à la discipline de fer qui a pesé sur elle pendant des siècles. Le sombre, l'atroce Philippe II et ses ineptes successeurs ont une part de responsabilité, et la plus grave de toutes, dans ce qui se passe sous nos yeux. L'Espagne se débat sous les blessures qu'ils lui ont faites. Victime d'une fausse conception de l'ordre, soumise, durant deux cents ans, à une application minutieuse, terrible, implacable de cette conception fausse, elle n'arrivera que péniblement à se replacer dans le vrai chemin, à chercher l'harmonie par le progrès, la tranquillité par l'action.

II

Le repos absolu pour les nations, c'est, dans un temps donné, la décadence, la mort, ou, ce qui est bien pis, si l'on veut me passer le mot, l'invalidité sénile, inguérissable, perpétuelle. Voilà, ce me semble, qui condamme l'idée de l'ordre telle que généralement, complaisamment on l'accepte. Je pourrais m'en tenir là. Une doctrine qui donne pratiquement de si lamentables, de si effroyables résultats, est jugée. Mais les erreurs ne sont pas comme les murailles de Jéricho qui eurent la parfaite bonne grâce de s'écrouler lorsque la trompette

eut retenti. Elles se défendent opiniâtrément, pied à pied; elles ne se rendent ni aux premières preuves ni aux premiers raisonnements. Lorsqu'on attaque un préjugé, il faut avoir patiemment, obstinément raison pour que l'on consente, sinon à vous croire (cela viendra plus tard), du moins à vous écouter.

Ajoutons que les sociétés, fidèle expression en cela des individus qui les composent, se préoccupent de leurs intérêts beaucoup plus qu'elles ne sont accessibles aux motifs tirés du sentiment. Invoquez la justice, l'humanité, elles ne vous prêteront qu'une oreille fort distraite, et encore ne s'y résigneront-elles pas de bon cœur. Dites que leur intérêt est en jeu, qu'elles le comprennent mal, que pour trop abonder dans un certain sens, elles s'exposent à de grands risques et courent à leur perte; oh! alors, et si désagréables que soient les vérités que vous avez à leur apprendre, elles deviendront attentives. En rechignant, soit; en passant sur votre dos la mauvaise humeur que leur causent vos conseils, vos révélations, qu'importe! On n'enseigne pas la vérité pour plaire, mais pour être utile. A-t-on quelque peu réussi dans cette tâche? On est amplement payé.

Jusqu'à présent, nous avons demandé nos preuves à l'histoire. Nous avons rappelé que les nations absolument, complétement disciplinées, selon les règles et les préceptes de la sagesse politique, ont

lâché la proie pour l'ombre, donné la liberté réelle en échange d'un semblant de sécurité, et, en somme, perdu à ce jeu désastreux tout nerf, tout élan, toute vitalité. Cette démonstration, incontestable en elle-même, n'échappe point cependant à l'inconvénient commun aux argumentations purement historiques. On leur répond volontiers, comme Danville dans l'*École des Vieillards : Moi, c'est autre chose.*

« L'Inde a péri par le régime des castes, Rome impériale et l'Espagne catholique par le despotisme à outrance. En admettant que ce soit exact, qu'est-ce que cela nous fait, en quoi cela nous touche-t-il? Nous ne sommes ni Rome, ni l'Espagne, ni l'Inde? nous sommes l'Europe moderne, la France après 89. Nous avons en main, soit pour prévenir, soit pour réprimer, des ressources auprès desquelles les moyens dont disposaient Tibère et Philippe II ne paraissent que des enfantillages. Ce n'est pas nous qu'on prendra jamais à l'improviste. Nous sommes en mesure de parer aux incidents, aux crises, aux dangers. »

Abordons franchement la situation présente. Voyons ces ressources assurées, ces moyens infaillibles. Et d'abord une remarque incidente. Si la société contemporaine se sent — ainsi que le prétendent quelques-unes des fractions qui la composent — tellement exempte d'inquiétude, tellement à l'abri du danger, tellement au-dessus des accidents et des surprises, il faut avouer qu'elle jouit depuis bien peu de temps de cette délicieuse béatitude. Pour ne pas sortir de notre pays, la haute bourgeoisie, classe qui est extrêmement fière de représenter et de personnifier l'ordre, n'était pas si prévoyante

en février 1848, si aguerrie en juin de la même année, si rassurée avant décembre 1851. Passons toutefois sur ce détail. Je n'aime pas à chicaner, et, puisque la classe gouvernante se déclare en état de maintenir l'ordre, ne lui demandons pas si c'est d'hier ou d'avant-hier qu'elle est en possession de ces ressources dont elle parle avec une si superbe jactance. Occupons-nous plutôt d'en déterminer la nature et d'en mesurer la portée.

Je ne dirai pas que la classe qui s'est constituée parmi nous gardienne et protectrice de l'ordre nous trompe, mais je dirai, sans hésitation aucune, qu'elle se trompe, lorsqu'elle croit posséder — du moins en tant que méthode gouvernementale — des ressources multiples. En fait de moyens pratiques, elle est exactement comme le chat de la fable qui n'avait qu'*un tour dans son bissac;* elle ne connaît que la compression et la répression, en d'autres termes, la force.

Ce moyen-là, je me permettrai de le lui faire observer, est vieux comme le monde. Voilà pour les prétentions à l'originalité. On ne peut emprisonner, déporter, mitrailler, condamner à mort sans être le plagiaire affaibli, le copiste honteux de quelque despotisme renversé, de quelque tyrannie vaincue, car, il convient d'y insister, cette unique méthode, réputée si incomparable, n'a jamais réussi. Ceci répond à l'aplomb plus affiché que réel avec lequel

on parle d'une sécurité qui défie toute secousse.

Je suis loin de nier que les forces employées à la compression et, au besoin, à la répression, ne soient considérables et de très-bonne qualité. Il est inutile de me faire remarquer, de me faire admirer la multitude empressée des fonctionnaires, le zèle fougueux des préfets, la sévérité conservatrice des magistrats, l'enseignement réfrigérant et somnifère des ignorantins, la solidité, l'inflexibilité de l'armée. J'admire tout cela comme je le dois et en homme qui en paye sa bonne part. Seulement, comme je ne suis pas seul à payer, mes compatriotes font probablement la même réflexion que moi. Ils trouvent que c'est bien beau, mais que c'est bien cher. Et, à ne rien céler, c'est là le côté faible des formidables engins physiques et moraux qui sont chargés de maintenir l'ordre : ils sont hors de prix.

De plus, notez ce point, la dépense qu'ils exigent va toujours augmentant. Pas d'argent, pas de suisse, dit le proverbe. Pas d'argent, pas de fonctionnaires, pas de préfets, pas de magistrats, pas de prêtres, pas de soldats, dit la réalité. Ainsi le corollaire indispensable de la force, c'est la dépense, d'où cette conséquence, assez inattendue mais incontestable et que les faits quotidiens se chargent de confirmer éloquemment : plus on est fort, plus on se ruine; plus il y a d'ordre apparent dans un État, plus il y a d'impôts. Qui dit nation protégée, disciplinée, sauvée de l'anarchie, dit du même coup nation épuisée, pressurée, saignée à blanc.

Ici se placent une observation et un dilemme dont je ne suis pas l'inventeur, mais qui rentrent trop bien dans ma thèse pour que je ne les reproduise

pas. On invoque l'intérêt de tous et les plus hautes considérations d'économie sociale pour garder sur pied des forces immenses. L'entretien de ces forces exige des sacrifices qui dépassent nos ressources normales. De sorte que, dans la crainte de voir les partageux s'emparer de notre argent, nous commençons par le manger nous-mêmes, revenu et capital, en précautions, en mesures de défense. Si c'est de l'économie, avouez qu'elle est singulière. Nous employons, pour échapper au communisme (un fantôme qui ne prendra jamais de corps), un moyen assez semblable à celui que prenait l'ingénieux Gribouille pour se dérober à la pluie : pour n'être point pillés, nous dépensons gaillardement jusqu'à notre dernier sou. Tant de profondeur côtoie la niaiserie. Qu'en pensez-vous ?

Cette observation me semble juste. Le dilemme suit naturellement. Les moyens employés pour maintenir l'ordre sont bons ou mauvais, suffisants ou insuffisants. S'ils sont bons, s'ils atteignent le but qu'on se propose, pourquoi en augmenter chaque année la quantité et l'intensité? N'est-ce pas reconnaître implicitement ou tout au moins donner à penser qu'au lieu de conserver l'ordre, ces moyens engendrent le désordre, excitent le mécontentement général, suggèrent aux plus pacifiques des idées de résistance? S'ils sont notoirement mauvais, pourquoi y persister? Pourquoi ne pas essayer d'autre chose, ne pas changer de méthode?

La seule réponse — il est vrai qu'elle serait absolument victorieuse — que puissent faire à ce dilemme les partisans de la compression, c'est de réduire progressivement les dépenses, de diminuer le

nombre, de modérer l'action des agents répressifs, de prouver l'excellence de leur système par l'atténuation des sévérités administratives, l'extinction des subsides parasites et l'accroissement de la richesse publique. Tant qu'ils s'obstineront, au lieu de faire cette réponse, à tripler, à quadrupler l'effectif de l'armée, à multiplier les gros traitements, à contracter des emprunts, à frapper de nouveaux impôts, nous tiendrons le dilemme pour bon et nous conclurons que la méthode employée jusqu'ici, n'ayant résolu aucun des problèmes pendants et n'ayant amené qu'une aggravation de charges, il est temps d'en chercher, d'en essayer une autre.

A contrarier la nature humaine, on n'a rien gagné. Pourquoi ne se résignerait-on pas à lui donner satisfaction? Les tentatives pour établir, pour maintenir l'immobilisme, ont toutes échoué. Pourquoi ne ferait-on pas au mouvement sa part légitime? La compression, que ses partisans en conviennent ou non, s'est montrée à l'œuvre et apparaît dans ses conséquences la plus impuissante et la plus désastreuse des prétendues recettes politiques. Pourquoi l'expansion naturelle ne se donnerait-elle pas carrière? Les ressources artificielles n'ont fait que gâter, empirer les choses : l'âme humaine, débarrassée de vaines contraintes, et rendue à la liberté de ses instincts supérieurs, est seule en état de tout réparer, de tout renouveler.

III

La possibilité, la facilité d'un mouvement ascensionnel, la liberté de ce que je nomme, faute de mieux, la circulation sociale : telle est, selon moi, la condition de l'ordre dans une société équitablement organisée. Je me hâte d'expliquer ces expressions. La vie n'est que développement, croissance, ascension. Demeurer stationnaire, c'est exister aussi peu que possible. Chez les plantes, chez les animaux, les espèces incapables de rénovation par un accroissement continu s'étiolent, languissent, à la longue disparaissent. Combien cela est encore plus vrai de l'homme! Parlez-lui de traverser une, plusieurs classes, fort bien; d'y rester, d'y mourir, d'y confiner l'avenir des siens, non pas. Changer, monter par son activité propre; c'est là ce que j'appelle la faculté du mouvement ascensionnel, la libre circulation sociale.

Mais, m'objectera-t-on, vous êtes un enfonceur de portes ouvertes. Ce que vous demandez existe déjà, est reconnu, consacré par la loi, fonctionne régulièrement depuis près de quatre-vingts ans. Que venez-vous nous rabâcher avec vos classes? Est-ce qu'il y a encore des classes en France? Grâce à nos ancêtres et un peu à nous, l'esprit d'égalité anime, vivifie nos codes et nos mœurs.

Je ne serais pas embarrassé de répondre, mais j'aime mieux passer la parole à Proudhon. Dans son livre si consciencieux, si fermement étudié sur la *Capacité politique des classes ouvrières*, se trouvant en face de cette objection, il s'écrie :

« Quoi ! il n'est pas vrai, en dépit de la révolution de 89, ou plutôt précisément par le fait de cette révolution, que la société française, auparavant composée de trois castes, est restée, depuis la nuit du 4 août, divisée en deux classes, l'une qui vit exclusivement de son travail, et dont le salaire est généralement au-dessous de 1,250 francs par famille de quatre personnes et par an (je suppose que la somme de 1,250 francs est la moyenne approximative, pour chaque famille, du revenu et produit total de la nation) ; l'autre qui vit d'autre chose que de son travail, quand elle travaille, qui vit du revenu de ses propriétés, de ses capitaux, de ses dotations, pensions, subventions, actions, traitements, honneurs et bénéfices ? Il n'est pas vrai, à ce point de vue de la répartition des capitaux, des travaux, des priviléges et des produits, qu'il existe parmi nous, comme autrefois, mais sur un tout autre pied qu'autrefois, deux catégories de citoyens, vulgairement nommés : *bourgeoisie* et *plèbe*, *capitalisme* et *salariat?* Il n'est pas vrai que ces deux catégories d'hommes, autrefois unies et presque confondues par le lien féodal du patronat, maintenant sont profondément séparées et n'ont d'autre rapport entre elles que celui déterminé par le chapitre III, titre VIII, livre III, art. 1779 à 1799 du Code civil, relatif au contrat de *louage d'ouvrage et d'industrie?* Mais toute notre politique, notre économie publique, notre organisation industrielle, notre histoire contemporaine, notre littérature elle-même reposent sur cette distinction inéluctable, que la mauvaise foi et une sotte hypocrisie peuvent seules nier. »

Oui, quoi qu'en disent des conservateurs profon-

dément rusés, aristocrates d'esprit et de cœur aussi bien que d'intérêts, et qui seraient désolés que la réalité effective correspondît le moins du monde à leurs paroles égalitaires, il y a encore des classes en France. Ce fait ne choque ni la conscience ni la raison, pourvu que l'on ne voie dans les classes que ce qu'elles sont réellement, des degrés, des étapes, des transitions.

Je les compare souvent dans ma pensée, et je crois cette comparaison assez juste, aux divers âges de la vie humaine, mais j'entends bien que l'analogie soit poussée jusqu'au bout. Admettons, pour la commodité du rapprochement, que la bourgeoisie représente l'âge mûr, et les plébéiens la jeunesse, n'est-il pas naturel que chaque année qui s'écoule incline vers la vieillesse ceux qui personnifient la maturité, en même temps qu'elle élève vers celle-ci des classes qui figurent assez exactement la nature humaine dans la riche floraison de son adolescence?

Ce qui n'est pas naturel du tout et ce qui, malheureusement, se rencontre souvent, c'est que l'âge mûr conteste l'action des années, refuse de reconnaître les changements qu'elles opèrent, les ravages qu'elles exercent, et se cramponne avec acharnement, avec fureur, aux satisfactions, à l'influence, au pouvoir qui sont le partage de cette période de la vie. Du reste, les hommes de cet âge reçoivent eux-mêmes des vieillards le mauvais accueil qu'ils font aux jeunes, et, retardataires modérés, ils semblent aux rétrogrades extrêmes des fauteurs de trouble, de discorde. Ce sont les derniers arrivants, les derniers appelés à gravir l'échelle, qui supportent le contre-coup de ces dépits, de ces regrets, de ces ran-

cœurs. On leur dispute, on leur marchande le moindre progrès.

La bourgeoisie, dans sa conduite avec le peuple, ressemble fort à ces mères coquettes, beautés longtemps adorées et tardivement pâlissantes, qui ne peuvent se résigner à voir grandir leur fille et qui la laisseraient volontiers au maillot jusqu'à trente ans, plutôt que de s'exposer, en la produisant dans le monde, aux tristesses lentement graduées d'une inévitable éclipse. Qu'arrive-t-il? Tôt ou tard, la comparaison si différée, si redoutée a lieu, et pour être soudaine, la déroute n'en est que plus complète et plus humiliante. Il eût mieux valu prendre les devants, accoutumer peu à peu le public et s'habituer soi-même à un changement naturel; on n'eût pas vu ainsi ce qui doit, ce qui pouvait être une retraite honorable, tourner brusquement en désastre.

« Un seul rôle, écrit M. Adolphe Guéroult dans ses *Etudes de politique et de philosophie religieuse*, un seul rôle est possible désormais pour ceux que nous appellerions volontiers les aînés de la famille française, pour ceux qu'une bénédiction spéciale de la Providence a gratifiés du magnifique privilége de l'éducation et de l'indépendance pécuniaire: c'est de se faire les guides, les chefs de leurs frères moins favorisés. Qu'ils mettent à profit leurs loisirs, non pour travailler à la satisfaction d'intérêts mesquins et tout personnels, mais pour se faire les promoteurs, les avocats de toutes les causes oubliées ou négligées; qu'ils conçoivent la noble ambition de répandre progressivement sur tous sans exception les avantages dont ils jouissent eux-mêmes.... Il n'y a de gloire, de durée, de paix publique, de puissance possible qu'à ce prix. Gouvernement, dynastie, bourgeoisie, quiconque travaillera à cette œuvre, durera; quiconque la négligera, périra. »

Nous sommes pleinement d'accord sur ce point avec l'éminent publiciste. Comme lui, nous croyons que le salut de la bourgeoisie, ce salut qu'elle cherche par tant de voies détournées, souvent violentes, parfois iniques, est dans une initiative, non-seulement libérale, mais égalitaire, humanitaire.

J'insiste sur ce mot initiative. Les actes de la bourgeoisie n'auront plus de prix, perdront toute efficacité, si, au lieu d'être spontanés, ils n'apparaissent que comme des concessions arrachées par la menace, consenties sous la pression de la force des choses. Ce n'est pas que des concessions, pourvu qu'elles ne fussent point trop tardives, ne valussent infiniment mieux que cette résistance désespérée, à outrance dont M. Guizot a donné l'exemple vers la fin du règne de Louis-Philippe. Cette politique de concessions savamment disputées, habilement accordées, est celle que pratique, depuis longtemps, l'aristocratie anglaise, et l'on doit dire qu'au strict point de vue de la sécurité sociale, elle lui a jusqu'à présent réussi. Mais, dans notre pays, la sagesse ne peut point se borner à la simple prudence; à certains moments, il convient qu'elle soit hardie.

Le sentiment aussi, la chaleur de cœur joue chez nous un rôle qui serait inacceptable et incompréhensible en Angleterre. L'initiative venant de la bourgeoisie toucherait la foule, calmerait les ressen-

timents, aplanirait bien des obstacles. Comprend-elle cela, est-elle disposée, le cas échéant, à ouvrir ses rangs, à déposer ses méfiances comme un fardeau importun, à prendre la tête d'un mouvement qui pourra la dépasser, mais qui la servirait dans ses intérêts les plus élevés et ne lui serait point hostile? Il n'est que trop permis d'en douter.

Non-seulement depuis vingt ans la majorité du Corps législatif n'a point fait un seul pas dans le sens libéral, mais, pour citer un fait significatif, les chefs de la haute bourgeoisie dans l'opposition, Berryer, M. Thiers, les anciens burgraves enfin, restés fidèles sur le terrain social à leurs habitudes réactionnaires, ont voté contre une loi essentiellement populaire, l'abolition de la contrainte par corps. Un an avant que le gouvernement proposât à la Chambre d'effacer de nos lois l'article 1781 du Code civil, une pétition, en ce sens, adressée au Sénat avait attiré aux signataires les qualifications les plus blessantes de la part du rapporteur, M. Lefebvre-Duruflé.

A d'autres indices encore, on peut conjecturer que la bourgeoisie, même celle qui s'accommoderait volontiers d'un certain retour aux libertés politiques, n'éprouve aucun désir, aucune velléité de se rapprocher des prolétaires, d'examiner avec eux, en toute franchise et d'une commune entente, la difficulté sociale. Est-il téméraire de voir un signe frappant de cet éloignement, de ce dédain dans la terreur tantôt affectée, tantôt réelle qu'ont excitée les réunions publiques? Les bourgeois ne s'y sont pas risqués. On dira que ce n'était pas facile et qu'il y avait là des interrupteurs peu commodes; mais on ne me fera pas croire que si les bourgeois étaient ve-

nus dans les réunions en nombre suffisant, animés d'un esprit résolu et calme à la fois, ils n'eussent point réussi à dominer un tumulte passager, à exposer leurs raisons. Seraient-ce par hasard les raisons qui leur manquaient? Craignaient-ils l'indiscrète curiosité ou la pressante dialectique de leurs adversaires? Leur singulier mutisme soulève et autorise ces doutes. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ont perdu là une précieuse occasion, une occasion unique de tendre aux prolétaires une main conciliatrice, d'ouvrir à deux battants, avec eux et pour tous, les portes d'un avenir meilleur.

A la fin du XVIIIe siècle, sous Louis XVI, la noblesse se trouva deux fois dans une situation pareille vis-à-vis du tiers état : la première fois, lors de l'administration de Turgot, la seconde, au moment de l'élévation de Necker. Elle manqua les deux occasions. Accueillir, soutenir Turgot, c'était, dans la personne d'un de ses membres les plus distingués, associer la bourgeoisie à la gestion des affaires, lui reconnaître une place légitime dans un État où elle allait être tout. Les courtisans, les hobereaux, les entichés, les endettés, les pensionnés poussèrent des cris de paon. Nous en avons un écho très-distinct, très-perçant dans la correspondance de cette vieille enragée de Mme du Deffand avec Horace Walpole. Le renvoi de Turgot fut un premier souf-

flet donné à la bourgeoisie, un premier défi jeté à l'esprit de révolution.

La seconde provocation, ce fut la disgrâce de Necker. Conserver au pouvoir l'auteur du *Compte-rendu*, l'intègre banquier genevois, c'était, avec une nuance bien méritée d'amende honorable, offrir des gages à la probité, à l'honnête ambition bourgeoise; c'était dire: Nous rompons avec les incapables aussi bien qu'avec les fripons, nous faisons appel à la conscience et à l'intelligence. Personne ne voulut entendre de cette oreille. Les clameurs recommencèrent plus violentes, plus assourdissantes que jamais. Necker fut congédié, et avec lui disparut tout espoir de dénouement légal, pacifique. La bourgeoisie, définitivement et cruellement blessée, s'éloigna pour toujours de la noblesse. Entre le nouveau et l'ancien régime une barrière infranchissable s'était dressée.

Les leçons du passé ne serviront-elles donc jamais? sommes-nous destinés à recommencer sous d'autres noms, avec d'autres formes, les mêmes scènes, à commettre les mêmes erreurs? La bourgeoisie suivra-t-elle jusqu'au bout les traces de l'ancienne noblesse; se fiera-t-elle aux dragons de Lambesc et à l'armée de Bouillé? Boudera-t-elle, ira-t-elle jusqu'à s'isoler, à émigrer à l'intérieur? que tout cela serait maladroit, indigne d'elle, contraire à son intérêt et à la fortune du pays! Qu'elle y prenne garde. La méfiance devient aisément de la malveillance, et la malveillance conduit à l'hostilité. C'est justement de confiance et d'union que nous avons besoin. Trop longtemps une fausse conception de l'ordre a paralysé notre énergie nationale. Il est

temps qu'un complet désarmement des hautes classes nous rende à tous notre liberté, notre puissance d'action.

Au lieu de neutraliser, d'user nos qualités à nous observer les uns les autres, à nous préparer aux éventualités les plus tristes, ne formons plus qu'une armée, l'armée du progrès : marchons hardiment en avant. Nous serons ainsi dans la vraie tradition gauloise.

Cultive la force, disent les *Triades bardiques* retrouvées, il y a quelques années, par M. Adolphe Pictet, c'est-à-dire augmente la vie en toi et dans les autres. Ce conseil, qui nous vient de nos pères, est bon à suivre. En développant nos facultés, selon les lois de l'harmonie intime et conformément aux aspirations de notre nature, nous n'aurons plus besoin de chercher péniblement l'ordre ; nous le réaliserons. Nous serons — il n'y a aucune présomption à l'affirmer — l'ordre lui-même, puisqu'il trouvera dans notre activité sa plus haute manifestation.

VI

LA FOI ET L'ARGENT

Tant cru, tant payé.
(Marie-Joseph Chénier)

LA FOI ET L'ARGENT

I

S'il est une erreur répandue, accréditée, soigneusement entretenue par ceux qui ne laissent pas que d'y avoir intérêt, c'est que le salaire actuellement accordé aux prêtres par l'État constitue un dédommagement, une compensation de l'aliénation et de la vente des biens d'Eglise décrétées par la Constituante. Volontiers on affirme que Napoléon Ier, ne voulant pas toucher à l'ordre de choses matériel inauguré par la République, s'avisa, pour réparer les maux causés par la crise révolutionnaire, de mettre à la charge de la nation — et cela à perpétuité — le salaire de ce sacerdoce qu'elle avait proscrit et dépouillé quelques années auparavant.

On affecte même de voir dans cette mesure une manière discrète et détournée de faire honneur aux engagements de la Constituante, révoqués et annulés d'autorité par la Convention. Nous montrerons plus loin combien cette singulière interprétation du Con-

cordat est de toutes façons en désaccord avec la vérité, et nous tâcherons d'expliquer les raisons purement politiques qui déterminèrent la conduite de Napoléon en cette affaire. Mais auparavant, il est indispensable d'en finir avec cette fausse allégation relative au droit d'indemnité qui nous fatigue de son agaçante et puérile monotonie.

La Constituante abolissant l'ordre du clergé, les biens qui jusqu'alors avaient servi à cet ordre, lui avaient fourni des moyens d'existence, tombaient *ipso facto* dans le domaine public, pouvaient, devaient même être vendus. La condition des personnes engagées dans le sacerdoce avant cette réforme radicale, et qui, n'ayant pu la prévoir, ne s'étaient ménagé aucune ressource, demandait à être réglée selon l'équité et l'humanité. On détruisait une corporation, qui, tournant à la caste, paraissait dangereuse; mais on n'avait contre les individus ni emportement ni désir de nuire. L'Assemblée, reprenant avec pleine justice, au nom et au profit de la nation, les biens ecclésiastiques, se trouvait dans l'obligation morale de pourvoir à l'existence des personnes qui avaient compté pour vivre sur ces propriétés.

Elle agit donc le plus équitablement du monde en allouant des pensions viagères aux membres des associations religieuses qu'on supprimait, et en accordant des dédommagements également viagers aux individus qui ne pouvaient ou ne voulaient pas entrer dans les nouveaux cadres créés par elle et dont la situation demeurait absolument brisée. Nous ne voyons là de sa part, il faut l'avouer, aucune trace de faiblesse. L'indemnité perpétuelle eût été la plus ir-

réparable et la plus injustifiable des fautes; l'indemnité temporaire n'était que justice.

Mais ici s'élève une objection. Le salaire voté par les constituants aux prêtres qui, acceptant le nouvel état de choses, continuaient leur ministère (car ce fut la Constituante qui institua ce salaire attribué à Napoléon par certains écrivains catholiques), la rémunération du sacerdoce posée en principe, n'était-ce pas une sorte d'indemnité honteuse d'elle-même et se déguisant de son mieux? Nous croyons que ceux qui soulèvent cette difficulté ne se rendent pas suffisamment compte de l'esprit qui animait la grande et patriotique Assemblée. Essayons d'y entrer quelque peu.

Venant à la fin du XVIIIe siècle, élue par une France éclairée, émancipée, l'Assemblée constituante représente et résume la philosophie libérale des cinquante années précédentes. Elle est pénétrée du souffle de Montesquieu, de Rousseau, de Voltaire. Sans doute, dans sa haute aspiration vers l'impartialité, elle voudra, lorsque s'ouvrira cette solennelle discussion sur l'existence légale du sacerdoce, faire, autant que possible, abstraction de ses antipathies, de ses préoccupations philosophiques. Après avoir laissé échapper sa pensée secrète par la bouche du janséniste Camus qui prononça cette parole grave : « Nous avons assurément le pouvoir de changer la religion, mais nous ne le ferons pas, » elle aura hâte

de rentrer dans des limites plus modestes, de gagner un terrain moins brûlant. Vains efforts, sagesse inutile! Qu'on le veuille ou non, qu'on s'y prête ou qu'on y résiste, on est de son temps. Les tendances, les besoins, les lumières du siècle (et quel siècle fut plus cultivé, plus affranchi que celui-là) s'imposent à tous et pèsent sur les décisions les plus calmes, les plus réfléchies!

Pensez-y un peu et voyez en bonne conscience si un homme qui avait lu les *Lettres persanes* et la *Profession de foi du vicaire savoyard*, pouvait se faire du rôle et de la qualité du prêtre la même idée qu'un contemporain de saint Louis ou seulement de Louis XIV.

Qu'est-ce, en effet, qu'un prêtre considéré strictement au point de vue d'un catholicisme non affaibli, non énervé? Tout simplement un médiateur entre la terre et le ciel, entre l'homme et Dieu, rien que cela! Il pardonne et il réprouve, il condamne et il absout, il lie, délie en ce monde et dans l'autre. Tous les jours il accomplit à l'autel le plus formidable mystère. Tandis que les autres hommes, le front courbé vers le sol, s'efforcent laborieusement de se créer des ressources, il se maintient, lui, en communication directe, journalière, ineffable avec Dieu! Comme le lis des champs, il ne travaille ni ne file. Son devoir est autre : il prie!

Et comme, cependant, asservi par certains côtés aux misères de notre nature, il faut qu'il vive, se nourrisse, se vêtisse, les âmes charitables et dévotes pourvoiront à ses besoins. Les aumônes, les donations, les fondations lui assureront une vie indépendante, digne de l'interprète permanent de la Révé-

lation, de celui qui, se mettant chaque matin en rapport avec le Rédempteur, sollicite et obtient de lui la rémission des péchés, la grâce des coupables.

Multipliez maintenant par la pensée cet individu exceptionnel, et vous verrez naître, s'accroître, s'enraciner un ordre exceptionnel aussi, à peu près en dehors et presque toujours au-dessus des lois civiles et humaines, privilégié, cela va sans dire, oisif et contemplateur, c'est inévitable, formant un État dans l'État, ne relevant que de lui-même, de sa mission et de son maître céleste. Tel était le prêtre, tel le clergé aux yeux de tout fidèle vraiment digne de ce nom, de tout contemporain, même éminent, de Saint-Cyran, de Pascal, de Bossuet. Est-ce ainsi que pouvait le considérer, en 1789, un esprit, nous ne dirons pas entièrement émancipé, mais sagement religieux, accessible aux progrès de la raison? Non, évidemment.

Le prêtre apparaissait aux membres les plus modérés de la Constituante comme un bon et pieux conseiller, exempt de l'antique fanatisme et des âpres passions du théologien. Soutien des faibles, consolateur des malheureux, guide des égarés, investi de la plus haute magistrature morale et sociale, on le regardait comme le pasteur des âmes beaucoup plus que comme un intermédiaire mystique, on le prenait par son côté excellemment humain, laissant dans l'ombre, à dessein, ou même en réalité n'apercevant plus la fulgurante auréole sacerdotale, si vénérée du moyen âge.

Modeste, humble, pauvre, dévoué, on ne concevait pas autrement le prêtre. La pauvreté surtout (et non la misère, entendons-nous bien) semblait le carac-

tère requis, rigoureusement nécessaire. J.-J. Rousseau, qui vit très-juste et très-profond en cela, avait imposé la pauvreté comme condition-mère de la vertu au philosophe laïque, il ne la recommandait pas moins à son vicaire idéal, tel qu'il le peint dans l'*Emile*.

Cette conception fut si pleinement acceptée par les mondains distingués, par les hommes chez qui la réflexion s'alliait à la culture, qu'on en peut suivre aisément la trace dans les œuvres littéraires, depuis le bon curé de *Mélanie* jusqu'au *Jocelyn* de Lamartine. Toujours le curé, remarquez bien, le laborieux et méritant desservant de campagne. Sauf Fénelon, célébré par Marie-Joseph Chénier dans une tragédie et, plus tard, idéalisé, berquinisé par Andrieux dans un de ses contes, l'évêque est infiniment moins en faveur.

La dureté de l'épiscopat, sa frivolité, son manque de patriotisme, ses richesses scandaleuses, les trésors indignement acquis d'un Loménie, d'un Rohan étaient présents à toutes les mémoires, offusquaient tous les esprits. Il est incontestable qu'en rédigeant et en votant la constitution civile du clergé, l'Assemblée obéit à cette double préoccupation : diminuer le budget du riche, mettre le pauvre, l'ami des nécessiteux et des affligés à l'abri de l'indigence.

« Le corps du clergé, dit M. Michelet dans son *Histoire de la Révolution*, monstrueux de richesse par rapport à la nation, était aussi un monstre en soi, d'injustice, d'inégalité. Ce corps énorme à la tête, crevant de graisse et de sang, était dans ses membres inférieurs, maigre, sec et famélique. Ici, le prêtre avait un 1,000,000 de rentes, et là 200 francs.

« Dans le projet de l'Assemblée, tout cela était retourné. Les curés et vicaires de campagne devaient recevoir de l'État environ 60,000,000, les évêques trois seulement. De là la religion perdue, Jésus en colère, la Vierge pleurant dans les églises du Midi, de la Vendée, toute la fantasmagorie nécessaire pour pousser les paysans à la révolte, aux massacres.

« L'Assemblée voulait encore donner 33,000,000 de pensions aux moines et religieuses, 12,000,000 de pensions aux ecclésiastiques isolés, etc. Elle eût porté le traitement général du clergé à la somme énorme de *cent trente et trois millions !* qui par les extinctions se fût réduite à la moitié ; c'était faire largement les choses. Le moindre curé devait avoir (sans compter les logements, presbytères, jardins) au moins 1,200 livres par an. Pour dire vrai, tout le clergé (moins quelques centaines d'hommes) eût passé de la misère à l'aisance, en sorte que ce qu'on appela la spoliation du clergé en était l'enrichissement. »

Les actes de l'Assemblée constituante furent donc la traduction exacte, l'application consciencieuse de ses idées. A ces législateurs, tous plus ou moins fils de leur siècle et philosophes, l'idéal du moyen âge — le prêtre individu exceptionnel et inviolable — échappait complétement. Ce qu'ils comprenaient, ce qu'ils voyaient, c'était la fonction sociale à laquelle était appelé le sacerdoce, et ils s'occupaient d'en faciliter l'exercice, tout en ne négligeant rien pour mettre cet élément passablement retardataire et réfractaire en harmonie avec la nouvelle cité qu'ils construisaient.

Le salaire qu'ils accordèrent au clergé était une institution, non une compensation. Ils brisaient sans regret et sans esprit de retour une vieille machine

gothique qui leur paraissait hors d'usage et tâchaient d'assurer le jeu d'un mécanisme plus savant, mieux approprié à la société moderne. Etaient-ils dans l'erreur, ont-ils eu tort? M. Michelet le pense et d'autres (1) avec lui. « Œuvre faible et fausse » dit-il en parlant de la constitution civile du clergé. « Projet imprudent, » écrit M. Mignet. Mais voici ce que, de leur côté, disent et pensent les doctrinaires catholiques; voici ce qu'imprime un écrivain terne et sans valeur, historien médiocre, membre cependant de l'Académie française, M. de Carné : « Il a fallu moins de perversité morale pour préparer les attentats du 21 janvier et du 31 mai que pour élever à coups de mensonges l'édifice de cette Eglise bâtarde qui allait avoir pour conservateurs Gobel et Talleyrand. »

Pour demeurer juste à l'égard des constituants, il ne faut pas oublier qu'ils faisaient des lois, non pour la France de 1869, à qui les dures leçons du Concordat et de la restauration bourbonienne ont profité, mais pour une France que l'on appelait *très-chrétienne* et qui l'était encore sur bien des points. La philosophie n'exerçait d'influence que sur une partie de la classe moyenne, elle n'avait point pénétré dans les masses. Les campagnes ne s'en doutaient pas. A peine aujourd'hui, grâce à des apôtres tels que Jean Macé, Eugène Noël, Auguste Guyard, etc., quelques lueurs timides commencent à filtrer dans nos villages.

Supposez la Constituante enlevant par un coup d'État la seule milice morale alors existante et organisée, regardée de plus par les principaux mem-

(1) Voir la remarquable et pressante étude de M. Arthur Arnould, *le Prêtre et l'Impôt.*

bres de l'Assemblée comme indispensable à l'enseignement, à l'édification de la majorité des Français, et demandez-vous si elle n'aurait pas assumé la plus terrible responsabilité, commis un acte essentiellement contraire à la haute morale politique. Il est possible qu'à présent le sacerdoce ne soit plus une fonction sociale, encore est-ce une question sujette à bien des distinctions et des nuances et qui vaut la peine d'être examinée de près, mais, à coup sûr, lorsque la Constituante élaborait la loi sur le clergé, celui-ci était une force morale qu'on ne pouvait négliger dédaigneusement et dont il fallait tenir grand compte.

Quant à la Convention nationale, en votant la loi du 3 ventôse an III, qui supprimait le salaire des cultes, tout en affirmant avec la plus grande énergie leur liberté et leur inviolabilité, elle ne fit qu'user du légitime droit de défense. Ce qui dut l'irriter profondément et la pousser à prendre un parti extrême, ce fut la trahison du bas clergé. Il s'était d'abord montré très-révolutionnaire, et, dès 89, les conservateurs de ce temps-là craignaient que les simples prêtres n'eussent le projet d'instituer une Église militante et démocratique. Un témoin, qui à beaucoup de pénétration joignait peu de libéralisme, encore moins d'enthousiasme, Beugnot, parlant précisément des réunions préparatoires pour les élections de l'Assemblée constituante, dit d'un ton de

mauvaise humeur qui nous garantit en partie sa véracité :

« Les curés étaient de beaucoup les plus nombreux... ils apportaient une envie déchaînée contre les moines et contre le haut clergé. Sans nul doute il faut faire la part à d'honorables exceptions; mais en général ces prêtres imprudents et fort ignorants avaient perdu le respect de la chaîne sacrée qui unit entre eux les divers degrés de la hiérarchie ecclésiastique, ils marchaient en aveugles à la conquête des dîmes, à l'abaissement du haut clergé, à la dispersion des ordres religieux. Si on leur en eût laissé le temps et les moyens, ils auraient établi le presbytérianisme sans le vouloir et sans le savoir. »

Beugnot, qui, cette fois-là, échoua aux élections et ne fut nommé qu'à la Législative, a peint ces pauvres gens singulièrement en noir. Quelques-unes de ses assertions se contredisent entre elles. Il est peu probable, par exemple, que des prêtres qui ne pouvaient réaliser une réforme radicale qu'à l'aide des paysans, songeassent à s'attribuer la dîme et les privilèges des évêques. Rien ne prouve non plus qu'ils fussent si parfaitement ignorants, si inconscients de leur œuvre.

Tout ce que nous avons à retenir du témoignage de Beugnot, c'est qu'évidemment le bas clergé supportait avec peine, en frémissant d'impatience, la domination de l'épiscopat, et qu'il songeait sérieusement à secouer le joug. Comment ces dispositions vinrent-elles à changer? Comment le bas clergé, qui devait tout à la Révolution, se retourna-t-il contre elle? Michelet va nous le faire comprendre en quelques-uns de ces traits lumineux et profonds dont son génie a le secret.

« La Révolution a fait deux choses pour le clergé, donné l'existence, l'aisance aux prêtres, la liberté aux religieux. Et c'est justement ce qui permit à l'épiscopat de les tourner contre elle, les évêques désignèrent tout prêtre ami de la Révolution à la haine, au mépris du peuple, comme gagné, acheté, corrompu par l'intérêt temporel. L'honneur et l'esprit de corps poussèrent les prêtres dans l'ingratitude ; ils laissèrent la Révolution, leur bienfaitrice, pour l'épiscopat, leur tyran.

« Chose étrange, ce fut pour défendre leurs monstrueuses fortunes, leurs millions, leurs palais, leurs chevaux et leurs maîtresses, que les prélats imposèrent aux prêtres la loi du martyre. Tel qui voulait garder 800,000 livres de rente, fit honte au curé de campagne des 1,200 francs de traitement qu'il acceptait de l'Assemblée.

« Le clergé inférieur se trouva ainsi tout d'abord, et par une question d'argent, mis en demeure de choisir. es évêques ne lui donnèrent plus un moment pour réfléchir, lui déclarèrent que s'il était pour la nation il était contre l'Église, — hors de l'unité catholique, hors de la communion des évêques et du saint-siége, membre pourri, rejeté, renégat et apostat. »

Nous citons un passage, mais il faut lire entièrement ce tome deuxième, l'une des plus fortes parties de l'*Histoire de la Révolution*. M. Michelet a vu mieux que personne et flétri avec une éloquente énergie les menées souterraines, les perfidies cléricales qui contribuèrent à précipiter, à redoubler la terreur. En achevant son récit, on ne peut s'empêcher de frémir quand on pense que cette réaction religieuse, un instant vaincue et domptée, va bientôt, grâce à d'apparentes concessions, ressaisir l'influence et redevenir toute-puissante.

II

Quelles étaient au juste les dispositions de la majorité des Français à l'égard des idées religieuses, lorsque le premier consul inaugura le Concordat en grande pompe à Notre-Dame de Paris ? La nation, saisie subitement d'un beau zèle, éprouvait-elle impérieusement le besoin de se prosterner au pied de ces autels que les lumières du XVIII[e] siècle, plus encore que les rigueurs de la Révolution, avaient renversés ? Les âmes troublées demandaient-elles qu'on les ramenât d'autorité dans l'ancienne voie qu'elles avaient naguère si délibérément abandonnée ? — Quelques écrivains ont essayé de répondre affirmativement à ces questions, entre autres M. Guizot, qui, au tome deuxième de ses *Méditations sur la religion chrétienne*, a tracé un tableau entièrement fantastique du réveil catholique et protestant sous le Directoire, le Consulat et durant les premières années de l'Empire.

S'il fallait en croire l'illustre historien et les écrivains qui ont embrassé sa thèse, la France n'attendait qu'un signal pour remplir de nouveau les églises, et la promulgation de la loi du 18 germinal an X, jointe à la publication du *Génie du christianisme*, détermina, accéléra un mouvement auquel tout le monde était préparé. Voilà la fantaisie ; voyons l'histoire.

Le conseil des Anciens et les Cinq-Cents avaient commencé par abolir la déportation ou l'emprisonnement contre les prêtres, pour cause de religion ou d'incivisme ; ils avaient, de plus, consenti à ce que le culte ou plutôt les cultes fussent ouvertement pratiqués ; mais, professant au plus haut point la doctrine (qui plus tard devait triompher en partie) de la liberté et de l'égalité des religions, ils s'étaient opposés à toutes manifestations extérieures telles que processions, sonneries de cloches, etc. Les prêtres demeuraient astreints au serment que devaient prêter les fonctionnaires civils. La minorité réactionnaire essaya, dans le conseil des Cinq-Cents, d'obtenir davantage. Un jeune député lyonnais, Camille Jordan, plaida pour l'usage des cloches et proposa de dispenser les prêtres du serment civique. Ces deux motions furent repoussées. Une légère teinte de ridicule s'attacha même, pendant quelque temps, à l'imprudent orateur catholique, qu'on surnomme *Jordan Carillon*, *Jordan-les-Cloches*.

Au fond la France était assez indifférente. Dans les villes le culte était peu suivi. Un certain nombre de villages avaient conservé leurs curés, sans se montrer beaucoup plus dévots pour cela. D'autres, en plus grande quantité, avaient établi des forges dans les églises ou en avaient fait des magasins à fourrages. Nous avons entendu raconter par des vieillards la stupéfaction que les hommes de ce

temps éprouvèrent lorsque s'accomplit la restauration officielle du catholicisme. Dans plus d'une localité il fallut littéralement rapprendre aux habitants le chemin de l'église.

Une nation fatiguée, inaccessible — provisoirement du moins — à toute action, à toute propagande religieuse et qui se prêtait d'autant plus volontiers au rétablissement de formes vaines et surannées, qu'elle en sentait l'impuissance et la fragilité; des meneurs sceptiques, des politiques sans scrupule; tels furent les éléments ou, comme on dit en chimie, les agents grâce auxquels on put faire ou refaire une France à peu près chrétienne à la surface, catholique d'attitude, de langage et par convenance.

On sait la part active que prit Fontanes à la restauration du catholicisme en France. L'article qu'il publia au *Moniteur* sur le *Génie du Christianisme*, le jour même où l'église Notre-Dame se rouvrait à la solennité du culte par un *Te Deum* d'actions de grâces, est resté célèbre. Eh bien! voici ce que, peu d'années auparavant, ce même Fontanes, ancien épicurien, ex-matérialiste, revenu de Lucrèce à la Bible et qui, de la Bible devait aller au fameux catéchisme impérial de 1806, pensait et disait en toute liberté.

Revenant le soir d'un cours de Laharpe à l'Athénée avec le jeune de Candolle, qui se préparait par des études fortes et variées à devenir le grand botaniste que chacun connaît, celui-ci ne put s'empêcher de lui témoigner combien il était surpris de le voir applaudir aux déclamations furibondes de Laharpe contre les philosophes. « Ne vous y trom-

pez pas, lui répondit Fontanes, notre but n'est pas de rétablir la puissance des prêtres; mais il faut frapper l'opinion publique de l'utilité d'une religion, et ensuite nous avons l'intention de pousser la France au protestantisme. »

« Je vois encore, ajoute Candolle dans ses curieux *Mémoires* d'où nous tirons cette anecdote, la place de la rue Saint-Honoré où il me tint ce propos. Ce que je venais d'entendre ne me permit pas de lui donner la moindre confiance; je demeurai d'ailleurs convaincu que le poète ne tenait pas à penser ce qu'il disait, et je ne cherchai nullement à continuer mes relations avec lui. Ce propos m'est revenu quelquefois à l'esprit lorsque, vingt ans plus tard, le même Fontanes refusait de me nommer recteur à l'Académie de Montpellier par le motif que je suis protestant. »

Le témoignage du savant genevois rejoint et confirme indirectement la fameuse parole de Napoléon, qui nous a été transmise par le *Mémorial de Sainte-Hélène* et dont on a quelquefois contesté l'authenticité : « En 1802, il n'a tenu qu'à moi de faire la France protestante. » Vers cette époque, en effet, on pensa beaucoup dans les régions gouvernantes et administratives à donner la préférence au protestantisme sur le catholicisme. La plupart des hommes qui entouraient le premier consul, et Bonaparte lui-même, étaient profondément imbus des idées du XVIIIe siècle. Le protestantisme leur apparaissait, au travers des revendications éloquentes de Voltaire en faveur des Calas, comme un minimum de religion, et aussi comme le culte dont les formes se rapprochaient le plus de l'indépendance et de l'austérité philosophiques.

Ajoutez à cela que dans la religion réformée l'organisation ecclésiastique est beaucoup moins compliquée, le caractère sacerdotal beaucoup moins marqué que dans la communion catholique. Adopter le protestantisme, c'était donc en quelque sorte séculariser la religion et se délivrer une fois pour toutes de l'insupportable antagonisme du spirituel et du temporel.

Mais à côté des avantages que nous venons d'énumérer, ce parti offrait de graves inconvénients, surtout pour quelqu'un qui projetait, à courte échéance, de rétablir le pouvoir monarchique plus puissant, plus inviolable que jamais. Le libre examen, qui est son principe constitutif, la simplicité de son culte qui peut plaire aux philosophes, mais qui manque du prestige nécessaire pour éblouir et enivrer les foules, les pompes de l'Église catholique qui rappelaient naturellement le souvenir de l'antique pouvoir absolu, toutes ces raisons venant à se réunir et se prêtant une mutuelle force, condamnaient d'une manière irrésistible le protestantisme dans l'esprit du futur César.

Comme il s'inquiétait fort peu de la nature ou de la qualité de la foi, et qu'il voyait surtout dans la religion un moyen d'action, un ressort de gouvernement, un *instrumentum regni*, il devait incliner vers la forme qui frappe le plus l'imagination, vers les théories qui, au lieu de développer, de fortifier

l'individu, l'abaissent, le brisent, l'anéantissent. L'Église apostolique et romaine était son fait. Après quelques incertitudes, quelques tâtonnements, il en demeura convaincu et, offrant son alliance au clergé, il le prit sous sa protection.

Ce n'est pas que son dessein fût en aucune façon de remettre le clergé français sur le pied où il était avant 1789. D'abord Napoléon, qui avait été enthousiaste de Rousseau et ami de Robespierre le jeune, ne pouvait, en dépit de ses velléités, de ses visées à la Charlemagne, concevoir le sacerdoce comme le faisaient un Louis IX et un Louis XIV. Les souvenirs du *Vicaire savoyard* tempéraient et refroidissaient son orthodoxie de fraîche date. Ensuite l'instinct du souverain moderne se déclarant en lui et se manifestant dans les fréquentes incartades de son humeur fougueuse, lui inspirait de l'horreur pour tout ce qui pouvait ressembler, de près ou de loin, à la reconstitution d'un ordre indépendant et presque autonome, au milieu d'un État égalitaire, c'est-à-dire où chacun était également soumis.

Il ne fut donc nullement question de rendre au clergé son ancien mode d'existence, sa faculté d'acquérir des biens ou de recevoir des dotations. Aux yeux de l'Empereur, le clergé, considéré comme un des trois ordres constitutifs de la nation, avait fait son temps et ne pouvait renaître. Il devait désormais, aussi bien que la magistrature et l'Université, exercer une fonction politique plus encore que sociale. De là découlait inévitablement l'idée d'un salaire; mais cette idée, ainsi qu'on le voit, ne prenait point sa source dans les pensées élevées qui avaient inspiré la Constituante. A côté de ses magistrats, de

ses professeurs et de sa garde, l'empereur se ménageait l'appui d'une milice active, insinuante et dont il se flattait de modérer la puissance, justement parce qu'il tenait, selon l'expression proverbiale, les cordons de la bourse.

Ceci nous explique les tiraillements, les déchirements auxquels donna lieu la conclusion du Concordat. Consalvi, Caprara, Pie VII, représentants du principe ecclésiastique et fidèles à l'antique conception du sacerdoce, ne se pliaient qu'en gémissant et sans y rien comprendre à cette nouvelle discipline qui faisait du ministère sacerdotal une variété du fonctionnarisme, de l'évêque une sorte de préfet religieux, du curé une manière de commissaire de police spirituel. Ils résistèrent, furent vaincus, brisés; un état de choses bâtard, louche, équivoque et qui, avec des modifications à peine sensibles, a duré jusqu'à présent, parvint à s'établir et domina.

Le clergé français, depuis cette époque, se trouve dans une situation doublement fausse. Il est l'ennemi de la Révolution sur laquelle il se flatte de prendre tôt ou tard une terrible revanche; et il n'a jamais été l'ami sincère ni le serviteur fidèle des gouvernements qui se sont succédé depuis plus de soixante ans, parce qu'il a très-bien vu que les caresses de ces gouvernements à son égard étaient intéressées, et qu'ils voulaient user à leur profit de son influence, sans jamais lui laisser la possibilité de reconquérir sa primitive splendeur.

C'est ce qui fait que les affectations pieuses et la dévotion machiavélique des modernes souverains n'auront jamais raison de l'inflexible ambition théocratique et n'aboutiront, en définitive, qu'à des paix

boiteuses, à des alliances sans cesse troublées et incertaines. ***Sint ut sunt aut non sint***, répondait Ricci à Clément XIV, en parlant des jésuites, — qu'ils soient comme ils sont ou qu'ils ne soient pas. Ce mot, s'appliquant au clergé en général, est profondément vrai. Depuis le Concordat, il n'est pas ce qu'il doit être, il s'agite et se débat dans une situation fausse, douloureuse, qui l'aigrit, qui exaspère tous les catholiques. Pris entre la Révolution qui le nie, le progrès qui l'élimine et les gouvernements qui l'exploitent, il n'est à l'aise avec personne et rencontre partout des ennemis.

Sans doute il y a des moments où les besoins de la défense l'exigeant, le goût de la persécution, l'amour du bras séculier se réveillant *subito*, le clergé se jette dans les bras du pouvoir avec des effusions touchantes, et contraint au silence un Senancour, un Lamennais ou un Proudhon. Mais ces services qu'on demande au pouvoir impliquent la reconnaissance de son autorité, et s'il a la complaisance de briser la plume d'un philosophe mal pensant, il peut aussi (cela s'est vu) avoir la fantaisie de réprimander un évêque.

En somme, le Concordat qui a blessé jusqu'au vif, jusqu'au cœur, la France raisonneuse, libre penseuse, éclairée, n'a pas davantage satisfait le clergé, et ne pouvait à aucun point de vue le satisfaire. *Comment avez-vous trouvé la cérémonie?* disait le premier consul au général Delmas, le jour du ***Te***

Deum. — *C'était une belle capucinade*, répondit celui-ci, *il n'y manquait qu'un million d'hommes qui ont été tués pour détruire ce que vous rétablissez.*

Voilà l'opinion de la France nouvelle spirituellement et durement exprimée par un soldat de l'armée du Rhin. Maintenant voulez-vous savoir ce qu'on pensait à Rome d'où nos évêques allaient désormais recevoir le mot d'ordre ? Lisez le très-intéressant, le très-instructif ouvrage de M. le comte d'Haussonville, *l'Église romaine et le premier Empire*, et vous verrez que ce qui paraissait aux incrédules, aux libres penseurs le triomphe même du papisme, était considéré par les cardinaux et par le souverain pontife comme l'abomination de la désolation.

Il y avait d'ailleurs dans la loi du 18 germinal une disposition qui devait paraître à un homme pénétrant et bon logicien tel que Consalvi, radicalement destructive des faveurs abondamment et bruyamment concédées au catholicisme. Un article de cette loi reconnaissait la religion protestante comme légitime et la salariait. A coup sûr, il ne faut pas attribuer cette mesure à un libéralisme exagéré. Napoléon, se conformant exactement à son principe, qui était de ne laisser aucune force morale en dehors de l'action de son gouvernement, rencontrait sur son chemin le protestantisme, le classait, le numérotait et le payait ; rien de plus simple.

Ce qui désolait les prélats romains et ce qu'ils découvraient avec cette clairvoyance que donnent l'instinct de conservation et une implacable inimitié, c'est que la reconnaissance légale du protestantisme, impliquant dans un délai prochain celle de l'israéli-

tisme, posait en principe l'indifférence et même une sorte de supériorité de l'État à l'égard du spirituel.

Reconnaître et payer deux religions, demain trois, après-demain peut-être plusieurs, c'est avouer qu'on n'en regarde aucune comme incontestable, infaillible, révélée ; substituer le point de vue politique au point de vue religieux; éliminer la question de foi et mettre à la place une question d'organisation sociale.

Malgré bien des faits qui semblent donner un démenti à la logique, on peut dire que depuis la loi de germinal au X il n'y a réellement en France que des opinions religieuses, entretenues et protégées par l'État, mais non des religions dans l'ancien et rigoureux sens du mot. Égales devant le budget, égales devant la loi, elles sont censées aussi, en vertu d'une conséquence inévitable, être égales devant la vérité. Qu'un tel aveu soit incompatible avec l'essence des orthodoxies et des théocraties dont la prétention est de renfermer l'absolu dans leur sein et de le posséder seules, cela est possible; mais nous n'y pouvons rien. Ce que nous savons de science certaine, c'est qu'on fait indirectement cet aveu en acceptant pour vivre tant bien que mal l'argent de l'État, concurremment avec telle religion rivale ou ennemie; on consent à se placer sur le terrain du conditionnel et du relatif.

Tout le monde voit que ce principe, bien compris,

doit, dans un avenir que nous regardons comme prochain, apporter à la liberté de penser de nouveaux moyens d'action et de précieuses garanties. En effet, si les opinions religieuses sont considérées comme égales entre elles, c'est-à-dire comme des routes probables, mais non certaines, pour arriver au vrai, pourquoi les opinions philosophiques ne jouiraient-elles pas à leur égard du même bénéfice d'égalité? Le croyant et le philosophe ne diffèrent que par la méthode qu'ils emploient. L'un et l'autre sont des chercheurs inégalement satisfaits du résultat de leurs recherches et plus ou moins faciles à contenter, voilà tout.

Aucun d'eux n'est fondé à s'arroger un droit sur la façon dont le voisin ou l'adversaire manifeste ses conceptions, et l'État, lorsqu'il vient au secours du croyant contre le philosophe, commet une faute de logique.

Ajoutons que, dans le champ de la polémique et de la dispute, toute croyance salariée et protégée est extrêmement faible. Il n'y a que les communions libres qui soient réellement persuasives, parce que pour subsister comme pour convaincre, elles n'attendent rien que d'elles-mêmes.

III

Ce qui manque aux Églises actuelles, c'est la foi en elles-mêmes, en leur solidité, en leur avenir. Ceci a l'air d'un paradoxe; pourtant, rien n'est plus

vrai. Comme les autres fractions de la société, elles ont subi à la longue, et plus qu'elles ne veulent l'avouer, l'action énervante du pouvoir. En somme, il est doux d'être payé, d'être protégé, que l'on ait raison ou tort, d'insulter librement ses adversaires, et d'être en mesure de leur faire ordonner le silence quand ils s'avisent de répondre. Ce sont là des avantages réels et qu'on ne saurait nier.

Sans doute le clergé catholique n'a pas renoncé et ne renoncera jamais à reconquérir son ancienne situation, il nourrira toujours des desseins chimériques qui s'allieront naturellement avec les rancunes de l'ancien régime et se traduiront en attaques sourdes ou déclarées contre les institutions modernes; mais, d'autre part, il ne faut pas oublier que les prêtres d'aujourd'hui, ainsi que leurs prédécesseurs plus ou moins immédiats, ont été élevés sous la discipline inaugurée par le premier Empire. Ils voient bien dans leurs rêves, mais ils ne connaissent que par tradition, les immenses richesses que possédait l'ancienne Église de France, et ils ne peuvent les regretter avec autant de vivacité que ceux qui en avaient joui. *Ravoir le prieuré* est demeuré, comme au temps de Paul Louis Courier, la grande affaire; toutefois, ce prieuré que l'on voit tantôt derrière les brouillards du passé, tantôt à travers les mirages de l'avenir, et qui recule incessamment, finit par sembler quelque chose de singulièrement hypothétique, d'aléatoire, de quasi fabuleux.

On se dit qu'après tout si les grasses prébendes des chanoines avaient du bon, un coquet presbytère, une agréable cure, une manne administrative qui descend chaque mois, non pas du ciel, mais du mi-

nistère des cultes, ne sont pas non plus à dédaigner, et, sans pactiser avec Bélial et Satan, c'est-à-dire avec les gouvernements dont l'origine, quoi qu'ils fassent, est marquée du cachet révolutionnaire, tout en réservant son cœur, ses prières et ses vœux pour les princes légitimes qui ne manqueront pas de redonner le prieuré, on attend patiemment de meilleurs jours en vivotant avec l'argent des usurpateurs, quitte à les appeler en chaire Pilate ou Hérode.

Une dernière raison d'une importance capitale empêchera de plus en plus le catholicisme, et même, dans une proportion moindre, le protestantisme orthodoxe, de demander la séparation de l'Église et de l'État autrement que du bout des lèvres et comme passagère tactique d'opposition. Cette raison, c'est que si cette séparation venait un jour à avoir lieu, il faudrait se compter sérieusement, voir combien on est en réalité, non plus devant le budget, mais devant l'autel et le tronc de la paroisse.

Adieu alors les calculs fantasmagoriques à la Dupanloup! Adieu ces fameux deux cent millions de catholiques qui, à chaque discussion nouvelle, interviennent pour les besoins de la cause comme les huit millions d'électeurs de M Rouher ou, pour prendre une comparaison moins noble mais plus juste, comme les comparses que l'on groupe au fond d'un théâtre pour simuler une armée. Adieu même

les majorités si parfaitement indifférentes au point de vue religieux, que M. Guizot et ses amis traînent au scrutin, en leur persuadant que les protestants libéraux sont d'affreux révolutionnaires et qu'il faut à tout prix comprimer un mouvement si dangereux.

C'est, on peut en être certain, devant cette perspective que reculent les Églises constituées ; c'est là ce qui les arrête dans leurs velléités d'indépendance ou de conquête. On a fini, tant bien que mal, par se faire un lit sur lequel on repose, on sommeille assez agréablement. Quel serait le réveil? En face de quelle situation vraie se trouverait-on?

En dehors de ce qu'on peut appeler les croyants positifs, en dehors des fervents et passionnés fidèles qui forment le noyau de chaque communion, il y a, selon une législation plus autoritaire que rationnelle, trois classes de personnes ou d'esprits, comme vous voudrez, qui sont chargées de concourir à l'entretien des Églises officielles. Ce sont : 1° les croyants qui croient à autre chose que ce qu'enseignent les religions reconnues par l'État ; 2° les incrédules ; 3° les indifférents. Or, il est de toute évidence que si le budget des cultes venait à être supprimé, les personnes qui appartiennent à ces trois catégories s'empresseraient, au lieu d'employer leur argent à un usage qui les blesse ou pour le moins leur paraît profondément inutile, de le consacrer à une autre destination.

Les libres croyants pourraient, s'il leur en prenait fantaisie, instituer un culte à leurs frais, les incrédules subventionneraient des cours scientifiques ; les indifférents, n'étant plus intimidés ni fascinés

par le prestige que l'alliance et le concours de l'État prêtent en France aux personnes et aux choses, garderaient leur argent dans leur poche et se réjouiraient d'être affranchis d'une foule de servitudes tracassières et de cérémonies coûteuses.

Voilà, il en faut convenir, trois grandes sources de revenus taries d'un même coup. On conçoit qu'à cette vue les divers sacerdoces et principalement la hiérarchie catholique si nombreuse, si compliquée, si surchargée de superfétations et de fonctions parasites, partant si onéreuse, fassent la grimace et se refusent à franchir un pas si décisif. En effet, une telle réforme, en diminuant les charges de la nation, introduit un peu, comme on dit, le diable dans leur bourse. Mais si cela se comprend au point de vue de l'intérêt, on ne saurait ni l'accepter, ni l'excuser au point de vue qui seul doit préoccuper des hommes de foi et de prière, nous voulons dire au point de vue religieux.

Comment! une occasion sans pareille s'offre à ces hommes de séparer le bon grain de l'ivraie, de savoir au juste quels et combien ils sont, d'évaluer exactement leurs forces, et ils préfèrent rester dans l'indécis, dans l'indistinct! Ils sont mis en demeure de subsister, moins richement peut-être, mais, dans tous les cas, plus dignement, avec le seul argent des fidèles, et ils ferment volontairement les yeux pour continuer de recevoir la menue ou la grosse monnaie des indifférents, des incrédules et des libres croyants! Ont-ils donc peur de la lumière? Rêvent-ils de vivre éternellement dans l'équivoque et d'en profiter? Une semblable conduite, des fins de non-

recevoir si peu plausibles, sont, avouons-le, de nature à justifier tous les soupçons.

Quant à nous, si nous avions l'honneur d'appartenir de cœur et d'ardente croyance à l'une des Églises constituées, il nous semble que la situation actuelle et l'avenir se présenteraient à nous sous un tout autre aspect. Dans cet éloignement des tièdes, des adversaires philosophiques ou religieux, nous verrions un allégement, non une perte. Nous serions heureux de pouvoir dire à l'État : *Pecunia tua tecum sit*, et de subsister dans notre pauvreté allègre et fière, par les simples ressources de la charité, grâce à l'exaltation d'une foi plus pure, rajeunie, renouvelée. Nous pourrions même, obéissant à un pressentiment non exempt d'exagération et qui aurait cependant son côté vraisemblable, entrevoir dans cette crise décisive, dans ce rappel du christianisme à ses conditions initiales, à son essence primitive, une possibilité de renaissance, une transformation inespérée, une palingénésie glorieuse.

Ce sont là, notez-le bien, des vœux très-orthodoxes, et nulle ironie ne se mêle à nos paroles. Comme la séparation de l'Église et de l'État a généralement été demandée en France par les philosophes, les libres penseurs dans un intérêt particulièrement laïque et de pure civilisation, on attribue volontiers à ceux qui sollicitent cette grande mesure des intentions directement hostiles à l'égard des communions établies. En cela, on se trompe.

Les âmes sincèrement religieuses ont tout autant de raisons et d'aussi bonnes que les esprits nettement

et carrément philosophiques pour désirer cette séparation. S'il est un croyant dont la foi n'ait jamais fait l'ombre d'un doute, c'est le pieux, l'austère, l'incorruptible Vinet. Eh bien! Vinet, qui, certes, n'était pas tendre pour les philosophes et les révolutionnaires, a passé sa vie à réclamer l'indépendance de l'Église vis-à-vis de l'État. Il ne voyait de garantie, de dignité, d'avenir, de vie morale, que dans cette distinction absolue entre le temporel et le spirituel.

Il eût préféré un troupeau de vingt fidèles, mais de vingt fidèles sérieux, dévoués, absolument croyants, au gouvernement d'une de ces vastes agglomérations d'incrédules et d'esprits forts dont se targuent si superbement et avec si peu de raison nos seigneurs les évêques. Il est vrai que Vinet lui-même était un croyant dans toute la force du mot, qu'il n'entrait point dans le jeu des partis, qu'il ne se prêtait à aucune tactique mondaine ou politique; il n'était altéré que du vrai, avide que de la lumière. Ce n'est pas lui qui, pour ménager une position compromise, se fût accommodé d'une situation équivoque. En tout et avant tout, il allait droit à la réalité, dût-elle le réduire en poudre!

On a peur aujourd'hui de la réalité, et plutôt que de la regarder en face, plutôt que d'en accepter franchement, courageusement les conséquences, on

tâtonne, on biaise, on met en avant de vains prétextes ou des faux-fuyants risibles; on se raccroche à toutes les branches et, dans l'excès de la frayeur, on baise la main qu'on voudrait mordre, parce qu'elle seule peut encore retarder ou ajourner l'événement qu'un destin inéluctable amènera.

Nous tenons là le nœud gordien, qu'il faut le plus promptement possible, sous peine de déchéance politique et sociale, dénouer ou trancher. Avant de discuter la question religieuse, voyons d'abord de quelle religion nous sommes et si nous sommes religieux. Enlevez aux cultes actuellement reconnus le secours des finances publiques et rendez-les à leur vrai mode d'entretien, qui est la souscription spontanée; vous serez fixé tout de suite, à n'en pas douter, sur leur importance respective, leurs moyens d'action, leurs chances de durée, leur degré de vitalité. Si nous voulons nous y reconnaître un peu et cesser d'errer dans les ténèbres, il faut que cette grande et suprême épreuve soit loyalement tentée. Il ne s'agit ici, encore une fois, ni de nos vœux, ni de nos espérances personnelles, ni de nos conceptions particulières; quel que soit le résultat, et dût le catholicisme émancipé être dix fois plus riche, plus fort, plus remuant qu'il ne l'est sous le présent régime, nous aimons mieux tout, — confiant que nous sommes dans les vertus de la liberté, — que l'incertitude, l'équivoque, les subtilités meurtrières et le mensonge.

Raisonnons maintenant dans l'hypothèse d'une modification grave apportée par cette réforme dans la manière d'être des Églises constituées. Il est clair

que, parmi ces Églises, les plus atteintes, les plus malades, celles à qui cette simplification budgétaire portera un coup terrible, seront nécessairement celles qui disparaissent en quelque sorte sous le poids d'une hiérarchie écrasante. La question d'argent intéresse donc le catholicisme plus que le protestantisme orthodoxe, et celui-ci à son tour plus que le christianisme libéral. Ou, pour mieux dire et à parler net, ce qui est en jeu et en péril, ce ne sont point les religions mais les sacerdoces, chose fort différente ; et plus les sacerdoces sont compliqués, plus ils ont empiété sur les religions, plus aussi, par une juste conséquence, ils sont menacés et caducs.

Les sacerdoces existants soulèvent contre eux deux sortes de griefs. D'abord, malgré la différence plus apparente que réelle des formes et des rites, ils sont les héritiers et ils ne demanderaient pas mieux que d'être les continuateurs ou les restaurateurs des antiques théocraties. Malheureusement pour eux, l'humanité a la mémoire longue, elle se souvient surtout fort bien, comme Panurge, des mauvais traitements qu'elle a reçus, et elle n'a pas envie de laisser recommencer sur son dos, *in anima vili,* les expériences du passé.

En outre, leurs partisans auraient mauvaise grâce à se le dissimuler, les sacerdoces coûtent extrêmement cher, et il est incontestable que la société actuelle, disons même, pour être sincère jusqu'au bout, la nation française est singulièrement pauvre. Le culte catholique à lui seul absorbe 48 millions de francs, tandis que le budget de l'instruction publique ne s'élève pas à 22 millions. Ces dures véri-

tés finissent par impressionner désagréablement les cerveaux les plus tranquilles, les plus résignés.

Le temps n'est pas loin peut-être où chacun se demandera dans son for intérieur : Pourquoi tant et de si coûteux intermédiaires entre Dieu et moi? Ai-je besoin de prodiguer l'argent pour que les prières qui s'envolent de mon âme et de mes lèvres montent jusqu'au Père céleste? Avec mon obole on bâtit des églises où je ne mets jamais les pieds, et l'on achète des zouaves au pape qui n'en a pas besoin, puisqu'il est vicaire d'un Dieu de miséricorde, et que ce Dieu a réprimandé saint Pierre pour avoir tirée l'épée. Toute réflexion faite, je garde ma foi avec mon argent et je supprime le prêtre. Si pourtant quelque bon pasteur, quelque prophète annonçant l'Évangile de la civilisation et de la liberté vient à passer le seuil de ma demeure, je le recevrai, comme firent jadis les sœurs de Lazare, et je ne plaindrai ni le banquet pour lui faire honneur, ni l'or pour l'assister. C'est ainsi que je conçois mes frais de culte.

Nous nous trompons fort ou ce petit discours est à la veille de se formuler dans plus d'une cervelle. Il s'y murmure déjà sourdement et d'une manière inconsciente. C'est un bon signe et une excellente chose de toutes façons que cette tendance au culte intérieur et à la religion directe. L'intensité et l'extension du sentiment religieux devront, si les leçons de la logique et de l'expérience ne sont pas

menteuses, marcher du même pas que l'émancipation des Églises. Il y aura moins de dévots et de dévotes au sens étroit du mot, moins de gens attachés, asservis à un immobile *Credo*, par des raisons souvent mondaines et intéressées, mais il y aura, nous l'espérons, un plus grand nombre de ces croyants qui sont d'autant plus inébranlables que leur choix réfléchi a été pleinement libre.

TABLE DES MATIÈRES

Coulommiers. — Typ. de A. MOUSSIN.

ERRATUM.

Les épigraphes des chapitres II et III ayant été omises, nous croyons devoir les rétablir ici :

LA CAUSE DE LA CHERTÉ :

La prédominance excessive des impôts indirects nous menace, en cas de crise, des plus cruels embarras.

CLAMAGERAN.

(*Histoire de l'Impôt en France.*)

LES PROLÉTAIRES A LA CHAMBRE :

Les choses en changeant changent d'organes. Ceux qui ont entamé la révolution ne peuvent la finir. Cette tâche est dévolue aux prolétaires.

(LITTRÉ.)

Le jour où la plèbe aura proclamé, selon les aspirations du droit nouveau et les formules de la science, la réforme économique et sociale, sera le jour de la fusion définitive.

(PROUDHON.)

DEGORCE-CADOT

LIBRAIRE-ÉDITEUR

Rue Bonaparte, 70 bis, à PARIS

ENVOI FRANCO

Contre demande accompagnée de mandats ou timbres-poste.

CATALOGUE GÉNÉRAL

TABLE

DES DIFFÉRENTES COLLECTIONS.

LE

MUSÉE LITTÉRAIRE

ILLUSTRÉ

JOURNAL DE LA FAMILLE

ET DES MEILLEURS ROMANS

DEUX FOIS PAR SEMAINE	10 CENTIMES LE NUMÉRO	MERCREDI ET DIMANCHE

ABONNEMENT ANNUEL

PARIS........... **10** fr. | PROVINCE....... **11** fr.

6 mois. — PARIS et PROVINCE : **6** fr.

Dans le prix de l'abonnement est compris l'envoi gratis et franco — avec le premier feuilleton — des couvertures illustrées de chacun des romans publiés dans le *Musée littéraire.*

Est permis un premier abonnement facultatif de 3 mois, au prix de 3 fr. Paris et province.

Le commencement des œuvres littéraires en cours de publication peut toujours être envoyé aux nouveaux abonnés, ainsi que les couvertures.

Le *Musée littéraire illustré* est une œuvre de grand succès, non-seulement à cause de sa rédaction et des auteurs estimés qui y collaborent : Elie Berthet, Ernest Billaudel, Jules Claretie, de Cherville, Louis Noir, Victor Perceval, Philipp Rolla ; mesdames Ancelot, S. Blandy, Guéranger, sœur X..., mais encore parce que cette publication a opéré une véritable révolution dans les journaux littéraires illustrés.

Au moyen d'une combinaison aussi simple qu'ingénieuse, — au lieu d'un immense et incommode tohu-bohu de publications diverses enchevêtrées les unes dans les autres, — résultat général de *tous* les autres journaux littéraires, les lecteurs et abonnés du *Musée littéraire illustré* ont, chaque année, une douzaine au moins de volumes séparés, très-élégants et servant à faire le commencement ou la continuation d'une bibliothèque de choix.

Contre 0,15 c., envoi franco d'un numéro *specimen.* (A moins de désignation spéciale, on enverra toujours le dernier numéro paru.)

Toutes demandes d'abonnement accompagnées d'un mandat sur la poste doivent être adressées à M. Degorce-Cadot, éditeur-propriétaire du *Musée littéraire illustré*, 70 bis, rue Bonaparte. — Paris.



COLLECTION GÉNÉRALE DES GUIDES POUR TOUS PAYS

Indispensables aux Touristes, aux Malades et aux Voyageurs affairés.

PHILIPPS.

	fr. c.
Les Monts d'Auvergne et le Bourbonnais............	2 50
Ma guide..................	1 50
Les plages de la Méditerranée (stations d'hiver)........	3 50
Vichy-Guide......Philipps..	1 50
Le tour de Bretagne..—....	2 50
Les Plages de l'Océan (de Biarritz à Saint-Malo).Philipps..................	2 50
A travers les Pyrénées..Philipps..................	2 50
Royan-Guide.....Philipps..	1 50
Arcachon-Guide......—....	1 50
Biarritz-Guide........—....	1 50
Nice-Guide.......Philipps..	2 »

DE CONTY.

	fr. c.
Paris en poche...de Conty..	4 »
Paris populaire.......—....	2 50
Les bords du Rhin...—....	5 »
Les Côtes de Normandie...de Conty..................	2 50
Hollande et Belgique .....de Conty..................	2 50
Quinze Jours sur le Rhin..de Conty..................	2 50
Belgique en poche........de Conty..................	2 50
L'Oberland......de Conty..	2 50
Suisse et Grand-Duché de Bade..........de Conty..	2 50
Suisse française......—....	2 50
Alsace et Vosges......—....	2 50

PLAN DE PARIS.

Paris nouveau, gravé sur acier. Sur toile, reliure riche.........	4 »
Sur papier, reliure riche................................	2 50

COLLECTION GRAND IN-18 A 3 FR. LE VOLUME

Sœur X...

MÉMOIRES D'UNE RELIGIEUSE :
Le Couvent, 1re partie......... 1
La Mansarde, 2e et dernière partie........................ 1

Gustave Aymard.

Les Chasseurs mexicains, avec gravure.................... 1
Une Vendetta mexicaine, avec gravure.................... 1
Le Lion du Désert, avec gravure...................... 1
Les Fils de la Tortue, 2e édition, avec gravure............... 1
L'Araucan, 2e édition, avec gravure...................... 1

Berthet.

La Tour du Télégraphe........ 1

Madame S. Blandy.

Revanche de Femme.......... 1

Lehodey, traducteur, avec préface de **E. Legouvé.**

Don Juan (de lord Byron)...... 1

René D.

Le Roman d'un Séminariste.... 1

Madame Ratazzi (princesse Bonaparte Wyse).

Le Piége aux Maris, avec gravure...................... 1
Les Débuts de la Forgeronne, avec gravure................ 1
La Mexicaine, avec gravure.... 1
Le Chemin du Paradis......... 1
Si j'étais Reine! 1
Le Rêve d'une Ambitieuse..... 1
Florence 1

Adrien Robert.

Un Roi d'aventure............. 1

E. Ruben.

Historiettes humoristiques 1

Stapleaux.

Le Roman d'un Fils........... 1

Victor Thiéry.

Ministre et Paysan, avec gravure....................... 1

Verneuil.

Lès petits Péchés d'une Grande Dame 1

Ernest Capendu.

Le Tambour de la 32e demi-brigade....................... 3
Arthur Gaudinet.............. 2
L'Hôtel de Niorre, avec gravures. 3
Le Roi des Gabiers, avec gravure...................... 3
Une Reine d'Amour, avec gravure...................... 1
Le Mât de Fortune, avec gravure....................... 1
Pour un Baiser, avec gravure... 1
Les Coups d'Epingle.......... 1
Marcof le Malouin............ 1
Le Marquis de Loc-Ronan...... 1
Surcouf..................... 1
Les Rascals.................. 1
Le Capitaine Lachesnaye....... 1
Les Secrets de Maître Eudes....
Le Baron de Grandair.........
Les Grottes d'Etretat..........

Boysset.

Catéchisme du XIXe siècle, 3 fr. 50 c. 1

Marquis de Foudras.

L'Abbé Tayaut, avec gravure.. 1
Saint Jean Bouche d'Or, avec gravure 1
Les Misères dorées, avec gravure.... 1
Une Vie aventureuse, avec gravure 1
Un Caprice royal, avec gravure. 1
Le Père la Trompette, avec gravure 1
La Vénus contemporaine :
1re SÉRIE : Veneurs, Chevaux et Chiens.... 1
2e SÉRIE : Passionnés et Excentriques 1
3e SÉRIE : Histoires bizarres, Pochades 1
Un Amour de Vieillard.... 1
Tristan de Beauregard.... 1
Les Veillées de Saint-Hubert... 1

Jules Claretie.

Un Assassin.... 1
La Poudre au vent 1

Delvau.

Mémoires d'une honnête Fille.. 1

Jules Favre.

Deux Sessions législatives, avec avant-propos, et préface.... 1

A. de Gondrecourt.

Le Rubicon, avec gravure 1
Le Sergent la Violette, avec gravure.... 1
Le Secret d'une Veuve, avec gravure 1
Les Jaloux, avec gravure.... 1
Le Général Chardin, avec gravure.... 1

Emmanuel Gonzalès.

Mémoires d'un Ange 1
Le Bain de mademoiselle de Béjarry.... 1

Henry de Kock.

Comment aimait une Grisette, avec gravure.... 1
Folies de Jeunesse, avec gravure.... 1
Les Treize Nuits de Jane (4e édition), avec gravure.... 1
Les Hommes volants, avec six gravures.... 1

Paul de Kock.

La Famille Braillard 2
La Demoiselle du cinquième.... 2
La Bouquetière du Château-d'Eau 2
Madame de Montflanquin.... 2
Paul et son Chien.... 4
Les Etuvistes 4
Monsieur Choublanc.... 1

Alexandre de Lavergne.

Le Lieutenant Robert.... 1
Epouse ou Mère.... 1

Luc Chardall.

Geneviève la Rouge, avec gravure 1

Francis Magnard.

La Vie cléricale (l'abbé Jérôme). 1

Méry.

La Prima Donna, précédée du *Bonheur des Grands Artistes*, avec gravure.... 1

Victor Perceval.

La Contessina, avec gravure... 1

BIBLIOTHÈQUE DE CHOIX A 1 FR. 50 C. LE VOLUME

LITTÉRATURE. — ACTUALITÉS

Jules Claretie, Oscar Comettant, etc.

L'Habit d'Arlequin............ 1

Oscar Comettant.

De haut en bas (Ascensions et Impressions pyrénéennes).... 1
De Paris à quelque part....... 1

Delvau.

Les Plaisirs de Paris.......... 1

De Janzé (Baron).

Chemins de Fer : Accidents ... 1

Liouville et Rousseau.

Commentaire juridique et pratique de la loi militaire....... 1

De Foudras (Marquis).

Les Deux Couronnes........... 1

Marais.

L'École et la Liberté ! avec préface d'*Eugène Pelletan*...... 1

Monselet.

Les Premières Représentations célèbres.................... 1

Félix Mornand.

Garibaldi..................... 1

Pouyer-Quertier.

Le Fond des Choses........... 1

Georges Pradel.

Plaisir d'Amour................ 1

Reymond (William).

Les Prussiens................. 1

Jules Simon.

L'Instruction populaire en France 1

J. Simoney.

L'Avortement de 1789.......... 1

Le Tasse.

La Jérusalem délivrée 1

Thiers.

La Liberté de la Presse, in-8°.. 1

Thiers et Pouyer-Quertier.

La Vérité sur le Régime économique de la France.......... 1

De Wailly (Jules).

Mémoires d'un Vieil Homme à bonnes fortunes............. 1

FORMAT IN-8° A 1 FR. 50 C. LE VOLUME

Amédée Achard.

Nelly. 2

Comtesse d'Ash.

L'Écran 1
Mademoiselle de la Tour du Pin. 2
La Marquise de Parabère........ 2

Alexandre Dumas.

Le Lièvre de mon Grand-Père.. 1
Le Chasseur de Sauvagines..... 2
Une Vie artiste................. 2
Mille et un Fantômes........... 2
Quinze jours au Sinaï.......... 2

Alexandre Dumas fils.

Le Docteur Servans............ 2

Féval (Paul).

Aimée........................... 2
Le Tueur de Tigres........... 2

Théophile Gautier.

Jean et Jeannette.............. 2

Léon Gozlan.

La Marquise de Belverane..... 2

Bibliophile Jacob.

La Dette de Jeu................ 2

Alphonse Karr.

La Pénélope normande......... 2

Paul de Kock.

Un Monsieur très-tourmenté.... 2
L'Amour qui vient 2

Jules Lacroix.

Histoire d'une Grande Dame.... 2

Marco Saint-Hilaire.

Le Duc d'Enghien.............. 2

Paul Meurice.

Louspillac et Beautrubin....... 2

Saintine.

Les Trois Reines.............. 2

Georges Sand.

Adriani........................ 2
Lucrezia Floriani.............. 2
Teverino 2

Jules Sandeau.

Milla........................... 1

COLLECTION DEGORCE-CADOT A 1 FR. LE VOLUME

Madame V. Ancelot.

Laure........................ 1
Un nœud de ruban............ 1
Gabrielle.................... 1
Georgine.................... 1
La Fille d'une joueuse......... 1

Anonymes.

Armand...................... 1
Souvenirs d'une actrice........ 1
Mémoires secrets de Roquelaure. 4
Les Cimetières de Paris........ 1

Ch. Barbara.

Histoires émouvantes:.......... 1

Louis Beaufils.

Les Secrets du hasard.......... 1

Léon Beauvallet.

Rachel....................... 1

Élie Berthet.

La Bête de Gévaudan.......... 2
Le château de Montbrun....... 1
Les Mystères de la Famille..... 1
Une maison de Paris.......... 1
Le Roi des Ménétriers......... 1
L'Oiseau du Désert........... 1
L'Etang de Précigny........... 1
Le Garde-Chasse.............. 1

Ernest Billaudel.

Par-dessus le mur............. 1
La Tête coupée............... 1
Histoire d'un Trésor........... 1
Un mariage légendaire......... 1

Albert Blanquet.

Les amours de d'Artagnan..... 2

Jules Boulabert.

La Fille du Pilote............. 3
Les Catacombes sous la Terreur. 2
Le Fils du Supplicié........... 2
La Femme bandit............. 4
Les Amants de la baronne..... 2

Frédéric Bouyer.

L'Amour d'un monstre......... 1

Jean Bruno.

La Reine des Pieuvres......... 1

Jules Cauvain.

Le voleur du diadème......... 2

Ernest Capendu.

Le Pré Catelan............... 4
Mademoiselle la Ruine......... 2
Les Mystificateurs............. 1
Les Colonnes d'Hercule........ 1
Le Chasseur de Panthères...... 1

Champfleury.

Succession Lecamus........... 1

Chardall.

Les Vautours de Paris......... 2
Le Bâtard du roi.............. 1
Jarretières de Madame de Pompadour.................... 1

Cortambert.

Impressions d'un Japonais en France..................... 1

Charles Deslys.

Le Canal Saint-Martin......... 2
Simples récits................ 1
L'Aveugle de Bagnolet......... 1
Le Mesnil au Bois............. 1
La Jarretière rose............. 1
Les Compagnons de minuit..... 1

Diderot.

Le Neveu de Rameau.......... 1

Benjamin Dulac.

Eugène Baslin................ 1

Alexandre Dumas.

Vie et aventures de la princesse de Monaco.................... 2
Mémoires d'un Policeman...... 1

Alexandre Dumas fils.

Sophie Printemps.............. 1
Tristan le Roux............... 1

Paul Duplessis.

Une Fortune à faire........... 1
Juanito le Harpiste............ 1
Les Peaux-Rouges............. 1
Le Batteur d'Estrade........... 2
Les Mormons................... 2
Les Etapes d'un Volontaire.... 4
L'illustre Polinario............ 1
Un Monde inconnu............ 1
Aventures mexicaines.......... 1
Les Grands-Jours d'Auvergne.. 4
La Sonora 2
Les Boucaniers................ 4

Paul Féval.

La Louve...................... 2

Octave Féré.

Bergère d'Ivry................. 2

Fabre d'Olivet.

Le Chien de Jehan de Nivelle... 1

Marquis de Foudras.

Madame Hallali............... 1
Lord Algernon................ 2
Un Caprice de Grande Dame... 3
Soudards et Lovelaces......... 1
Un Capitaine de Beauvoisis.... 2
Les Gentilshommes chasseurs.. 1
Jacques de Brancio............ 2
La comtesse Alvinzi........... 1
Madame de Miremont.......... 1

A. de Gondrecourt.

Mademoiselle de Cardonne..... 1
Le Légataire.................. 1
Le Chevalier de Pampelonne... 2
Le Baron la Gazette........... 2
Les Péchés mignons........... 2
Un Ami diabolique............ 1
Le Bout de l'oreille........ 3

Le Dernier des Kerven........ 2
Médine....................... 2

E. Guillemot.

Léon Dervieux................ 1
L'Ecole de la Médisance, de Sheridan (trad.)............ 1
Hamlet, de Shakespeare (trad.). 1

Henry de Kock.

L'Auberge des Treize Pendus... 2
L'Amant de Lucette........... 1
La Tigresse.................. 1
Les Mystères du Village....... 2
La Dame aux Emeraudes...... 1
Brin d'Amour................. 1
Les Femmes honnêtes......... 1
La Tribu des Gêneurs......... 1
Minette...................... 1
Les Amoureux de Pierrefonds.. 1

Opposition (Députés de l').

La loi sur le droit de réunion appréciée.................. 1

De la Landelle.

Les Iles de glace.............. 2
Les Femmes à bord........... 1
Les Géants de la mer......... 4

De Lacretelle.

Le Colonel Jean.............. 1

Alexandre de Lavergne.

La Duchesse de Mazarin....... 1
La Pension bourgeoise......... 1
La Recherche de l'Inconnue.... 1
Le comte de Mansfeldt......... 1

André Léo.

Jacques Galeron............... 1
Une Mère de famille à M. Duruy (in-8°)................. 1

Magnin, député de la Côte-d'Or.

Armée et Finances............ 1

Charles Maquet.

Les Orages de la vie........... 1

Louis de Montchamp.

La Jolie Fille du Marais....... 1

Xavier de Montépin.

La Perle du Palais-Royal...... 1

PUBLICATIONS HISTORIQUES ILLUSTRÉES

Le P. Maimbourg.

Histoire universelle des Croisades	6	»

Garnier-Pagès.

La Chute de la Royauté	2	»
Le Vingt-Quatre Février	2	»
Le Gouvernement provisoire.	2	»
Les Finances de la République	2	»
Elections sous la République	2	»

Dulaure.

L'Invasion des Alliés (1814).	1	»
Les Cosaques à Paris (1814-1815)	1	»
Les Cent-Jours	»	»
Waterloo	»	»
La Chute de l'Empire	»	»

Le Tasse.

La Jérusalem délivrée	2	»

Auguste Maquet.

Histoire de la Bastille. Très-fort volume de 800 pages.	9	»

OUVRAGES ILLUSTRÉS EN COURS DE PUBLICATION

Garnier-Pagès.

Histoire de la Révolution de 1848. 10 séries à 1 fr. ou 2 forts volumes à 5 fr. l'un. 10 »

Auguste Maquet.

Le Donjon de Vincennes, par séries de 5 livraisons à... 0 50

Pierre Zaccone.

Histoire des Bagnes, 18 séries de 5 livraisons à......... » 50
Un très-fort volume....... 9 »

Louis Noir.

Les Guerres de mon temps. Par livraisons à 10 centimes et séries à 1 franc.

Dulaure.

Histoire de la Restauration (de 1814 à 1830). Par livraisons à 10 c. et séries de 10 livraisons à 1 fr. (1)

N. B. — Dès le cours de 1869, ces ouvrages seront terminés ; ils se vendront en volumes ou en séries.

(1) Cette publication, éminemment libérale, obtient un succès aussi grand que légitime.
L'étude et la connaissance exacte de l'histoire de la Révolution est d'une nécessité absolue pour apprécier convenablement les hommes et les faits contemporains.
Pour qui connaît les opinions de l'auteur, il est inutile d'ajouter que l'œuvre de *Dulaure* répond bien aux besoins et aux aspirations de son époque : *Démocratie et Liberté !*

15 séries à 1 fr. ou 3 vol. à 5 fr.

DEGORCE-CADOT, libraire-éditeur, rue Bonaparte 70 bis, à Paris.

COLLECTION DES

BONS ROMANS ILLUSTRÉS, FORMAT IN-4°

fr. c.

Le Tasse.

La Jérusalem délivrée...... 2 »

Madame Ancelot.

Georgine .... 1 »
Laure ou les jeunes femmes de Paris................ 1 »
Fille d'une joueuse......... 1 »

Anonyme.

Mémoires secrets du duc de Roquelaure.............. 4 »

Henri Augu.

Montgommery.............. » 50

Elie Berthet.

Le Château de Montbrun.... 1 »

Jules B ulabert.

La femme bandit.......... 3 »
Le Fils du Supplicié........ 1 50
La Fille du Pilote.......... 2 50
Les Catacombes sous la Terreur................... 1 50
Les amants de la Baronne... 1 50

Ernest Capendu.

Mademoiselle la Ruine...... 1 50
Le Pré Catelan............. 1 »
Surcouf................... 1 50

Chardall.

Les vautours de Paris...... 1 50

Xavier de Montépin.

Les Viveurs de Province.... 2 »
La Sirène.................. » 50
L'Amour d'une Pécheresse.. » 50

fr. c.

Marie Lagarde............. » 50
La Perle duPalais-Royal... 1 »

Charles Deslys.

Jarretière rose............. » 50
Le Mesnil au bois.......... » 50
Le Canal Saint-Martin...... 1 50
L'Aveugle de Bagnolet...... » 50

Paul Duplessis.

Batteur d'Estrade.......... 2 50
Les Boucaniers............. 2 50
Maurevert l'Aventurier...... 2 »
Les Étapes d'un Volontaire.. 2 50

Octave Féré.

La Bergère d'Ivry.......... 1 50

Marquis de Foudras.

La Comtesse Alvinzi....... 1 »

A. de Gondrecourt.

Le dernier des Kerven...... 1 50
Les Péchés Mignons........ 2 »
Les Jaloux................ 1 50

Constant Guéroult.

La Pie Voleuse............ » 50

G. de la Landelle.

Les Iles de glace........... 1 50

Labourieu.

L'Ouvrier gentilhomme..... 1 »

Méry.

Un Carnaval à Paris........ 1 »

Henry de Kock.

Les Amoureux de Pierrefonds.................. » 50

	fr.	c.
L'Auberge des Treize Pendus	1	50
Une Tigresse..............	1	»
Les Mystères du Village....	1	»
L'Amant de Lucille.........	»	50

Alexis Meunier.

Le comte de Soissons......	1	»

L. de Montchamp.

La jolie Fille du Marais....	»	50

Louis Noir.

Jean Chacal................	1	»

Fabre d'Olivet.

Le Chien de Jehan de Nivelle....................	1	»

Victor Perceval.

La plus Laide des Sept.....	1	»
Un Amour de Czar.........	»	50
Béatrix....................	»	50
Un Excentrique............	»	50
Blanche....................	»	50

Maximilien Perrin.

	fr.
Mémoires d'une Lorette.....	1
Le Bambocheur............	1

Peyremale.

Était-il fou?..............	»

J. de Rieux.

Ces Messieurs et ces Dames.	1

Rouquette et Moret.

Le Médecin des Femmes...	1

J. Rouquette et Fourgeault

Les Dames de l'Amour.....	1

Ponson du Terrail.

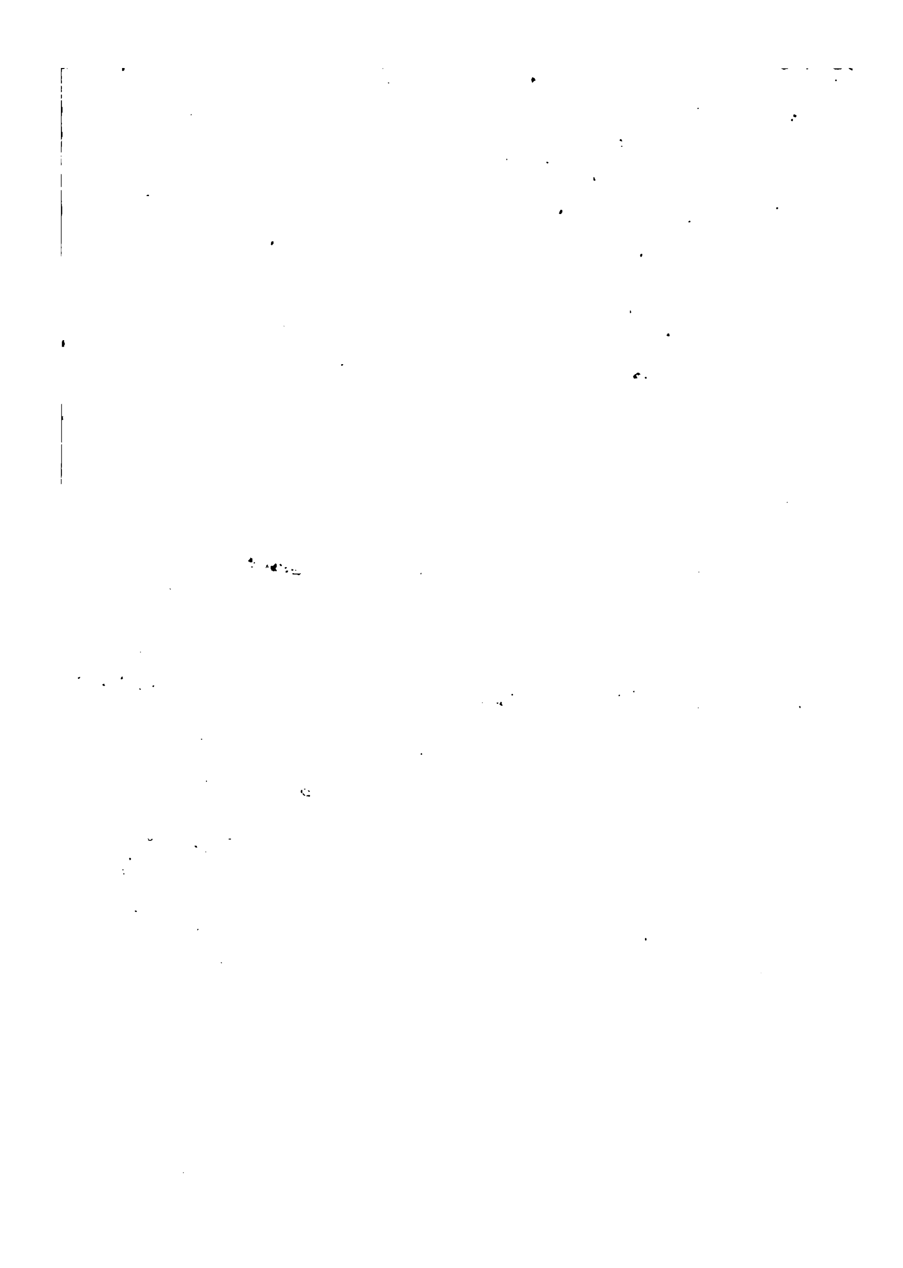
Un Crime de Jeunesse.....	1

Pierre Zaccone et Rouquette.

Les Rôdeurs de Nuit......	1



Coulommiers. — Typogr. A. Moussin.



APR 21 1944

